

GUY-MARIE OURY

*ce que
croyait
Benoit*

GUY-MARIE OURY

**Ce que croyait
BENOÎT**

De nos jours la Règle composée au VI^e siècle par Benoît de Nursie continue à guider dans leur tendance à la perfection de l'union à Dieu plusieurs dizaines de milliers de moines et de moniales. Elle fut, durant plusieurs siècles, le seul code de la vie religieuse pour le Moyen Age latin (IX^e-XIII^e). Le secret de sa fécondité réside surtout dans le discernement avec lequel son auteur a puisé dans l'héritage spirituel du monachisme antérieur. La Règle en est une sorte de synthèse ; mais cette synthèse s'est opérée autour de quelques intuitions premières qui forment la spiritualité propre de Benoît et témoignent de sa foi. En quelques chapitres, le Père Oury a tenté de les dégager des textes législatifs et narratifs qu'elles sous-tendent : respect de la Parole de Dieu, certitude invincible de son amour, conscience continue de son Regard, place centrale du Christ, rôle de la Grâce, importance de la Prière et de la Vie commune, Destinée surnaturelle de l'homme.

CE QUE CROYAIT
BENOÎT

DU MÊME AUTEUR

Editions Alsatia, Colmar-Paris :

Marie, Mère de l'Eglise,
dans l'année liturgique
Racontez à tous les peuples ses merveilles,
les fêtes du Seigneur

Editions Abbaye de Solesmes :

Les Sentences des Pères du désert,
t. I, en collaboration avec Dom L. Regnault et Dom J. Dion
Les anciens monastère de Touraine
Marie de l'Incarnation, Correspondance
Marie de l'Incarnation, Biographie critique
Madame de la Peltrie et ses fondations canadiennes

Editions Mame, Tours-Paris :

Ce que croyait Marie de l'Incarnation
et comment elle vivait sa foi

Nouvelles Editions latines, Paris :

L'Ordre de saint Benoît
Les moniales bénédictines
Les églises de la Sarthe
Les églises de la Touraine

Editions SOS, Paris :

Serviteur des pauvres,
Dom Camille Leduc, moine de Solesmes

Guy-Marie OURY

*Ce que croyait
Benoît*

ABBAYE SAINT-BENOIT
St-Benoît-du-Lac (Québec)
Canada

mame

Imprimi potest

Solesmis, die 8^a septembris 1974.

† fr. Joannes Prou,
Abbas Sancti Petri de Solesmis.

Imprimatur

Cenomani, die 10^a septembris 1974.

+ Bernardus Alix,
Episcopus Cenomanensis.

PRINTED IN FRANCE.

*Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.*

© MAISON MAME, 1974.

ISBN 2-250-00600-8

Au Père Abbé de Solesmes

SIGLES :

D : II^e Livre des Dialogues de saint Grégoire le Grand.

R : Règle de saint Benoît.

CHAPITRE I

La vie et la Règle de saint Benoît

A l'époque où l'évêque Constance occupait le siège d'Albi (vers 627), un noble de son diocèse (?), Vénérand, lui adressa un manuscrit contenant « la Règle de Saint Benoît, abbé romain », afin qu'il la gardât dans les archives de son église cathédrale et qu'il la fît observer à l'abbé et aux moines du petit monastère d'Auterive (Alta-ripa). Ainsi en avait-il été convenu quelques années plus tôt entre Vénérand, le fondateur, et l'évêque saint Fibicius, oncle de Constance.

Telle est la première mention certaine d'une diffusion de la Règle de Saint Benoît hors de son terroir d'origine. Le pape Grégoire le Grand l'avait signalée en 593-594 dans l'un des chapitres de ses Dialogues : « L'homme de Dieu (Benoît)... écrivit une règle des moines d'une grande clarté et d'un discernement remarquable. Quiconque désire mieux connaître son caractère et sa vie trouvera dans cette règle chaque trait du maître : le saint homme n'a pu enseigner autrement qu'il n'a vécu » (D 36).

Ce que croyait Benoît

Il est hautement probable que cette recommandation pontificale contribua à faire connaître la Règle et à en assurer partiellement le succès. Lorsque saint Benoît meurt vers 540-550, sa Règle n'est pratiquée qu'en quelques monastères d'Italie centrale. Au ix^e siècle, elle a supplanté dans l'empire carolingien presque toutes celles dont avaient usé les moines de l'Occident latin, soit une trentaine. Au xii^e siècle, elle règne sans concurrente de la Scandinavie à la Sicile, de l'Irlande à la Vistule, de la Galice à la Palestine, on la pratique même en un monastère de moniales perdu dans les neiges de l'Eystribygd, au Groenland. L'histoire du monachisme bénédictin, c'est celle de ce texte, façonnant peu à peu l'ensemble des communautés monastiques latines.

Car les bénédictins, à l'inverse d'autres familles religieuses, n'ont pas véritablement de fondateur ; ou mieux, ils en ont une multitude. Saint Benoît est pour eux un législateur, un maître de doctrine spirituelle. C'est à ce titre qu'il exerce sur eux sa paternité. Au lieu de représenter, comme les autres, un moment dans l'évolution du monachisme, sa Règle est devenue, en ses portions les plus essentielles, la norme permanente et définitive de la vie monastique menée en commun. Grâce à sa souplesse merveilleuse, bien loin de figer le monachisme en un type unique, elle s'est adaptée aux lieux, aux temps, aux civilisations, aux aspirations spirituelles de générations de moines, conférant à celles-ci une parenté profonde entre elles. Quoi de plus dissemblable, en effet, sur le plan humain qu'un moine du Cassin du vi^e siècle et un mauriste du xvii^e ; qu'un des membres des grandes communautés carolingiennes et un moine africain d'aujourd'hui ; qu'un

des tenants du « nouveau » monachisme du XII^e siècle et un fils de Dom Guéranger ? Et cependant, existent entre toutes les réalisations diverses de l'idéal monastique bénédictin des liens étroits et des ressemblances foncières ; la physionomie spirituelle du moine reste essentiellement identique au sein des formes contingentes, parce que la même Règle a inspiré celles-ci et leur a imprimé sa marque.

Celui dont l'œuvre allait ainsi devenir le bien commun des moines d'Occident, naquit à Norcia dans les monts de la Sabine, à la fin du V^e siècle (vers 480). Il étudia d'abord à Rome ; puis, très jeune encore, fit choix de la vie ascétique comme de la voie qui devait le conduire sûrement à Dieu. Il la pratiqua à Affila (Enfide) ; par la suite, il s'enfonça plus avant dans la solitude et s'installa en une grotte à Subiaco où il vécut de longues années en ermite. Les moines de Vicovaro en firent leur abbé. Ce premier essai se solda par un échec et Benoît retourna à Subiaco où des disciples vinrent se grouper autour de lui. Plus tard, accompagné de quelques moines, il alla s'installer au sommet du Mont-Cassin et devint le père de plusieurs communautés de moines pour qui il écrivit sa Règle. Le monachisme latin était déjà vieux de deux siècles (saint Martin l'avait implanté en Gaule, à Ligugé, vers 361).

■

Mais de quels éléments dispose-t-on pour traiter de *ce que croyait saint Benoît* ? Quelle est l'importance matérielle de son œuvre écrite ? Quels sont les témoignages susceptibles de nous renseigner sur les vérités qui ont donné à sa vie spirituelle une orientation particulière ?

Ce que croyait Benoît

Benoît de Nursie a laissé sa « Règle des monastères » : un prologue et soixante-treize chapitres. Le volume n'est pas considérable, une centaine de pages dans une édition manuelle. Néanmoins, comparée aux Règles de la même époque dont certaines ne dépassent pas quelques feuillets, c'est l'un des codes les plus complets et les plus étendus.

Moins de cinquante années après la mort de l'abbé, le pape Grégoire le Grand composait une sorte de biographie sous forme de Dialogues, après avoir recueilli les témoignages de quatre de ses moines : Constantin, son successeur au Mont-Cassin, Valencien, abbé du Latran à Rome, Simplicius, le troisième Abbé du Cassin, et Honorat, abbé de Subiaco. Ce dernier qui vivait encore au moment où Grégoire écrivait les Dialogues, n'a probablement été qu'un disciple indirect.

Le livre des Dialogues

L'appel aux témoins directs est impressionnant, mais le pape ne conçoit pas cette biographie à la manière d'un historien moderne. Saint Grégoire désire donner un enseignement spirituel et l'illustrer à l'aide de traits empruntés à la vie de divers saints personnages d'Italie centrale, sans se préoccuper outre mesure de la valeur historique des faits qu'il utilise. L'ouvrage devait connaître une grande diffusion : le pape Zacharie (741-752) traduisit les Dialogues en grec ; ils le furent ensuite en arabe et en anglo-saxon.

Le souci accablant des affaires contrainst Grégoire à

prendre un peu de repos dans une solitude : c'est ainsi qu'il se présente au début du premier Livre. Le diacre Pierre, son disciple préféré, vient l'y rejoindre ; il provoque et recueille les confidences de son maître. Celui-ci témoigne de son regret de n'avoir pas opté pour la vie solitaire, à l'imitation de tant de saints personnages. Étonnement du diacre : y avait-il vraiment eu, à une époque proche, en Italie, une telle floraison de sainteté, authentifiée par des miracles ? Et le pape d'en administrer la preuve. Il déroule aux yeux de son disciple étonné les épisodes d'une vraie légende dorée. Grégoire n'attache pas une importance exagérée aux « merveilles » qu'il raconte : « Il n'est pas besoin de faire les mêmes prodiges pour ressembler (à ces hommes de Dieu). La véritable valeur de la vie n'est pas dans l'éclat des miracles, mais dans la vertu des œuvres. Il y en a beaucoup qui ne font pas de miracles et qui, cependant, ne sont pas inférieurs à ceux qui en font » (D, Liv. I, 12).

Le II^e *Livre des Dialogues* de saint Grégoire n'est pas une vie de saint Benoît à proprement parler. Il y manque trop de faits. C'est un portrait spirituel dont les traits ont été choisis en fonction d'une doctrine à exposer. En analysant les « miracles » retenus parmi d'autres épisodes, le pape se propose de mettre en lumière les qualités qui font le saint, l'homme spirituel. Mais saint Grégoire n'a pas inventé ce qu'il raconte ; il a travaillé sur une matière préexistante, reçue des témoins de la vie de Benoît, quitte à laisser de côté ce qui n'entrait pas directement dans son propos. Les *Dialogues* sont un ouvrage à thèse, mais une thèse qui se veut appuyée sur des faits concrets. Que les faits aient été mal vérifiés par Grégoire dont

Ce que croyait Benoît

l'esprit était enclin à accueillir facilement les manifestations spectaculaires de la puissance de Dieu, nul n'en doute. Les récits existaient néanmoins. Si saint Benoît avait une légende, elle n'a pas été créée de toutes pièces par saint Grégoire ; et nulle légende récente n'est habituellement dépourvue de fondement.

La Règle

Une lecture rapide ne ferait qu'une bouchée de la Règle ; la biographie consacrée par saint Grégoire à l'abbé du Mont-Cassin double à peine le volume du dossier dont nous disposons. Comment espérer découvrir un témoignage vivant de *ce que croyait saint Benoît* à travers un texte législatif, nécessairement impersonnel, et une biographie qui révèle surtout la pensée du pape Grégoire ? N'est-ce pas tenter l'impossible ? Benoît de Nursie n'a jamais parlé de ses relations personnelles avec son Dieu. Point de confidences spirituelles. Son souci fut d'organiser la vie monastique en commun, de décrire le réseau compliqué des relations et des devoirs enserrant chacun des membres de sa famille claustrale et de proposer aux âmes les modalités de leur quête de Dieu.

Dieu est partout présent dans la Règle. Il est la raison dernière de chaque disposition législative, mais saint Benoît ne traite pas directement de Lui ni de ses mystères. Le témoignage apporté par le texte est celui d'une constante référence à Dieu, d'une tendance sans distraction vers le sanctuaire éternel. Le terme n'est pas décrit pour lui-même.

Heureusement pour notre propos, il n'existe pas dans toute l'antiquité chrétienne de code présentant uniquement le caractère juridique d'un document législatif. Le terme de « Règle » revêt des significations multiples. Les moines considèrent la Bible comme leur première *règle* de vie ; la vie d'un saint, du fondateur d'un monastère, constitue elle aussi une *norma*, une règle de vie ; est règle, l'enseignement vivant d'un maître spirituel, d'un abbé. Quant aux Règles proprement dites, ce sont des documents très riches contenant, à côté de prescriptions contingentes non essentielles, des exhortations, des conseils et surtout des enseignements universels. Elles portent la marque du long processus d'élaboration dont elles firent l'objet. Ce sont des documents vivants, et qui reflètent la vie.

La Règle de saint Benoît est un chef-d'œuvre ; elle l'emporte de loin sur toutes les règles latines de même époque ; elle énonce des principes généraux, très nets, pleins de largeur et de souplesse, et témoigne d'une riche expérience ; elle contient des exhortations précises et nourries. Avec le souci de l'équilibre et de la modération, elle est attentive à ne freiner aucune aspiration généreuse, tout en faisant preuve d'une grande sagesse. On la comparerait volontiers à un brasier plus ardent qu'éclatant. C'est quelque chose de très pur, de décanté.

Les Dialogues mettaient en scène un ermite ¹, devenu père malgré lui, un mystique possédant de nombreux charismes ² : le don des larmes, la science de Dieu, la connaissance des secrets des cœurs, le don des miracles. La

1. L'ermite est le moine qui vit seul, par opposition au cénobite qui est inséré dans une communauté.

2. On nomme « charisme » un don gratuit de l'Esprit-Saint permettant une activité dépassant le mode humain habituel.

Ce que croyait Benoît

Règle révèle le visage d'un sage, législateur d'un monachisme fait de mesure et de discernement.

Le problème des sources

Saint Benoît ne fait pas exception parmi les législateurs de tous les temps. Son œuvre utilise des sources plus anciennes. Il cite tout d'abord l'Écriture, et de façon explicite. Sa Règle, on le verra, s'efforce d'en actualiser le message. Au dernier chapitre, saint Benoît renvoie « celui qui tend à une vie parfaite » aux « enseignements des saints Pères ». « Quel est le livre des saints Pères catholiques³ qui ne nous enseigne hautement le droit chemin pour parvenir à notre Créateur ? Également les Conférences des Pères, leurs Institutions⁴ et leurs Vies comme aussi la Règle de notre Père saint Basile, que sont-elles autre chose, sinon l'exemplaire des moines qui vivent et obéissent convenablement, et la source des vertus ? » (R 73).

Les ouvrages qu'il recommande à ses moines, Benoît les avait lus lui-même, il les avait longuement médités et assimilés. Il n'avait pas l'intention de faire œuvre originale ; aussi n'a-t-il pas hésité à puiser largement dans les livres de ses prédécesseurs : c'était le trésor commun de la tradition monastique. Maint passage de sa Règle se réfère implicitement aux œuvres des anciens Pères : saint Augus-

3. Les Pères « catholiques », pour saint Benoît, sont ceux qui appartiennent à la seule véritable Église du Christ, par opposition à ceux qui s'en sont séparés.

4. Les Conférences des Pères et les Institutions monastiques sont l'œuvre de Jean Cassien († 440), fondateur du monachisme provençal. Il est le principal initiateur des latins aux traditions monastiques de l'Égypte.

tin surtout, saint Ambroise, saint Jérôme et saint Léon le Grand ; on y trouve de nombreuses réminiscences de saint Cyprien, d'autres de Sulpice Sévère (en sa Vie de saint Martin) ; d'autres encore sont l'écho de sources liturgiques, le Sacramentaire gélasien notamment. Pour les auteurs monastiques, on a relevé depuis longtemps la dette considérable de saint Benoît à l'égard de Cassien ; des emprunts sont faits aux œuvres orientales : Règles de saint Pacôme, de saint Basile, la *Regula Patrum*, la *Regula orientalis* attribuée à saint Macaire, les recueils d'Apophtegmes⁵ connus par la traduction (contemporaine de saint Benoît) faite à Rome par Pélage et Jean ; les Vies des Pères, l'Histoire Lausiaque de Pallade, l'Histoire des moines de Rufin ; les Règles occidentales sont mises aussi à contribution : les Règles dites de saint Augustin et celle de saint Césaire d'Arles.

Toute la tradition égyptienne et orientale fait sentir son influence à travers Cassien qui a inspiré les chapitres doctrinaux de la Règle. Celle-ci se présente apparemment comme un tissu d'extraits. A la manière des œuvres analogues, elle charrie de nombreux éléments communs à tout le monachisme.

Ainsi, depuis longtemps, les commentateurs se sont-ils appliqués à relever les emprunts de saint Benoît à ses devanciers et à rapprocher les passages de sa Règle des textes parallèles de la tradition monastique antérieure d'Orient et d'Occident. Mais nul n'avait prêté grande attention à une très longue Règle latine, la plus proluxe

5. Mot grec désignant un précepte, un oracle, une parole d'enseignement qui recèle un sens profond. Les recueils d'Apophtegmes reflètent l'enseignement des moines d'Egypte et de Palestine.

de beaucoup parmi celles qui ont été conservées, connue par la « Concordance des Règles » due au moine carolingien Benoît d'Aniane⁶. Cette œuvre abondante comportait un très long prologue et quatre-vingt-quinze chapitres, copieux pour la plupart. De nombreux passages en étaient communs avec la Règle de saint Benoît, surtout dans les premiers chapitres.

Une méthode habituellement admise en critique textuelle fait bénéficier les textes plus courts d'un préjugé favorable. La profusion quelque peu incohérente de la Règle parente l'avait donc fait considérer assez rapidement comme le premier commentaire connu de la Règle de saint Benoît.

Benoît d'Aniane transcrivit ce document sous le nom de *Règle du Maître*. C'est en fait un texte absolument anonyme. Auparavant, quelques manuscrits la nommaient la *Règle des Pères*, sans plus de précisions.

Peu de temps avant la première guerre mondiale, un moine de Solesmes, Dom Augustin Genestout, qui préparait alors une nouvelle édition critique de la Règle de saint Benoît, fut amené à étudier de près les passages communs aux deux Règles. Il en vint à penser que la dépendance ne se vérifiait pas dans le sens communément admis. C'est, au contraire, Benoît qui avait reproduit le Maître et en avait résumé certains développements. Dès lors, la situation était renversée : le Maître n'était plus un commentateur de saint Benoît, c'est le Patriarche des moines qui faisait figure d'abréviateur et de disciple.

6. Afin d'offrir une sorte de Commentaire de la Règle de saint Benoît, Benoît d'Aniane (750-821) édita les passages parallèles des anciennes Règles monastiques qu'il connaissait.

La conclusion révolutionnaire ne s'imposa pas d'emblée ; dès qu'elle fut connue, la thèse de Dom Genestout fut vigoureusement combattue. Elle présentait d'ailleurs un certain nombre de points faibles. Après trente-cinq ans de discussions et de recherches, après deux congrès internationaux, l'un tenu à Spolète en 1956, l'autre à Rome en 1971, après l'édition intégrale de la Règle du Maître et de minutieuses analyses menées sur les terrains de l'histoire, de la théologie, de la philologie, l'antériorité de la Règle du Maître sous une forme moins évoluée que l'état définitif, est une hypothèse infiniment plus probable que la relation inverse.

Mais l'histoire de la formation de la Règle du Maître n'en est encore qu'à ses débuts. Celle-ci a connu plusieurs recensions et son texte primitif n'est pas accessible. Est-elle l'œuvre de plusieurs auteurs successifs ou d'un seul ? A quel niveau de sa rédaction se situent les relations avec la Règle de saint Benoît ? Y eut-il une influence de la Règle bénédictine sur la rédaction ultime de la Règle du Maître, comme certains indices semblent le démontrer ? Autant de questions qui restent encore sans réponse satisfaisante et qui le demeureront probablement longtemps encore. Le plus ancien manuscrit connu de la Règle du Maître est d'un demi-siècle postérieur à la rédaction de la Règle bénédictine.

Quoi qu'il en soit, l'expérience acquise grâce aux travaux d'exégèse biblique devrait rendre prudent à l'égard de théories trop simples. Il n'est pas absolument certain que le texte du Maître constitue un tout homogène quant au style et aux intentions et soit l'œuvre d'un auteur unique. Une règle monastique, fruit de l'expérience, se forme

habituellement par étapes successives : les fondateurs d'ordres plus récents nous l'ont appris. La gestation est nécessairement lente. Le noyau primitif s'enrichit de gloses explicatives, de feuillets additionnels, de remarques dictées par les exigences de la vie quotidienne. Un travail ultérieur de refonte et d'harmonisation n'élimine pas nécessairement certaines petites incohérences. Par ailleurs, on n'attendait pas la mort d'un auteur célèbre pour faire des copies de son œuvre, parfois à son insu ; et il arrivait que l'auteur lui-même reprenne son travail et continue à le retoucher jusqu'à sa mort. Beaucoup d'anomalies s'expliqueraient ainsi.

Il importe enfin de distinguer les sources littéraires et leur utilisation. Le rédacteur d'une Règle est un Abbé qui a d'abord reçu lui-même une formation spirituelle au sein d'une tradition vivante ; il a acquis, du fait de sa charge, une expérience personnelle. Lorsqu'il utilise une œuvre antérieure dans sa propre construction, il n'en est pas l'esclave et n'en adopte pas nécessairement toutes les perspectives, alors même qu'il en reprend textuellement de longs passages. Il fait entrer dans son édifice personnel le fruit de ses lectures : les emprunts au *codex* préexistant sont peu à peu métamorphosés. Saint Benoît est beaucoup plus personnel qu'il ne paraît à un lecteur superficiel, et sa Règle est bien à lui.

La Règle « pressis de la perfection »

La Règle du Maître organisait la vie et l'ascèse du monastère autour de la personne de l'Abbé ; saint Benoît,

sans rien renier de cette conception fondamentale, la complète par une autre, et lui donne une dimension nouvelle, celle des relations fraternelles et des égards mutuels dans la charité ; saint Augustin, ignoré par le Maître, lui sert alors de guide et de point de référence. Sous cette même influence, il laisse à l'autorité vivante de l'Abbé le soin de juger de nombreux cas concrets pour lesquels, à l'opposé du Maître, il se refuse à formuler une législation obligatoire. On constate chez lui un grand sens des personnes et des circonstances, une évolution vers une conception plus médicinale et pastorale de l'autorité. D'une manière générale, Benoît de Nursie s'attache à l'aspect subjectif et qualitatif de l'observance et, par de nombreuses notations, met l'accent sur l'élément central de la vie monastique : la charité. Les âmes sont sa préoccupation majeure. Il est attentif aux besoins des faibles, de ceux qui sont tentés ou portés au découragement ; mais il sait aussi se montrer strict et parfois plus sévère que le Maître.

Il ne connaît pas de pratiques pénitentielles autres que le jeûne, l'abstinence et les veilles, et il les veut modérées ; une large part est laissée à la spontanéité, à la générosité individuelle sous la vigilance de l'Abbé ; l'austérité est réelle, non écrasante ; le travail a une large place et Benoît n'hésite pas à réduire l'Office en conséquence.

Il n'a pas composé pour ses disciples un livre de doctrine, il a écrit un code ; il a présenté le moyen de réaliser pratiquement l'idéal très élevé décrit par Cassien dans ses Conférences. Il qualifie son œuvre de « toute petite Règle de commencement » : pour lui c'est un point

de départ. Le but est de préparer l'âme à la contemplation, de lui tracer une voie, grâce à une ascèse progressive, vers la prière pure dans l'Esprit-Saint, et de l'ouvrir enfin, après élimination de tous les obstacles, à l'action illimitée de la troisième Personne de la Trinité : « les hauteurs sublimes de doctrine et de vertu » (R 73).

La Règle est une sorte de synthèse ramassant l'enseignement spirituel des formes et traditions monastiques qui l'ont précédée : l'Égypte, saint Basile, saint Augustin. En se servant du texte du Maître, Benoît a réalisé avec une sûreté incomparable une sélection en vue de l'unification de ces apports multiples. Grégoire le Grand l'avait dit « rempli de l'esprit de tous les justes », pensant surtout aux prophètes de l'ancienne alliance et aux apôtres ; sans verser dans l'exagération, on peut souscrire à ce jugement en l'entendant des pères du monachisme ; la Règle bénédictine a bénéficié de l'expérience et du charisme de tous les « anciens », retenant le meilleur et le plus éprouvé. Du fait de son élévation et de sa *discretio* (au sens de « discernement des esprits »), elle peut être considérée comme un résumé complet de l'idéal pratique de perfection évangélique vécu au sein d'une communauté monastique.

Selon Benoît de Cluse, la Règle renferme « toute la perfection évangélique et apostolique⁷ ». Les siècles ont ratifié ce jugement. On se tromperait en ne voyant en elle qu'un moment de l'évolution d'une institution en devenir. Sans doute elle est telle par nombre de ses dispositions pratiques, aujourd'hui périmées ; elle a besoin

7. *Vita*, n° 4, « Monumenta Germaniæ Historica, Scriptorum », t. XII, Hanovre, 1856, p. 199.

La vie et la Règle de saint Benoît

d'être précisée et adaptée ; mais elle contient surtout des trésors de doctrine d'une valeur permanente.

« Vous me demandez mon sentiment, écrivait une mystique du XVII^e siècle, Marie de l'Incarnation, Moi je vous dis que tout le pressis de la perfection est enclos (dans cette Règle), et qu'il n'a aucun Ordre dans l'Eglise qu'il n'ait emprunté ce qu'il a de plus saint de saint Benoît et de ses saints enfants ⁸. »

8. *Correspondance*, Lettre LXXXI (1644), Solesmes, 1971, p. 228.

La physionomie spirituelle de Benoît de Nursie

Depuis Andrea di Cione Orcagna, un peintre du xiv^e siècle († v. 1368), il est arrivé que saint Benoît fût représenté les verges à la main. Rien de plus propre pour en éloigner les hommes du xx^e siècle. L'image est heureusement fallacieuse. Benoît de Nursie connaissait l'usage des châtiments corporels — pouvait-il en être autrement pour un contemporain des premiers rois mérovingiens ? — mais l'initiative du peintre toscan limite à l'extrême l'image de l'Abbé et la fausse. Celui-ci n'est ni un pédagogue, responsable d'êtres dont l'évolution virile a été arrêtée, ni un gendarme soucieux du respect des lois. Son bâton pastoral a une signification tout autre.

Mais enfin, pourquoi la physionomie de saint Benoît paraît-elle si austère au premier abord, alors qu'il était tout de bonté et la condescendance personnifiée, souffrant avec ceux qui souffraient, aimant tout le monde, indulgent à toute faute sauf à l'orgueil, ne voulant pas voir de tristesse autour de lui ! De cette austérité apparente, l'iconographie, surtout celle des temps modernes,

est responsable pour une part. Les « saint Benoît » de l'école de Beuron, dans leur raideur olympienne, avec leurs barbes et leurs livres, n'ont rien de particulièrement attirant. La présentation que saint Grégoire le Grand a fait de l'Abbé du Cassin n'est pas non plus sans avoir eu quelques répercussions sur son image. Malgré le charme des récits, saint Benoît se trouve placé dans la catégorie des thaumaturges, des « saints à miracles », et la biographie présente des récits littérairement un peu trop élaborés. Mais ne nous laissons pas impressionner plus qu'il ne convient par le style !

Les qualités humaines

L'attraction n'est jamais le fait des tempéraments maussades, fussent-ils profondément unis à Dieu. Or Benoît de Nursie a exercé sur ses contemporains une grande attraction. Il a le don d'éveiller l'affection chez ceux qui l'entourent, et se révèle très attachant. Sa nourrice l'aime tant qu'elle le suit dans sa première retraite. C'était sa nourrice, dira-t-on ! mais le premier miracle du saint, celui du crible brisé, manifeste chez lui le don d'entrer dans la souffrance d'autrui, de la comprendre : « Benoît, aussi religieux qu'aimant, ne put voir pleurer sa nourrice sans souffrir avec elle » (D 1) ; une fois le crible réparé, Grégoire montre le jeune ascète « consolant tendrement » celle-ci.

L'attachement du moine Romain, dès la première rencontre, s'explique de la même manière. Un charme particulier émanait de sa personne. Il contribuera à lui atta-

Ce que croyait Benoît

cher ses disciples, des moines, et de nombreux laïques, tel le frère du moine Valentinien « qui avait l'habitude de se rendre une fois l'an, de chez lui jusqu'au monastère, à jeûn, pour demander les prières du serviteur de Dieu et pour voir son frère » (D 13).

S'il avait le don de gagner les cœurs, l'Abbé ne s'y complaisait pas. C'était avant tout un homme équilibré. Saint Benoît se présente à nous comme un esprit épris d'ordre, aimant le voir régner autour de lui. Il se fait du moine une conception très ordonnée, pleine de pondération. Il le veut mûr et d'esprit solide. Il aime les administrateurs qui savent ce qu'ils font, et ne laissent pas leur office à l'abandon ; il recherche la sagesse dans l'organisation pratique. Non qu'il soit méticuleux : il se montre même large et souple, mais rien ne lui déplaît tant chez les siens que le laisser-aller, le bavardage, le gaspillage du temps et des biens, le manque de prévoyance. Si ces défauts prennent un caractère systématique comme chez les moines vagabonds (saint Benoît dit « gyrovagues ») ou les moines sans supérieur (qu'il appelle « sara-baïtes »), il ne trouve pas de mots assez forts pour les flétrir : « une espèce détestable..., il vaut mieux se taire sur la misérable conduite de ces moines que d'en parler davantage » (R 1). Saint Benoît veut que ses disciples aient de l'ordre, il demande que l'on tienne des inventaires, que l'on sache ce que l'on donne et ce que l'on reçoit. Le travail, la lecture, auront un caractère suivi et consciencieux.

Sérieux n'est pas synonyme d'ennui ; c'est plutôt une caractéristique des tempéraments adultes. On perçoit à travers certaines remarques l'agacement ressenti par saint

Benoît devant la profusion des paroles ; comme homme, il supporte mal les tempéraments brouillons, les irresponsables ; il n'a rien d'un rabat-joie et bien des traits témoignent de son sens de l'humour, mais il ne veut pas de décisions prises sans préparation et à l'aventure. Ce qu'il aime, c'est la gravité calme, la force contenue, le silence, la douceur et le respect mutuel ; surtout l'attention. Il recherche en tout la juste mesure, ne précipite rien, prend le temps de réfléchir, discerne et s'efforce en toute occasion de découvrir la solution équilibrée, riche d'avenir et susceptible de durer. Il aime les âmes qui vivent dans les zones profondes de leur cœur et non à la surface. Il recommande le silence et la paix.

Dans ses instruments de l'art spirituel, il a mis en bonne place les simples vertus naturelles. Il prône le soin, la propreté, l'exactitude ; son estime est grande pour la franchise, l'honnêteté, la loyauté, la tempérance, le sens des responsabilités. Une vie rythmée par les heures, les jours, les saisons, les fêtes, lui convient. Toutes choses bien en place. Dès le principe, il s'emploie à barrer certaines voies qui lui paraissent des impasses ; il établit ses moines en un lieu, il les y fixe par un vœu de stabilité ; il les attache à un travail, de préférence conforme à leurs aptitudes et à leurs goûts. Son monastère fait partie d'un paysage ; il est enraciné dans un terroir. Mais en même temps des horizons spirituels illimités s'ouvrent aux yeux des disciples qu'il a rassemblés pour un pèlerinage tout spirituel et intérieur. Dans leur demeure terrestre, tout est sacré, car Dieu habite au milieu d'eux.

Ainsi apparaît Benoît, homme sans complication, pratique et direct. Il n'a pas le tempérament spéculatif,

mais au plus haut point le sens du concret et de la réalité. Aux doctrines savamment exposées, il préfère la description d'attitudes et de gestes porteurs d'une signification que tous perçoivent aisément. Il a le génie des formules simples et lapidaires ; la mémoire les garde plus sûrement ; sa manière est souvent proche de celle des pères du désert qui formulaient des « sentences », les « apophtegmes ».

Une autre marque de son esprit : le souci de la vérité et de la logique des choses : « L'Abbé qui aura été jugé digne de gouverner le monastère doit se souvenir sans cesse du nom qu'on lui donne, et réaliser dans ses actions le titre de Supérieur » (R 2). « L'oratoire sera ce qu'indique son nom. On n'y fera et on n'y disposera rien d'étranger à sa destination » (R 52). Le moine n'a pas d'autre programme que de réaliser sa vocation qui se trouve inscrite dans son nom. Etre et agir doivent correspondre, et la vie entière s'emploie à éliminer les illogismes, les manques de vérité qui déshonorent tant d'hommes.

La langue utilisée par saint Benoît est celle de son temps. Il parle simplement à des hommes simples, dans le latin dont usaient les campaniens du ^{vi} siècle. Son style est vivant, libre, absolument exempt de recherche. L'idée de faire œuvre littéraire ne l'a pas effleuré. Il n'éprouve aucune répugnance à se répéter ; au long de la Règle reviennent les mêmes mots, les mêmes expressions. C'est une garantie de l'homogénéité de l'ensemble, de l'unité d'auteur pour toutes les parties du texte, en dépit d'un certain désordre dans la composition. Pourtant Benoît a les qualités d'un véritable auteur, car il clarifie tous les emprunts littéraires dont il se sert ; une retouche minime

lui suffit parfois à rendre lumineux un texte énigmatique de ses devanciers.

Benoît écrit avec spontanéité ; il semble que, dans certaines formules, on perçoive l'écho de son enseignement oral, les mots qu'il aimait redire à ses moines. Il a des phrases stéréotypées, des idées-forces. Comme l'évangéliste saint Jean, qu'il cite peu d'ailleurs, il n'a pas conscience de se répéter ; d'une phrase à l'autre, il se reprend, rectifie sa pensée, la complète grâce à une nuance nouvelle. Il progresse de cette manière tout au long de sa Règle.

Au fait, ces répétitions sont-elles vraiment inconscientes ? La répétition est un procédé qui favorise la mémorisation d'un texte. Les sentences de la Règle s'imprimaient dans les esprits, étaient reprises dans une « méditation » continuelle, créant peu à peu des réflexes conformes aux principes fortement affirmés.

Il ne faut pas imaginer Benoît de Nursie positif et terre à terre, dépourvu d'imagination et prisonnier d'une sorte de légalisme. Son intelligence est affinée, apte à percevoir les nuances et prompte à réagir aux apports venus par d'autres voies que la raison raisonnante. Saint Benoît est intuitif ; il a le sens des différences d'origine, d'âge, de condition sociale ; il sait que les tempéraments sont divers et ne réagissent pas de la même manière ; il manifeste le souci de s'y adapter ; ainsi au chapitre sur la boisson : « Chacun a reçu son don particulier, l'un d'une façon, l'autre d'une autre. Ce n'est donc pas sans quelque scrupule que nous entreprenons de régler pour les autres la mesure de leur nourriture » (R 40). Il le fait néanmoins, car il le devait comme Abbé et législateur, mais

avec un sens aigu des diversités. Il en va ainsi du sommeil, du travail, du mode de la correction, de la formation spirituelle. Il a « égard au tempérament de ceux qui sont faibles ». L'Abbé doit se garder à la fois de l'acception des personnes et de la tentation d'uniformité, si commode pour un chef ; « il doit varier son mode d'agir selon les moments et les circonstances, joignant manières douces et fermes, montrant tantôt la sévérité d'un maître, tantôt l'affection d'un père » (R 2). Les besoins de chacun ne sont pas identiques, mais tous ont devant Dieu une égalité foncière, une profonde similitude.

Benoît connaît la faiblesse des hommes ; il ne se fait pas d'illusions : il sait qu'il y a des résistances même peu raisonnables ; il déteste les grogneries (« le vice du murmure »), mais il s'emploie à les prévenir en leur retirant toute cause juste ou même tout prétexte. Il a constaté chez les siens des crises de découragement devant un travail qui dépasse les forces (ou que l'on croit tel), les tentations de fuite. Dans le *Livre des Dialogues*, Grégoire n'a pas décrit une société de purs esprits ou de saints parvenus à l'ultime étape de la perfection évangélique ; autour du fondateur on voit des bavards, des gourmands, des vaniteux ; certains sont incapables de rester avec leurs frères à l'oraison ; l'obéissance est loin d'être toujours satisfaisante ; il y a même des entorses graves à l'esprit de pauvreté. Saint Benoît dans sa Règle se montre réaliste : il n'exige pas trop ; il prend des précautions ; il fait appel au sens surnaturel de ses disciples, sans verser dans un surnaturalisme ignorant des faiblesses.

Le fondateur se montre attentif au retentissement de l'âge sur le psychisme ; il ne s'étonne pas que la coexis-

tence des générations diverses dans le monastère pose assez souvent de délicats problèmes. Nulle illusion chez lui, et en même temps un besoin de faire confiance et un sain optimisme.

Pour achever ce portrait humain, il faudrait évoquer la bonne grâce de saint Benoît. Maint passage des *Dialogues* en témoigne : il remercie quand on lui apporte un pain empoisonné, il remercie lorsqu'on lui remet un cadeau dont une moitié a été soustraite par le porteur : son don de lire dans les cœurs ne l'incite pas à « écraser » les coupables ; il se contente habituellement d'une remarque amicale, d'un léger reproche attristé. Il est rare qu'il se fâche. Cela arrive, mais à ce moment même il prie pour le coupable et le gagne secrètement. Sa douceur est sans faiblesse, sa sévérité sans rudesse inutile. Le secret d'une telle harmonie intérieure n'est pas à chercher seulement dans un heureux tempérament ; elle a sa source dans la sainteté de Benoît.

Une âme de foi

La droiture du fondateur le porte naturellement à une orthodoxie intransigeante. L'occasion se représentera de parler de son opposition au pélagianisme¹ et de ses réactions contre l'arianisme² des envahisseurs de l'Italie :

1. Le moine celte Pélage (v^e siècle) tendait à majorer le rôle de l'homme dans l'œuvre de sa propre sanctification et de son retour à Dieu. Pour lui, la grâce était surtout une lumière extérieure plus qu'un dynamisme interne surélevant l'agir humain.

2. Arius (255-338), prêtre d'Alexandrie, niait l'égalité de nature entre le Fils de Dieu et son Père. Pour lui, le Verbe a été créé, il n'est pas Dieu au sens propre.

les Goths. A l'Office, il ne veut de lectures que puisées dans les Livres canoniques de la Sainte Ecriture et « les Commentaires qui en ont été faits par les plus renommés des docteurs orthodoxes ³ et des Pères catholiques » (R 9). Même réserve au chapitre 73. Pas de doctrine douteuse : une nourriture saine pour les âmes.

Ce n'est là qu'un aspect de sa foi. Il voit dans celle-ci une valeur suprême, première, une condition indispensable à toute vie monastique. A bien des égards sa propre existence ressemble à celle d'Abraham « qui crut à Dieu ». C'est ce que s'employait à montrer Bossuet dans son panégyrique bien connu de saint Benoît. Un premier exode l'a conduit de la maison de son père au désert. Il a abandonné ce qu'il paraissait posséder, pour l'inconnu où il se sentait appelé. Par amour de Dieu, il a consenti à risquer sa vie dans l'aventure érémitique. Un premier échec à Vicovaro ne l'a pas troublé.

A Subiaco, il a connu aussi un demi-échec ; sa bonté, son amabilité n'ont pas réussi à désarmer l'opposition du prêtre Florentius ; pour éviter le pire, il a consenti à disparaître, faisant confiance à Dieu pour parachever l'œuvre commencée.

Au Mont-Cassin, il s'est remis à l'œuvre : il a créé un monastère solide pour lequel il a composé une Règle. Or voici qu'un jour, un noble du voisinage, Théoprobe, un ami qu'il avait converti lui-même, « entra dans la cellule du Père et le trouva pleurant amèrement ; il attendit longtemps ; les larmes n'arrêtaient pas ; et l'homme de Dieu ne pleurait pas comme il en avait l'habitude lorsqu'il priait, il pleurait avec affliction ». Le visiteur lui demanda

3. Ceux dont la foi et l'enseignement sont exempts d'erreurs.

la raison de sa peine, et l'homme de Dieu répondit : « Tout ce monastère que j'ai construit, tout ce que j'ai rassemblé pour les frères, a été livré aux païens par un jugement du Dieu Tout-Puissant » (D 17). Ainsi l'œuvre de sa vie lui apparaissait-elle comme un échec, vouée qu'elle était à l'anéantissement. Le Cassin devait être détruit par les Lombards. Dans la foi, Dieu demandait à Benoît le sacrifice suprême de ce qu'il avait eu tant de mal à édifier. Il n'est pas dit qu'il lui ait révélé l'avenir de son Ordre : l'Europe barbare formée par la Règle du Cassin, son patronage invoqué sur les nations d'Occident. Comme Abraham, saint Benoît vécut dans la foi, acceptant les dépouillements successifs et le sacrifice de ce qu'il avait de plus cher, assuré, quoi qu'il arrive, de la fidélité de son Dieu. Sa confiance fut totale.

Pour la sanctification de ses moines, il ne s'est appuyé ni sur sa Règle, ni sur les observances qu'elle proposait, ni sur les forces de l'homme, mais sur Dieu seul. L'œuvre à réaliser est l'œuvre même de Dieu : il en est l'unique agent, et elle se réalise malgré les apparences, dans la faiblesse des moyens humains.

Parce qu'il avait la foi, saint Benoît fut un homme de prière. Il a le sentiment constant de la présence divine et demande à ses moines de se tenir devant elle comme si elle leur était manifestée. Sa gravité est faite d'un recueillement qui rayonne sur ses attitudes extérieures. L'Abbé du Mont-Cassin est un homme pour qui Dieu seul compte ; sa conduite est régie par la pensée de Dieu. Il est tourné vers l'invisible et cherche incessamment la Face du Seigneur. Son âme n'est pleinement elle-même qu'en vivant cette relation de dépendance. Elle aime à se sentir enve-

loppée de cette protection, couverte par la main toute-puissante de Dieu. La recherche de Dieu fait le fond de sa nature ; une sorte de mouvement spontané, puissant et calme, le soulève incessamment vers son Créateur. « Pour qui voit le Créateur, la création tout entière est bien petite, commentait saint Grégoire. Si peu qu'il ait entrevu la lumière de Dieu, tout ce qui est créé lui devient trop étroit ; car la lumière de la contemplation intérieure élargit la mesure de l'âme et, à force de tendre à Dieu, elle dépasse le monde » (D 35).

Les fruits de cette stabilité intérieure étaient la paix et la joie. Saint Benoît désire voir tous ses fils heureux ; il veut que « dans la maison de Dieu personne ne soit troublé ni contristé » (R 31).

Plusieurs de ses miracles n'ont pas d'autre but que de rendre la paix et la joie à ceux qui l'entourent. Le miracle du fauchoir remonté du lac s'explique ainsi : « Benoît rendit son outil au Goth en disant : « Tiens, travaille et ne sois plus triste » (D 6).

Lui-même, qui donne à ses disciples la consigne de chercher la paix et de la poursuivre (R prol. cf. Ps 33, 15), n'a pas consenti à sortir de sa paix. Il a vécu dans un monde bouleversé ; il a pressenti de plus profonds bouleversements pour l'avenir ; il en a souffert, mais n'a cessé de s'appuyer sur Dieu. A la mort de sa sœur, il a négligé sa peine personnelle ; attentif à ce que les hommes ne voient pas, il s'est montré « heureux avec elle de sa gloire ; il a remercié Dieu en chantant des hymnes et des louanges » (D 34). Dieu seul compte. Le saint se place résolument dans cette optique pour juger toutes choses, d'où la primauté absolue du spirituel dans l'organisation

de son monastère, et la propre conscience qu'il a de sa petitesse.

Une force ardente

La foi et l'humilité : deux attitudes d'âme qu'il pensait à bon droit indispensables. Grâce à elles, Benoît se sent fort de la force même de Dieu. Il fait montre d'un caractère ferme, absolu, inébranlable ; il maintient fortement les principes, au prix d'un peu de rigidité à l'occasion. Son échec auprès des moines de Vicovaro n'est-il pas dû à un excès de sévérité juvénile ? On serait tenté de le croire. Il ne s'en est jamais entièrement départi. On sent qu'il craint davantage le manque d'autorité que certains de ses excès. Il n'a pas peur qu'elle s'exerce fortement, et l'idéal qu'il formule est très exigeant. Il prend souvent en considération les limites et les insuffisances des hommes, supérieurs comme inférieurs ; il se penche sur eux sans l'étonnement scandalisé du pharisien, sans même la douloureuse surprise de celui qui comptait trop sur ses disciples ; son code pénal est un chef-d'œuvre de délicatesse humaine ; au chapitre des « choses impossibles », il adopte le point de vue du moine qui doit obéir et permet à celui-ci de manifester ses difficultés ; mais il ne renonce en fait à aucune de ses exigences et ne consent pas à réduire l'idéal.

Ne nous laissons pas tromper aux apparences ! Sous son allure paisible, sage, apparemment prosaïque et honnête, bonhomme à la manière de saint François de Sales, Benoît cache un feu dévorant, une ardeur insatiable de

Ce que croyait Benoît

perfection. Une vie intérieure d'une puissance incroyable l'anime au-dedans. Ce tolérant, ce condescendant, ce chef sans illusion ne saurait se contenter de la médiocrité. Il ne veut pas de partage. Il a le souci de « plaire à Dieu seul » ; il se montre épris d'absolu. A ses yeux la vie ne vaut d'être vécue que si elle est une course vers la perfection de l'amour. Son intransigeance ne capitulera pas jusqu'à ce que l'unité soit rétablie et que cesse l'écartèlement entre les forces contraires du bien et du mal ; la virginité de son désir est absolue. Il veut « tout donner sur terre, pour tout gagner au ciel » (D 21). S'il était besoin d'un supplément de lumière, on pourrait le demander au vocabulaire de Benoît : il aime les superlatifs, les expressions de totalité et d'exclusion, qui trahissent sa véhémence foncière et sa soif d'absolu : « toujours, jamais, tous, que personne absolument..., en aucun cas, tout de suite, de toutes manières... »

Cette ardeur déborde sur les autres en charité prévenante, attentive, en compassion, en compréhension. Beaucoup de ses miracles sont des gestes de bonté, ainsi qu'on l'a dit. Il compatit aux angoisses, il console (D 27), il accueille, et dans sa Règle, s'il se présente comme un maître, c'est surtout comme un père très aimant.

Tel est l'auteur de la Règle : une force pleinement maîtresse d'elle-même, humblement consciente des droits absolus de Dieu et prête à tout sacrifier pour eux. Il est souvent arrivé qu'un Abbé ou un moine ait été qualifié « d'autre Benoît » ; le titre ne fait que souligner l'importance exceptionnelle du premier Benoît dans l'histoire de la spiritualité. Une belle Antienne, d'origine allemande, le qualifie de *cælestis norma vitæ*, titre difficile à traduire,

La physionomie spirituelle de Benoît de Nursie

qui évoque néanmoins les idées de règle vivante et de modèle de vie angélique ; le chant donne encore à saint Benoît les titres de « docteur » et de « chef ». Il l'est, en effet, toujours, de manière permanente, même après plus de quatorze siècles.

La parole de Dieu

Saint Benoît avait une connaissance profonde de l'Écriture ; les nombreux renvois qu'il y fait, les citations implicites et explicites dont fourmille la Règle, témoignent de sa familiarité à l'égard du texte sacré. Nul doute qu'il ait pratiqué le premier cette écoute attentive qu'il demande à ses disciples : « Ecoute, ô mon fils » (R Prol.) ; qu'il ait lui-même « prêté l'oreille de son cœur » à la parole de Dieu. Il a le souci de faciliter à ses moines cette audition de l'Écriture ; plusieurs dispositions de la Règle en font foi. A l'Office, pendant les lectures, tirées pour la plupart des livres inspirés, reconnus tels par l'Eglise (les livres « d'autorité divine »), les frères prennent une position plus confortable : ils sont assis sur les bancs ; tandis que pour la psalmodie, ils chantent debout. Au réfectoire, on continuait les lectures inachevées au chœur : « Qu'on observe un complet silence à table, et qu'on n'y entende ni chuchotement ni bruit de paroles, mais seulement la voix du lecteur » (R 38).

Ce dernier est choisi parmi les moines les plus aptes à faire profiter les autres de la lecture : « les frères ne

liront (pas) selon le rang qu'ils occupent mais seulement ceux-là qui peuvent se faire entendre de manière à édifier » (R 38).

Les frères ont souvent l'occasion de lire ou d'entendre l'Ecriture : l'Office de la nuit comporte de longues lectures, de trois à douze selon les jours ; à table, ils l'entendent encore ; avant Complies, ils se réunissent pour en écouter quatre à cinq feuillets. Souvent entre l'Office de nuit et celui du matin, ils s'emploient à la mémoriser, en apprenant par cœur de longs passages qu'ils rediront tout bas pendant le travail ; sans compter les longues heures de *lectio divina* dont l'Ecriture est la principale matière, avec ses Commentaires par les saints Pères. La Bible est donc, par la volonté du Législateur qui se fait ainsi l'écho de toute la tradition monastique antérieure, le Livre par excellence du moine, le seul livre qu'il étudie vraiment pour lui-même.

La Bible dans la Règle

Saint Benoît n'a pas cité tous les Livres de l'Ecriture sainte. Il a privilégié les psaumes dont tous les versets étaient présents à sa mémoire : il les chantait tous chaque semaine, et certains revenaient quotidiennement à l'office.

Les livres sapientiaux lui fournissaient un arsenal de sentences brèves, bien frappées, faciles à retenir, qui trouvaient spontanément leur place dans une Règle monastique dont le ton offre maintes analogies avec la littérature de Sagesse : « Reçois volontiers l'avertissement d'un

Ce que croyait Benoît

père plein de tendresse, et accomplis-le efficacement » (R Prol.). Le *Siracide* et les *Proverbes* sont souvent cités.

Le propos de saint Benoît étant de tracer pour ses disciples un chemin, une voie vers la prière contemplative, en décrivant les modalités du combat spirituel préliminaire (l'ascèse), il a demandé principalement à l'Évangile de saint Matthieu l'enseignement moral à mettre en pratique. C'est également dans les consignes morales des épîtres de saint Paul qu'il a puisé, sans faire appel à l'enseignement proprement doctrinal de l'Apôtre.

Il évoque plusieurs figures bibliques pour provoquer le moine à la conversion et pour le soutenir ensuite dans son effort de vie vertueuse. Jacob, Samuel, Daniel, le grand prêtre Héli, saint Paul, Ananie et Saphire. Saint Benoît a choisi des types de personnes qui ont ou n'ont pas pratiqué ce qu'il nomme, à la suite des Écritures, « la crainte de Dieu », une attitude intérieure faite d'attention, de révérence et d'humilité aimante. De même, les observances monastiques sont parfois illustrées par des allusions scripturaires ou des citations formelles. Il y trouve une justification ou un fondement à la loi qu'il énonce. Le sens donné à certains passages surprend l'exégète moderne. Mais saint Benoît veut alors donner un vêtement biblique à sa propre pensée, ou bien il cherche à éclairer la réalité qu'il vit avec ses moines, au moyen de textes scripturaires qu'il croit particulièrement propres à l'illustrer. La citation arrive à propos dans sa phrase, ingénieusement insérée dans le contexte. Il s'agit parfois d'une simple accommodation ; parfois aussi il utilise une interprétation allégorique dont d'autres avant lui avaient fait un véritable thème spirituel (on pense à l'échelle de Jacob et aux

degrés ascendants d'humilité). Mais la raison profonde de la liberté dont il semble user, est le souci d'entendre ce que dit la Parole de Dieu aux moines de son temps.

Un appel de Dieu présent

La Bible n'est pas pour lui un simple livre de référence ou un objet d'étude, il y cherche un message actuel, une parole qui se fasse entendre sous la forme d'un appel présent.

Les anciens moines jouissaient à cet égard d'une situation privilégiée : la Bible était pour eux un livre écouté plutôt que lu. Chaque monastère possédait un nombre très restreint d'ouvrages. Il était rare d'y trouver la Bible en plusieurs exemplaires, sauf pour quelques livres comme le Psautier ou les Evangiles. C'est donc par le moyen de la lecture publique (par l'oreille) que le message de Dieu pénétrait dans l'âme, avec le caractère vivant et direct d'un appel. Si le moine lisait en son particulier, il ne se contentait pas de parcourir des yeux son ouvrage, il « se » le lisait à mi-voix; il s'écoutait lire la Parole de Dieu ainsi que l'on fait aujourd'hui pour goûter pleinement un texte poétique. Saint Benoît recommande parmi les Instruments de l'art spirituel d' « écouter volontiers les saintes lectures » (R 4). Ailleurs il parle de la voix divine, du discours (*eloquium*) divin.

L'Ecriture se présentait comme une parole prononcée « aujourd'hui », avec toute la puissance d'un texte neuf ; elle se trouvait matériellement dans la même situa-

tion qu'une composition musicale qui existe à nouveau, de façon absolument unique, lorsqu'on l'exécute ¹.

Mais la technique de la « lecture » ne suffit pas à rendre compte de la présence transformante de la Parole de Dieu. Dieu, éternellement présent d'une manière très intime à toute action de sa créature située dans le temps, se trouve près d'elle à l'instant où l'Écriture est proférée. L'Esprit reçu au baptême habite l'âme, la préparant à accueillir le germe divin et lui ouvrant à l'avance les oreilles du cœur. Le « cri » de l'Écriture (cf. R 7) est perçu par l'âme comme la voix, l'appel de Dieu. Une parole se fait entendre et elle la reçoit comme un message personnel avec son exigence vivante et individuelle. Le Seigneur ne s'est pas contenté de parler autrefois, aujourd'hui encore il élève la voix. Sa parole n'est pas une réalité statique, figée dans un écrit, elle est d'abord une « parole », c'est-à-dire la manifestation d'une personne vivante que l'on reconnaît à ses inflexions ; avant même d'avoir saisi le contenu du message, le cœur est ému et se porte vers l'être aimé.

« Les yeux ouverts à la lumière qui nous déifie, les oreilles emplies de son tonnerre, écoutons ce que nous crie chaque jour la voix divine : ' Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs ' (Ps. 94, 8)... ' Que celui qui a des oreilles pour entendre écoute ce que l'Esprit dit aux Églises ' (Ap. 2, 7) » (R. Prol.).

« Au milieu de la multitude, le Seigneur, à la recherche de son ouvrier à qui il crie ces paroles, dit encore : ' Qui

1. On pourra lire à ce sujet : Dom J. Leclercq, *L'amour des Lettres et le désir de Dieu*. Initiation aux auteurs monastiques du Moyen âge, Paris, Le Cerf, 1957.

veut la vie et désire voir les jours heureux ? ' » (*ib.*, cf. Ps 33, 13).

« Qu'y a-t-il de plus doux pour nous, frères très chers, que cette voix du Seigneur qui nous invite ? Voici que, dans sa bonté, le Seigneur lui-même nous montre le chemin de la vie » (*ibid.*).

Ce n'est donc pas dans un passé lointain que l'appel de Dieu s'est fait entendre ; c'est aujourd'hui qu'il vient provoquer la réponse de l'homme et engager le dialogue.

La Règle et l'Evangile

Saint Benoît invite son disciple à se mettre à l'école de l'Evangile : « Avançons sur les chemins de Dieu, sous la conduite de l'Evangile » (R Prol.). Par cette expression, le Père des moines montre son intention de réaliser une vie selon l'Evangile. C'est la seule vraie base sur laquelle repose le monastère.

Saint Benoît a conscience que son œuvre représente une incarnation de l'Evangile pour ses moines, et Bossuet a vu dans la Règle « un docte et mystérieux abrégé de toute la doctrine de l'Evangile ² ».

L'Evangile est en effet le point de référence en fonction duquel il faut juger de toutes les ordonnances de la Règle ; c'est lui qui permet d'en saisir le véritable esprit et d'en apprécier concrètement les dispositions pratiques. L'Abbé n'a pas d'autre chose à faire que de veiller à la conformité de la vie des siens à cette norme suprême : « Il

2. Bossuet, *Panégryque de saint Benoît*, 1665, éd. J. Le Barcq, t. IV, Paris, s.d., p. 630.

ne doit rien enseigner, rien établir ou prescrire qui soit contraire aux commandements du Seigneur, à Dieu ne plaise ! mais ses ordonnances, ses enseignements doivent se répandre dans les âmes de ses disciples comme le levain de la divine justice » (R 2).

Nombreuses au monastère sont les observances qui se réfèrent implicitement à une parole des Evangiles et se fondent sur elles. Si l'on fait à table la lecture des Livres de l'Ecriture et de leurs Commentaires, c'est parce que, selon le Maître, « l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu » (Mt. 4, 11). Le chapitre sur l'humilité est tout entier commandé par sa première phrase : « La divine Ecriture, mes frères, nous fait entendre ce cri : ' Quiconque s'élève sera humilié, et celui qui s'humilie sera exalté ' (Lc 14, 11 (R 7). » Le Christ est le maître et le docteur, et le monastère l'école où il enseigne ; « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur », citait explicitement le Maître (Mt. 11, 29-30) ; on vient à l'école du service du Seigneur pour apprendre cela, pour se former à l'humilité et à la douceur du cœur.

Pour saint Benoît, la Sainte Ecriture a un auteur unique. Lorsqu'il parle des paroles du Seigneur il ne pense pas seulement aux *logia*³ de l'Ecriture ; le message du Verbe ne se limite pas aux paroles mêmes du Christ, les *ipsissima verba*, les mots certainement authentiques, sous la forme même qu'ils ont revêtue dans la bouche du Sauveur, en araméen. Les paroles du Christ se rencontrent

3. On désigne ainsi les sentences ou enseignements attribués à Jésus-Christ et rapportés par les Evangiles ou les autres écrits de l'époque apostolique.

dans toute l'Ecriture et c'est le même Seigneur qui y parle d'un bout à l'autre.

Dans le Prologue, Benoît cite longuement le psaume 33 qui lui permet de concrétiser l'appel du Christ et d'en détailler le contenu : « Si tu veux avoir la vie, garde ta langue du mal et que tes lèvres ne profèrent pas de paroles trompeuses. Détourne-toi du mal et fais le bien » (Ps. 33, 14-15). Et il conclut en invitant son disciple à se conformer à l'Evangile : « Nos reins étant donc ceints de la foi et de l'observance des bonnes œuvres, et nos pieds chaussés pour suivre l'Evangile, marchons dans ses sentiers » (R Prol. Cf. Eph. 4, 14-15). Une nouvelle référence à l'Evangile clôt la paraphrase du Psaume 14.

En méditant sur l'Ancien Testament, saint Benoît débouche naturellement sur l'Evangile, car il projette la lumière de celui-ci sur l'ensemble de la Parole de Dieu et en propose une lecture « chrétienne ».

La « lectio divina »

Le contact avec la Parole de Dieu pourra prendre l'allure d'une sorte de prière méditée ; ce sera la *lectio divina*. C'est une lecture que l'on fait seul, dans l'intimité. Saint Benoît l'envisage de cette manière puisqu'il prescrit de donner un petit travail, pas trop fatigant, à ceux qui sont incapables de s'y appliquer, et que, dit-il, « on aura soin de désigner un ou deux anciens qui seront chargés d'aller par le monastère aux heures où les frères vaquent à la lecture, et de voir s'il ne se rencontre point par hasard quelque frère nonchalant qui, au lieu de s'appli-

quer à la lecture, se livrerait à l'oisiveté ou à des bavardages inutiles, et qui non seulement se nuirait à lui-même, mais encore dissiperait les autres » (R 48).

Ce texte montre que saint Benoît laisse une grande liberté aux moines pour leur lecture : ils peuvent aller la faire à l'oratoire, sous le cloître, dans le dortoir, au jardin. Lui-même aimait la faire à la porte du monastère, face à l'immense paysage qui se déploie au pied du Mont-Cassin. Un épisode des Dialogues le montre ainsi : le Goth arien Tzalla persécutait les catholiques ; il captura un jour un paysan et le tortura pour avoir son argent ; le malheureux, croyant gagner du temps, lui déclara avoir confié son bien à l'abbé Benoît. Tzalla lui attacha les bras avec des courroies « et le poussa devant son cheval : ' Montre-moi ce père qui t'a pris ton trésor ! ' Les bras liés, le paysan marchait devant et guida Tzalla jusqu'au monastère. Benoît, assis à l'entrée, lisait ». Ni le miracle qui libéra subitement le paysan de ses liens sur un simple regard de l'Abbé, ni la prostration de Tzalla terrifié ne réussirent à troubler la lecture de Benoît : « Le saint homme, cependant, ne bougea pas de sa lecture » (D 31).

Les moines passaient ainsi de longues heures chaque jour sur le livre que l'Abbé leur avait remis : « Chacun recevra un livre de la bibliothèque, qu'il devra lire en entier et par ordre. Ces livres seront distribués au commencement du Carême » (R 48).

On peut donc distinguer, semble-t-il, chez les moines de saint Benoît trois manières d'entrer en contact avec l'Écriture : l'audition de lectures bibliques à l'Office de nuit, au réfectoire, à Complies ; le travail de mémorisation que l'on fait le matin : « Ce qui reste de temps après

les Vigiles sera employé à l'étude du Psautier ou des Lectures par ceux des frères qui en auront besoin » (R 8) ; et la lecture lente, savoureuse, interrompue de fréquentes prières, à laquelle sont réservées plusieurs heures chaque jour et tout le temps les dimanches et fêtes, sauf besognes urgentes. Par la force des choses, cette *lectio divina* ne se faisait pas ordinairement dans la Sainte Ecriture, mais dans ses Commentaires et la petite bibliothèque patristique que saint Benoît a indiquée au chapitre 73 de sa Règle ⁴.

La lecture est une activité sainte, *sacra lectio* ; elle a pour fin première l'acquisition non point d'une science, mais d'une sagesse ; elle consiste à appliquer toute l'attention de son âme au texte, pour en savourer la moelle et éveiller le désir de Dieu, pour tenter de parvenir à l'intelligence pleine du message que l'auteur y a déposé. La lecture monastique est une lecture priée qui débouche sur la contemplation. Les médiévaux ont parlé « d'oraison méditative » : le moine est seul avec son texte, devant Dieu ; il a tout le loisir de s'arrêter, quand il le désire, sur un mot, une pensée ; il reprend sa lecture lorsque la ferveur de l'âme vient à décroître. Il est plus libre que dans les lectures faites à toute la communauté ; sa prière prend, de ce fait, un caractère plus spontané ; enrichie de ce qu'elle a reçu elle-même de la Bible par l'audition, elle aborde un texte écrit qui lui parle encore de Dieu avec des mots empruntés à la Sainte Ecriture ; elle l'assimile et s'y repose pour mieux vivre ensuite la réalité de sa prière.

4. Saint Benoît ne parle pas des Conférences spirituelles qui existaient certainement. Il ne signale pas non plus le travail élémentaire par lequel était acquise la culture humaine indispensable pour bénéficier de la *lectio*.

La mise en œuvre de la Parole

Car il ne suffit pas d'entendre, de lire, de goûter la Parole, il faut faire passer dans la vie ce que l'on a ainsi reçu. Saint Benoît croit à l'efficiencce de la Parole de Dieu. Dans les chapitres sur la correction des frères fautifs, il recommande vivement à l'Abbé d'user de la « médication des divines Ecritures » (R 28), persuadé qu'elles portent en elles une force secrète capable de retourner les volontés rebelles et de les incliner doucement à faire ce qu'elles enseignent.

La Parole de Dieu est objet de foi ; il reste à la volonté à s'attacher à elle et à christianiser peu à peu toutes les zones de l'être qui sont restées en dehors de son influence.

Il existe dans la Règle un chapitre consacré aux instruments de l'art spirituel : ce sont des sentences tirées de la Bible ou inspirées par son enseignement. Pour saint Benoît, cet ensemble constitue un attirail, des « outils » dont le moine va se servir, les procédés donnés par Dieu grâce auxquels le bien va pouvoir s'accomplir. Il développe ainsi cette image : « Voici donc quels sont les instruments de l'art spirituel. Si nous en faisons un usage constant le jour et la nuit, et qu'au jour du jugement nous les restituons, la récompense qu'accordera le Seigneur sera celle qu'il a promise et dont il est écrit : ' Ni l'œil n'a vu, ni l'oreille n'a entendu, ni le cœur de l'homme n'a connu ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment ' (I Co. 2, 9). Or l'atelier où nous devons travailler diligemment à l'aide de ces instruments c'est la clôture du monastère et la stabilité dans la communauté » (R 4).

La parole de Dieu

Armé de la Parole de Dieu, le moine combat et travaille afin de la faire passer dans sa vie, confiant en son efficacité, et appuyé sur la force de Dieu. Il marche vers la lumière dont l'aube lui apparaît déjà.

L'amour de Dieu

Dans une Italie dominée par les Goths ariens, Benoît de Nursie a fortement affirmé sa foi trinitaire. Elle trouve son expression privilégiée dans la structure même de l'Office qu'il a adopté. Mais toute la vie du moine est animée d'un dynamisme qui porte les marques de l'action des trois Personnes divines : l'amour du Père, manifesté dans le Fils, provoque le moine à une réponse d'amour qui conforme son agir au Christ et trouve son épanouissement dans une charité libérée de toute entrave, sous la mouvance de l'Esprit-Saint. La Règle se borne habituellement à décrire le second moment de cet itinéraire, mais elle ne peut s'expliquer sans le premier et fait souvent allusion au terme, notamment à la fin du Prologue, en conclusion du traité sur l'humilité, et dans les deux derniers chapitres. L'itinéraire de la vie spirituelle commence par une révélation de l'amour et s'achève dans un amour très pur pour Celui qui a provoqué l'amour.

L'amour qui appelle

Si tant est que l'on puisse faire fond sur la psychologie des Dialogues, les premiers épisodes de la vie de saint Benoît témoignent d'une perception aiguë de l'amour du Père céleste. Cela est d'autant plus remarquable que Grégoire place la fuite du monde corrompu parmi les motifs qui ont déterminé sa vocation érémitique, motif négatif qui n'est guère compris aujourd'hui.

Les faits sont connus : Benoît, déjà converti, vit seul avec sa nourrice à Enfide ; celle-ci emprunte un crible en terre cuite et le brise par inadvertance ; elle en conçoit une peine immense et se montre inconsolable. Dans son impuissance à secourir cette détresse, le jeune Benoît a recours à Dieu, assuré que l'amour du Père est plus proche des besoins de sa nourrice que ne l'est son propre amour. Le cœur humain est à l'image de celui de Dieu. Si le cœur de Benoît est touché par la souffrance de sa nourrice, à fortiori celui du Père. Le miracle du crible suppose une confiance d'enfant en l'amour que Dieu porte aux hommes et en sa sollicitude pour leurs menues détresses (D 1).

Devenu ermite à Subiaco, il vit ignoré des hommes, uniquement soucieux de plaire à Dieu. Seul s'occupe encore de lui le moine Romain, vivant au monastère de l'Abbé Déodat. Il lui fournit le nécessaire au prix de grandes fatigues. « Dieu tout-puissant voulut reposer Romain de son labeur », écrit saint Grégoire. L'amour de Dieu prend encore ici la forme d'une sollicitude

paternelle : « Le Seigneur daigna donc se montrer en une vision à un prêtre qui demeurerait assez loin et s'était préparé un repas pour la fête de Pâques : ' Tu t'apprêtes un festin, lui dit-il, tandis que *mon* serviteur, à tel endroit, est tourmenté par la faim ' (D 1) ». Le possessif est révélateur. Dieu s'occupe personnellement de Benoît : l'expression révèle des relations interpersonnelles très intimes.

L'Abbé du Mont-Cassin découvrira, à la base de toute vocation monastique, qui est une vocation baptismale élargie (le Prologue du Maître le montre bien), une expérience semblable à la sienne. Le moine découvre que Dieu l'aime d'un amour personnel et se penche vers lui, en faisant entendre un pressant appel. Quelque chose comme le « Adam où es-tu ? » des premiers chapitres de la *Genèse*.

Cet amour de Dieu est manifesté à travers l'humanité du Christ, et dans le Prologue, Benoît parle au candidat à la vie monastique de l'amour prévenant et de la bonté miséricordieuse du Christ. Ces premières pages constituent un manifeste bouleversant de la puissante tendresse du Cœur de Dieu.

Dieu daigne nous compter parmi ses fils ; notre refus d'agir comme tels l'attriste. Il est Père et il est blessé au plus profond de lui-même lorsqu'il ne voit aucun signe de réponse d'amour de la part de ceux dont il a fait ses enfants.

Il s'est mis à la recherche de l'homme afin que l'homme consente enfin à le rechercher. Sans doute n'y a-t-il, dans la Règle, aucune citation explicite du *Cantique des Cantiques*. On ne peut néanmoins s'empêcher

de se référer à celui-ci lorsque saint Benoît décrit en termes si pressants les appels et les recherches mutuelles : « J'entends mon Bien-Aimé qui frappe : 'Ouvre-moi, ma sœur, mon amie... Car ma tête est couverte de rosée, mes boucles des gouttes de la nuit'... Je me suis levée pour ouvrir à mon Bien-Aimé... Je lui ai ouvert, mais, tournant le dos, il avait disparu ! sa fuite m'a fait rendre l'âme. Je l'ai cherché, mais ne l'ai point trouvé, je l'ai appelé, mais il ne m'a pas répondu » (Cant. 5, 2-6). Ainsi en est-il du moine : le Seigneur le cherche dans la multitude, il lui fait entendre son cri ; « quoi de plus doux pour nous, frères très chers, que cette voix du Seigneur qui nous invite ? Voici que dans sa bonté le Seigneur lui-même nous montre le chemin de la vie » (R Prol.). C'est au tour du moine à se mettre en quête du Dieu vivant : « En concluant ainsi, le Seigneur attend que, jour après jour, nous répondions par nos actes à ces saintes leçons. C'est pour l'amendement de nos péchés que les jours de cette vie nous sont prolongés comme une trêve. »

Maintes fois la Règle fera appel au vocabulaire de l'amour. Le bon Pasteur s'est mis à la recherche de ses brebis ; sa tendresse est à l'œuvre, pleine de sollicitude, de prévenance, de délicatesse miséricordieuse, et le portrait que Benoît dessine de l'Abbé est à l'image du Seigneur ; l'Abbé est l'interprète de la tendresse du Christ à l'égard des moines, une sorte de sacrement de l'amour divin ; toute la Règle en reçoit vie et chaleur.

La foi en l'amour

« Toujours nous remportons la victoire à cause de

celui qui nous a aimés » (Rm 8, 37). Ce verset de saint Paul, saint Benoît le cite au quatrième degré d'humilité qui décrit le moine obéissant héroïquement, dans les circonstances les plus difficiles et les plus crucifiantes. Le secret des victoires du chrétien est sa foi en l'amour. Elle était totale chez l'Abbé du Mont-Cassin. Il faisait crédit à Dieu en toute circonstance, toujours et partout ; il y trouvait la paix ; son âme s'était établie une fois pour toutes dans cette région de sérénité et il avait acquis un optimisme tranquille dans la certitude de la réussite surnaturelle des entreprises de Dieu. Les apparences humaines ne le déconcertaient pas. Il recommande au moine de « mettre en Dieu son espérance » (R 4) ; la confiance en Dieu doit être totale : une ancre ferme et sûre au milieu des flots de ce monde, donnant à l'âme une stabilité dont rien ne saurait avoir raison. Le Prologue repose sur la certitude que Dieu ne veut rien plus ardemment que se donner lui-même au moine chez qui il a éveillé le désir.

Et, cependant, d'après saint Grégoire, en une occasion, sainte Scholastique, la sœur de Benoît, témoigna d'une foi en l'amour plus totale que la sienne. Tous deux avaient passé une journée entière à parler de Dieu et des choses de Dieu. Scholastique, toute au bonheur de cet entretien spirituel avec son frère, exprima le désir de le prolonger encore : « Je t'en prie, ne me quitte pas cette nuit ; parlons jusqu'au matin des joies de la vie éternelle. » Saint Benoît allégua les exigences de la Règle et lui dit que c'était impossible. « La moniale, sur le refus de son frère, joignit les mains sur la table et s'inclina pour prier Dieu. Quand elle releva la tête, il se fit un tel fracas

d'éclairs et de tonnerre, un tel déluge de pluie, que ni le vénérable Benoît, ni les frères venus avec lui ne pouvaient mettre un pied dehors. » Benoît aimait tendrement sa sœur ; il n'avait pas cru néanmoins devoir, en sa faveur, faire une entorse à la loi qu'il avait portée pour les siens. Dieu l'y força : « Je t'ai prié, tu n'as pas voulu m'écouter ; j'ai prié mon Seigneur, il m'a entendue » (D 38). Scholas-tique a pensé, avec raison, que Dieu serait plus indulgent que Benoît et que son Cœur comprendrait. Le Seigneur, le Tout-Puissant, mit sa puissance au service du désir de sa servante qui avait fait un admirable acte de foi en la réalité de son amour.

La réponse du moine

A l'amour infini qui se manifeste à lui et auquel il accorde sa foi, le moine répond par le don de lui-même en hommage d'amour. Au jour de sa profession il chante : *Suscipe me*, « Reçois-moi, Seigneur, selon ta parole et ne déçois pas mon attente » (Ps. 118, 116 ; R 58). La vie monastique est une réponse au don de Dieu par un don de soi. Le moine s'abandonne entre les mains du Seigneur avec la certitude qu'il ne sera bien nulle part ailleurs ; il fait confiance à Celui qui l'a aimé le premier et s'abandonne inconditionnellement. Il n'agira plus par devoir, mais par besoin de manifester son amour.

Saint Benoît ne demande pas à son moine d'attendre d'avoir atteint la perfection et éliminé l'égoïsme pour affirmer à Dieu la réalité de cet amour ; il sait que les actes posés par motif de charité sont eux-mêmes les fac-

teurs les plus efficaces et les plus rapides de la purification qui conduit à l'amour dominant.

Le moine est membre de la famille de Dieu, il est fils ; s'il rend obéissance et service, il le fait par amour, en fils ; l'amour le rendra plus obéissant qu'un esclave et sans nul amoindrissement de sa dignité ; bien au contraire. C'est lorsqu'il déserte l'amour qu'il commence à devenir esclave. L'amour a dicté la Règle ; si elle se montre parfois sévère et rigoureuse, c'est pour protéger et fortifier l'amour, pour permettre à l'homme une réponse plus généreuse et plus libre à l'amour éternel de Dieu. « Le troisième degré d'humilité est de se soumettre *pour l'amour de Dieu* en toute obéissance aux supérieurs » (R 7).

Dans sa Règle, saint Benoît réserve toujours le terme d'*amor* (amour) à l'amour que le moine porte à Dieu ; *caritas* (charité) lui sert à désigner l'amour qui s'adresse au prochain.

L'amour est au terme de la vie d'ascèse, il en est surtout le moteur premier, le principe. Il arrive souvent à Benoît de parler de la crainte des jugements de Dieu, du désir d'éviter l'enfer, mais il le fait précisément parce que l'enfer consiste en la privation éternelle de relations d'amour avec Dieu. Lorsqu'il évoque les difficultés parfois insurmontables de l'obéissance, lorsqu'il envisage le cas où l'on enjoint à un frère des choses impossibles, il fait appel au motif souverain, l'amour : « Que si, après avoir entendu ses représentations, le supérieur persiste dans sa pensée et maintient le commandement, l'inférieur saura que la chose lui est avantageuse, et *il obéira par amour*, se confiant dans le secours de Dieu » (R 68). Pour

franchir l'obstacle, il faut prendre appui sur l'amour que Dieu nous porte, et provoquer ainsi le nôtre : l'amour est certainement la pièce maîtresse de tout l'édifice spirituel ; son dynamisme doit avoir raison de toutes les difficultés et aider l'âme à triompher des résistances et des obstacles. Puis, à mesure que le moine avance de victoire en victoire, son chemin devient plus facile et l'amour plus triomphant : « A mesure que l'on avance dans la vie monastique et dans la foi, le cœur se dilate et l'on se met à courir la voie des commandements de Dieu avec une ineffable douceur d'amour » (R Prol.). « Ayant gravi tous les degrés d'humilité, le moine parviendra bientôt à cette charité de Dieu qui, parfaite, chasse dehors la crainte. Par elle, tout ce qu'il observait auparavant avec un sentiment d'appréhension, il commence à le garder sans aucune peine, comme naturellement et par habitude ; non plus par frayeur de la géhenne, mais par amour du Christ, par une sainte accoutumance et l'attrait des vertus. C'est ce que le Seigneur daignera faire paraître, par l'Esprit-Saint, en son ouvrier purifié des vices et des péchés » (R 7).

Possédé par l'amour, le moine est devenu alors un homme entièrement placé sous la mouvance de l'Esprit-Saint, docile à ses moindres inspirations et agissant en tout sous son influence.

Ne jamais désespérer de la miséricorde de Dieu

Mais il y a aussi la possibilité d'un échec, d'une vie, sinon entièrement gâchée, du moins déshonorée par des

faiblesses qui font que le moine « ment à Dieu par sa tonsure » (R 1). Ce n'est pas alors une raison suffisante de ne plus croire à l'amour. Saint Benoît l'affirme en mettant un trait final au-dessous de la longue liste des instruments de l'art spirituel. Jamais, dit-il, nous n'avons le droit de « désespérer de la miséricorde de Dieu » (R 4).

Le Christ a proclamé la béatitude des miséricordieux. N'est-ce pas parce que le Cœur de Dieu l'est lui-même infiniment ? Si le Cœur de Dieu continue à se pencher sur la misère qui fait appel à lui, tout est sauf et son Amour restera triomphant. Tout ce que l'histoire du salut nous a appris de Dieu, chante sa miséricorde. Nous ne savons en définitive que cela de lui. Tel est le cantique éternel de la création et de la rédemption. Le Seigneur nous a appris lui-même que sa miséricorde est à la mesure de son être, et qu'elle est donc plénitude. Il reste à faire l'application de cette certitude de foi à notre cas particulier ; ce que l'histoire du salut nous dit de Dieu vaut pour chacun de nous ; notre histoire personnelle avec ses heures de fidélité, de défaillance, puis de retour et de repentir, est à l'image de celle du Peuple de Dieu. Le désespoir méconnaît le caractère foncier de Dieu ; il est une insulte à l'attribut qui lui tient le plus à cœur ; il tend à nier sa tendresse pour le cas particulier qui seul importe (car il n'y a que des cas particuliers : l'humanité n'étant pas un être collectif, impersonnel). Saint Benoît interdit donc à son moine de douter de Dieu. Le Sang du Fils de Dieu est assez généreux, les sources de la grâce sont assez abondantes pour lui rendre confiance en dépit de tout.

Le dernier instrument de l'art spirituel permet de

L'amour de Dieu

racheter tous les autres. Le dernier maillon de cette chaîne d'or qui commence par le double commandement de l'amour, est celui d'une foi inviolable en l'amour. En dépit de ce qu'il constate en lui-même de misère, le moine doit croire à cet amour dont le nom, en face de la misère, est miséricorde.

Le regard de Dieu

D'un même pas, écrit Benoît en conclusion du Prologue, on avance dans la *conversatio* (c'est-à-dire la bonne conduite et la vie monastique elle-même) et dans la foi. Celle-ci doit grandir jour après jour jusqu'à la rencontre de Dieu. Elle est une richesse à faire fructifier. Une foi vivante et agissante entraîne le moine de progrès en progrès. La vie du moine est celle d'un croyant. Il est confronté continuellement avec l'invisible. L'amour qui s'est révélé à lui et dont il a pris conscience est une réalité de foi, un objet de foi, non d'expérience sensible. Le Dieu qu'il recherche est encore un Dieu caché.

Saint Benoît veut des disciples virils, à son image, des hommes résolus à servir « les reins ceints de la foi et de l'observance des bonnes œuvres » (R Prol., cf. Eph. 4, 14). Leur foi sera vivante et active, non point une pure vision de l'esprit sans effet sur la vie, mais une certitude pratique qui s'épanouit dans l'agir et transparait dans toutes les démarches extérieures ; sinon, elle serait une foi vide, vaine.

La foi suppose un choix ; elle engage l'existence

entière du candidat à la vie monastique. Celui-ci croit à l'amour de Dieu ; il donne sa foi à cet amour ; il se livre ; il y a dans la foi un élan qui est déjà un don. Elle a sans cesse besoin d'être stimulée afin que le don reste entier et que l'âme ne vienne à perdre sa ferveur.

Le Dieu présent

Ayant tenté quelques mois (ou quelques années) de gouverner la communauté de Vicovaro où chacun n'en voulait faire qu'à sa tête, aux prises avec l'hostilité de moines sans idéal, saint Benoît renonça : « Que le Seigneur Tout-Puissant ait pitié de vous, mes frères ! dit-il en guise d'adieu. Pourquoi m'avoir fait cela ? Quoi ! Ne vous avais-je pas dit que votre conduite et la mienne ne pouvaient s'accorder ? Allez, cherchez-vous un Père semblable à vous, car désormais vous ne me retiendrez pas. » Alors, conclut saint Grégoire, « il revint à sa chère solitude ; et seul *sous le regard* du suprême Témoin, il habita avec lui-même » (D 3). La vie de Benoît n'est pas tant présence à Dieu que présence de Dieu à lui. L'immensité de cette présence objective emplît son univers intérieur. Avant notre regard vers Dieu, il y a le regard de Dieu sur nous, et saint Benoît a un sens très profond de ce Dieu qui est là, présent, et le regarde. Le Dieu qui vit et qui voit.

Il croit à la Transcendance de Dieu, à sa grandeur infinie. Mais il n'y voit pas la raison d'en faire un Dieu lointain, inaccessible, étranger aux impuretés du monde et aux réalités contingentes. Benoît est aussi éloigné des sys-

tèmes gnostiques que du manichéisme. Dieu serait moins grand à ses yeux s'il n'était présent à toute modalité de l'être. L'Abbé du Mont-Cassin est étranger aux difficultés soulevées par les philosophes, il ne connaît que le Dieu de la Bible, le Très-Haut qui est en même temps le très proche, celui qui se penche sur les hommes, attendant chaque jour leur réponse à ses avances.

Sur une instance du diacre Pierre, dont il a fait à dessein un esprit lent et lourd, afin d'être incité à donner des réponses précises, Grégoire a ajouté : « Je dis donc que le saint homme habita avec lui-même, car toujours attentif à sa propre garde, se surveillant et s'examinant sans cesse devant les yeux de son Créateur, il se garda de prostituer au-dehors l'œil de son esprit » (D 3). Le regard de Dieu provoque le saint à la garde du cœur.

Ici les Dialogues rejoignent certainement le Benoît de l'Histoire. C'est une pensée qui lui est trop familière pour que Grégoire la lui ait appliquée de façon arbitraire. Saint Benoît insiste à tout propos sur le regard de Dieu. Dieu voit tout et son regard est posé sur nous. L'Abbé du Cassin le redit sans crainte de se répéter. Il en fait deux instruments majeurs de son art spirituel : « Veiller à toute heure sur les actions de sa vie », et : « En tout lieu tenir pour certain que Dieu nous voit. » A toute heure, en tout lieu ; en avoir la certitude ; une certitude qui provoque à une vigilance continuelle.

Dieu est présent à l'âme ; il la voit de l'intérieur ; tout lui en est transparent ; nul repli, si caché soit-il, où son regard ne pénètre ; il est là comme témoin ; saint Benoît ne dit pas comme gendarme, car ce témoin est père et guette avec une sorte d'anxiété les moindres mou-

vements de tendresse, comme un homme qui se penche sur le berceau de son petit avec le désir ardent de recueillir un sourire, un regard de conscience filiale. Dieu est témoin des pensées les plus secrètes, des vœux cachés les plus intimes ; ceux mêmes que l'homme n'ose s'avouer entièrement à lui-même ; ce qui passe inaperçu aux yeux des autres, Dieu le voit du dedans, dans sa source même ; c'est pourquoi il n'y a, de soi, aucune difficulté à se reconnaître pécheur devant lui.

Vérité fondamentale, essentielle pour tout chrétien, mais plus encore pour le moine qui vient au monastère s'exercer à la garde du cœur. Saint Benoît a fortement indiqué la place qu'il reconnaissait à la présence de Dieu, puisqu'il en a fait la base de son ample développement sur l'humilité où, après le Maître, il a ramassé l'essentiel de la spiritualité des anciens Pères :

« L'homme doit être persuadé que Dieu le considère du haut du ciel, continuellement et à toute heure ; qu'en tout lieu ses actions se passent sous les yeux de la Divinité... C'est ce que le Prophète nous fait entendre lorsqu'il nous montre Dieu toujours présent à nos pensées, disant : « Dieu scrute les reins et les cœurs » (Ps. 7, 10) ; et encore : « Le Seigneur connaît les pensées des hommes, il sait qu'elles sont vaines (Ps. 93, 11) » ; il dit ailleurs : « Vous avez compris de loin mes pensées » (Ps. 138, 3) ; et encore : « La pensée de l'homme vous sera dévoilée (Ps. 75, 11) » (R 7).

Avant de dérouler cette chaîne de témoignages scripturaires, destinés à prouver ce qu'il avance, saint Benoît a eu soin de marquer l'universalité de ce regard : « conti-

nuellement, à toute heure, en tout lieu ». Rien absolument n'en est excepté.

Sans crainte de se répéter, il redit équivalement les mêmes vérités au chapitre sur la manière de psalmodier : « Nous croyons que la présence divine est partout, et qu'en tout lieu, les yeux du Seigneur regardent bons et méchants ; soyons encore plus fermement persuadés qu'il en est ainsi, lorsque nous sommes présents à l'office » (R 19). Il n'y a pas de différence du côté de Dieu ; sa présence est toujours totale ; son être d'une infinie simplicité y est engagé ; c'est seulement notre conscience de la présence qui connaît des variations d'intensité, notre persuasion qui est plus ou moins actuelle.

Selon Grégoire, saint Benoît a participé d'une manière limitée à ce mode de présence de Dieu. Le Seigneur lui en a accordé le charisme afin de former ses disciples, encore très frustes, à prendre conscience du regard divin qui ne les quitte jamais. Si l'homme de Dieu avait connaissance de leurs actions les plus cachées, à fortiori le Seigneur en était-il le témoin ! L'éducation de leur conscience se fit ainsi et ils apprirent avec quelle délicatesse il convenait de veiller sur elle. C'est l'objet de la section 12-21 du II^e *Livre des Dialogues*. La présence spirituelle de Benoît à ses disciples participe à celle du Père, mais elle a des limites. Quelques frères ayant été chargés d'une affaire hors du monastère, avaient accepté de prendre un repas au-dehors, malgré la Règle du monastère ; saint Benoît les convainc de leur faute et ils lui demandent pardon : « Il leur pardonna aussitôt, pensant que désormais ils ne pécheraient plus en son absence, puisqu'ils le sauraient présent en esprit » (D 12). Même

attitude de la part du frère du moine Valentinien : « Il se mit à pleurer sa faute, et en eut d'autant plus de honte qu'il savait maintenant avoir péché sous les yeux du Père Benoît » (D 13). La clairvoyance de Benoît se manifeste en d'autres circonstances : le flacon dérobé (D 18), les mouchoirs volés (D 19), les pensées d'orgueil d'un jeune moine (D 20) : « Il fut évident pour tous que rien ne pouvait échapper au vénérable Benoît puisque les mots de la pensée même résonnaient à son oreille. » Saint Grégoire explique cette clairvoyance par l'adhésion continue de Benoît au Seigneur, son union à Lui ; « Celui qui adhère au Seigneur est un seul esprit avec lui » (D 16).

L'attention à la présence

Pour Benoît il est donc essentiel de vivre sans cesse sous le regard de Dieu, conscient de sa présence, notre regard rejoignant son regard, notre attention fervente, mais toujours précaire et mobile, rejoignant la sienne, immuable comme Lui-même. La présence de Dieu nous provoque à la garde du cœur : « Si les yeux du Seigneur considèrent bons et méchants, si du haut du ciel le Seigneur regarde constamment les enfants des hommes afin de voir s'il est quelqu'un qui ait l'intelligence et qui cherche Dieu... il nous faut, mes frères, veiller à toute heure, de peur, ainsi que le dit le Prophète dans le psaume, que Dieu ne nous surprenne à quelque moment où nous nous abandonnerions au mal et nous rendrions inutiles (Ps. 52, 4) » (R 7).

Saint Benoît demande au moine de faire acte d'intel-

ligence ; la vérité de la présence objective de Dieu engendre dans l'esprit une certitude pratique, une conviction qui va guider l'action. La foi en la présence permanente de Dieu est le fondement de la vie spirituelle, car le regard sur le Seigneur, fruit de son propre regard, tendant à régir la vie, devient un levier de l'action morale ; ayant pris conscience qu'il se tient devant Dieu, le moine cherche à vivre dans la vérité et à se rendre conforme à elle, par élimination de toute duplicité et de tout pharisaïsme. Le regard de l'homme lui apparaît bien secondaire. Plus le regard de Dieu s'impose à lui, plus il tend à devenir conforme à ce que Dieu veut de lui.

L'œil de l'âme se fixe donc sur le jugement de Dieu. Il ne faut pas concevoir ce jugement comme une surveillance malveillante et tracassière ; c'est seulement l'appréciation morale que Dieu a de notre agir. Que valons-nous à ses yeux ? Cela importe en effet et, en définitive, il n'y a que cela qui importe. Celui qui se tient devant Dieu, attentif à son jugement, découvre clairement dans sa vie ce qui a véritablement valeur aux yeux du Seigneur et ce qui n'en a pas ; il prend conscience des inutilités, des œuvres vides et vaines. Il ne veut plus perdre de vue ce regard, afin, grâce à lui, de devenir conforme à l'intention de Dieu. Car la garde du cœur, si elle consiste à s'examiner et à veiller sur la racine des actes qui naissent à chaque instant en soi, n'est pas un culte du moi ; l'âme regarde beaucoup plus Dieu qu'elle-même ; son effort n'a pour dessein que de la proportionner à Lui, de répondre à ce qu'Il attend d'elle.

Cette attention respectueuse à Dieu a un nom dans la langue de la Bible, qui est celle même de Benoît, c'est

la *crainte de Dieu*. Il en fait le fondement habituel de la vie intérieure. La crainte de Dieu engendre l'humilité. Amour de Dieu, humilité, crainte de Dieu sont les trois pôles autour desquels s'ordonne la spiritualité de saint Benoît ; et ces trois pôles se confondent plus ou moins en une même attitude de déférence filiale, de dépendance aimante et d'amour respectueux. Il n'est pas de disposition qu'il réclame plus instamment, et cela en maint chapitre.

« L'Abbé doit faire toutes choses avec crainte de Dieu » (R 3). Le moine obéit avec une telle promptitude et générosité « que dans l'empressement qu'inspire la crainte de Dieu, il n'y a pas d'intervalle entre l'ordre du supérieur et l'action du disciple » (R 5). « Le premier degré d'humilité, c'est la crainte de Dieu qu'un moine doit avoir constamment devant les yeux, se gardant sans cesse de l'oublier » (R 7). Le cellérier¹ en qui saint Benoît voit presque le second personnage du monastère, celui qui, au temporel, supplée l'Abbé dont la sollicitude doit être universelle, est choisi parmi les moines « craignant Dieu » (R 31). L'infirmier sera lui aussi : « un frère craignant Dieu » (R 36). La charge d'hôtelier sera confiée « à un frère dont l'âme soit remplie de la crainte de Dieu » (R 53). Pour le choix du Prieur, si la nécessité du lieu oblige à en avoir un, l'Abbé le désignera « avec le conseil des frères craignant Dieu » (R 65). L'élection de l'Abbé se fera « selon la crainte de Dieu » (R 64). La crainte de Dieu inspirera au portier toute la douceur et l'empressement avec lequel il accueillera les pauvres (R 66). Enfin au chapitre du bon zèle, Benoît a ce mot admirable, emprunté probablement à saint

1. Le moine chargé du cellier, responsable des biens du monastère et gestionnaire.

Ce que croyait Benoît

Ambroise : « qu'ils craignent Dieu d'une crainte d'amour » (R 72).

Vivant sous le regard de Dieu, le moine se voit à la fois très petit et très aimé, et il s'emploie respectueusement à rendre amour pour amour, veillant à ne pas se montrer indigne de Celui qui a daigné poser les yeux sur lui. Saint Benoît ne conçoit pas la perfection autrement que comme une quête de Dieu, un regard d'humilité amoureuse vers Celui qui seul compte.

Voir avec les yeux de Dieu

Le moine en arrivera donc à conformer entièrement son jugement à celui de Dieu ; les choses n'auront de valeur pour lui que celle que Dieu leur reconnaît. C'est la primauté absolue du spirituel, le triomphe de la foi en toutes choses. Autour de lui, le moine ne verra plus que Dieu. Il sera vraiment alors au service de Dieu comme il se le proposait en entrant dans le monastère. Toute sa vie baignera dans une atmosphère de louange ; les démarches de la vie conventuelle en recevront une note théocentrique : « En toutes choses Dieu sera glorifié » (R 57) ; une vigilance religieuse entourera les plus humbles réalités quotidiennes : « (On) regardera tous les objets et tout ce que possède le monastère comme les vases sacrés de l'autel » (R 31).

Dieu, en effet, préside à la vie conventuelle : saint Benoît veut qu'on sache le reconnaître quand il se manifeste, fût-ce sous les plus humbles apparences. Si l'on convoque les frères en conseil, les enfants eux-mêmes ne

seront pas exclus : « Souvent le Seigneur révèle au plus jeune ce qu'il y a de mieux à faire » (R 3). L'Abbé écoutera attentivement les avis que pourront lui donner des frères étrangers de passage : « Si ce moine trouvait à reprendre ou à signaler quelque chose avec raison et dans l'humilité de la charité, l'Abbé examinera la chose dans sa prudence, considérant que c'est peut-être pour cela même que le Seigneur a dirigé ses pas vers ce lieu » (R 61).

Rien ne caractérise mieux la Règle que l'appel continuels aux vues de la foi. Dépassez les apparences ; aller jusqu'à la réalité solide du jugement de Dieu. La vie en acquiert une stabilité inébranlable et la gravité l'imprègne tout entière. Chaque action est posée avec humilité, sérieux et saisissement, comme le dit saint Benoît à propos du chant des psaumes (R 47).

S'il adopte résolument le point de vue de Dieu, le moine ne s'étonnera plus de la part de souffrance que comporte nécessairement sa vie. Nul n'aura jamais une tendresse comparable à celle du Père céleste ; or, c'est dans un dessein de tendresse qu'il a voulu la croix pour son Fils unique ; à ceux qui appartiennent à son Fils, il enverra de la même manière, par tendresse, une participation à la souffrance rédemptrice. Le candidat à la vie monastique ne sera pas reçu avant d'avoir fait la preuve qu'il est capable de faire siennes ces vues de foi. Il importe de reconnaître d'abord « qu'il est patient à supporter les injures qu'on lui fait ». L'ancien, chargé de le former, examinera avec soin « s'il cherche Dieu vraiment, s'il est empressé à l'œuvre de Dieu, à l'obéissance, aux

humiliations. Il faut lui dire d'avance toutes les choses dures et âpres par lesquelles on va à Dieu » (R 58).

Dans le cours de sa vie monastique, le moine aura l'occasion de faire preuve de l'authenticité de sa foi. Il ne se laissera pas déconcerter par la souffrance, fût-elle apparemment avilissante aux yeux de ceux qui l'entourent : « Le quatrième degré d'humilité consiste à embrasser la patience, gardant le silence en obéissant dans les circonstances dures et rebutantes ou même les injustices blessantes, supportant tout sans se lasser ni reculer... Pour nous montrer que le serviteur fidèle doit tout souffrir pour le Seigneur, même ce qui lui répugne, l'Écriture fait dire à ceux qui souffrent : « C'est pour vous, Seigneur, que nous sommes livrés à la mort à longueur de journée, traités comme brebis d'abattoir (Ps. 43, 22) » (R 7).

En de telles circonstances, le moine ne sera pas seulement attentif au jugement que Dieu porte sur ses actes, il lui faudra entrer résolument dans les perspectives divines et adopter la manière de voir de son Dieu, dans un vigoureux et généreux dépassement des apparences humaines : « Accomplissant par la patience dans les adversités et les injustices le commandement du Seigneur, s'ils sont frappés sur une joue, ils présentent l'autre ; si on leur enlève leur tunique, ils abandonnent leur manteau ; si on les contraint à faire un mille, ils en font deux (cf. Mt. 5, 39-41) » (R 7).

Le moine parvenu à cette parfaite conformité de volonté et d'intention avec Dieu n'est jamais aussi près de Lui que dans ces moments ; c'est alors vraiment qu'il

« participe aux souffrances du Christ par la patience » (R Prol.). La victoire qu'il remporte n'a de témoin que Dieu dont la présence invisible est là, stimulante et toute-puissante, comme autrefois auprès des martyrs.

Le Christ

Grégoire a fait de Benoît un contemplatif. Il l'a montré au terme de sa vie élevé pour quelques instants jusqu'à la vision mystérieuse de la lumière divine, tandis que le monde lui apparaissait, sous le rayonnement de celle-ci, à la fois transfiguré et réduit à ses justes proportions : « La lumière de la contemplation intérieure élargit la mesure de l'âme... L'âme du contemplatif se dépasse elle-même lorsque, dans la lumière de Dieu, elle est ravie au-dessus d'elle ; et en regardant sous elle, de là-haut elle comprend combien est borné ce qu'au sol elle ne pouvait saisir » (D 35). Mais le biographe ne prononce pas souvent le nom du Christ. Or Benoît était un passionné de l'Homme-Dieu, son nom revient à chaque page de la Règle ; le moine regarde constamment vers Lui.

Plus proches sur ce point que saint Grégoire de l'esprit de leur législateur, les moines de Cluny avaient coutume de peindre un grand Christ en majesté dans le cul-de-four de leurs absides ; de là-haut il dominait la vie liturgique du monastère, centre de tous les regards et point de convergence des âmes tendues vers Lui. Le grand

Christ de la basilique construite par saint Hugues a disparu avec les ruines de l'église abbatiale, mais il reste, pour en juger, l'admirable composition du prieuré de Berzé-la-Ville¹ : le Christ en gloire porte une robe blanche et un manteau pourpre ; il se détache sur un fond d'azur, autrefois constellé d'étoiles de métal ; une peinture somptueuse, savamment préparée, qui retrouve l'esprit des mosaïques byzantines.

Pour saint Benoît, le Christ est le *P[†]antocrator*, le Seigneur tout-puissant. Vivant dans une Italie dominée par des Ariens, il a réagi de toute la force de sa foi contre l'hérésie des vainqueurs et affirmé la transcendance du Christ Roi, « le Roi véritable », dit-il.

Dès les premières lignes de la Règle, il en présente au candidat la majesté souveraine : « A toi donc s'adresse maintenant mon discours, qui que tu sois, qui, renonçant à tes propres volontés, pour militer sous le Roi véritable, le Seigneur Jésus-Christ, prends en main les armes fortes et glorieuses de l'obéissance » (R Prol.).

Le Verbe incarné

Le titre que Benoît donne le plus volontiers au Christ est celui de Seigneur, un nom divin dont il se sert également pour désigner la Trinité agissant comme principe unique. Le Christ est le Seigneur que l'on sert, le Roi sous lequel on milite (R 61) ; tous les moines « accomplissent le même service dans la milice du même Seigneur » (R 2).

1. Près de Sologny, canton de Mâcon (Saône-et-Loire).

Benoît insiste donc sur la divinité du Christ ; sa présence est celle de Dieu même ; elle embrasse le présent, le passé et le futur. Le moine est en relation avec Lui, un dialogue s'établit comme entre deux personnes vivantes. Le Christ n'appartient pas à l'histoire : il est actuellement présent ; sa voix est la voix même de Dieu ; c'est à Lui que l'on demande le surcroît de grâce nécessaire pour triompher des obstacles ; c'est à Lui que l'abbé aura à rendre compte. Il est partout présent au cœur de la vie monastique dont le but est d'entrer en étroite communion avec Lui.

Comme le Christ est « Seigneur », le moine se fait par amour *servus*. L'idée de service est extrêmement importante dans la Règle ; le mot est mis en corrélation avec le terme de *militar*. Saint Martin que Benoît avait en vénération, puisque l'un des oratoires du Cassin avait été dédié à l'évêque de Tours, est qualifié par son biographe, Sulpice Sévère, de *servus Dei*, *servus Christi*, serviteur de Dieu, serviteur du Christ.

A cause de l'étendue de la seigneurie du Christ devant qui tout genou fléchit sur terre, au ciel et dans les enfers, le service du moine a un caractère total et universel. L'appartenance est radicale et a pour résultante la désappropriation absolue, le moine ayant fait abandon de tout lui-même et s'étant placé volontairement dans une condition de dépendance complète : « Il sait qu'il n'a même plus pouvoir sur son propre corps » (R 58) ; « il ne lui est pas permis d'avoir en son pouvoir ni son corps ni sa volonté » (R 33).

Un autre nom utilisé par Benoît pour désigner le Christ est, on l'a vu, celui de *Roi*. Il faut alors penser au

*Basileus*² dont le pouvoir s'étendait (en principe) sur tout l'ancien Empire romain, en Orient comme en Occident. Le prestige de ce dernier restait et restera longtemps immense. La Règle du Maître ne connaît pas ce titre. Si le Christ est Roi, le moine est son soldat. Le vocabulaire de la milice est traditionnel dans le monachisme. L'ermite est celui qui « ayant subi la longue épreuve du monastère a appris, avec l'aide des autres, à combattre contre le diable et qui, aguerri dans les rangs de ses frères pour les combats singuliers du désert et assez ferme pour se passer de l'assistance d'autrui, est devenu capable, moyennant le secours de Dieu, de soutenir avec sa seule main et son seul bras la lutte contre les vices de la chair et des pensées » (R 1). Les cénobites, eux, combattent également, mais incorporés dans une armée, « militant sous une Règle et sous un Abbé » (*ibid.*).

Sous ce Chef divin, les moines comptent bien un jour « mériter de voir dans son royaume celui qui les a appelés » (R Prol.).

Benoît reste très discret sur l'humanité du Christ. Il connaît bien les Evangiles ; il y renvoie son disciple ; il les cite abondamment ; il envisage la vie monastique comme une participation aux souffrances du Christ ; mais il ne donne pas à ce dernier le nom personnel : Jésus ; la tendresse réelle qu'il lui porte reste voilée ; on en reparlera plus loin en traitant des « visages humains du Christ » ; Benoît sait reconnaître son Sauveur sous les plus humbles apparences, et c'est en la personne de ses pauvres,

de ses petits qu'il révèle la chaleur de son amour pour l'Homme-Dieu.

L'image terrestre du Christ : l'Abbé

Le Christ est venu enseigner ses disciples et, par eux, l'univers entier. Saint Benoît met ses moines à l'écoute de la Parole de Dieu qui est essentiellement le message du Christ. Dans l'audition de la Parole, dans la *lectio divina*, dans la prière, les moines entendent le Seigneur.

Mais l'auteur de la Règle a investi aussi l'Abbé d'une mission d'enseignement à l'égard des moines. Il est l'intendant de la Parole. Il est le porte-parole du Christ, et cela de deux manières : par sa doctrine qui s'appuie sur l'Evangile, et par son exemple : « Il doit distribuer la doctrine à ses disciples de deux manières : leur montrant tout ce qui est bon et saint par ses actions plus encore que par ses paroles ; en sorte qu'à ses disciples capables d'intelligence il expose de vive voix l'enseignement du Seigneur et qu'à ceux qui ont le cœur dur ou l'esprit plus borné, il manifeste par ses actions les commandements de Dieu » (R 2).

Le Christ avait fait de même, il avait manifesté son mystère par sa parole et, surtout, par sa manière d'agir ; quant à la voie du salut qu'il prêchait aux hommes, son exemple avait plus de poids encore que son enseignement formel. L'Abbé ne se contentera pas de redire les paroles du Seigneur à ses moines ; de par sa charge, il est tenu à manifester les commandements du Seigneur en les vivant lui-même. Ses moines doivent pouvoir lire dans sa vie comme en un livre l'enseignement du Christ.

Peut-être Benoît a-t-il trouvé le titre de « Maître » trop humain pour être donné au Christ. Il le réserve aux « répétiteurs », lui-même et l'Abbé. Le Maître qui parle au prologue de la Règle, c'est saint Benoît, mais il sait qu'un jour viendra où il quittera la terre et où un autre devra faire appliquer la Règle : l'Abbé. Dans son organisation de la vie commune, l'Abbé est la pièce maîtresse ; il y voit une sorte de Règle vivante. Le père est, en quelque manière, l'âme de la communauté. Tout l'édifice repose sur lui : « (l'Abbé) est réputé tenir dans le monastère la place du Christ comme il en porte le nom, d'après ces paroles de l'Apôtre : « Vous avez reçu l'esprit de l'adoption des enfants par lequel nous crions : *Abba*, c'est-à-dire Père » (R 2, cf. Rm. 8, 15).

C'est donc lui qui formera les disciples du Christ, dans l'école du service divin, le lieu d'apprentissage où les moines s'entraînent au service de leur Roi.

L'Abbé est le sacrement du Christ. Or, l'attribut divin qui s'est manifesté le plus intensément dans le Verbe Incarné, est celui de la miséricorde. Aussi l'Abbé en sera-t-il tout pétri. Saint Benoît le met en garde contre la tentation de l'efficiencie dans l'ordre temporel : « Qu'il se garde de compter pour peu de chose le salut des âmes qui lui sont confiées, donnant plus de soin aux choses passagères, terrestres et périssables ; qu'il considère toujours que ce sont des âmes qu'il a reçues à conduire et qu'il doit en rendre compte » (R 2). Même dans le service de Dieu, il se tiendra en garde contre une autre sorte d'efficiencie, celle qui le porterait à s'occuper de préférence des moines qui se donnent généreusement à leur tâche, qui marchent avec entrain et rapidité dans le che-

min du Seigneur. Saint Benoît fait à l'Abbé un devoir d'imiter la sollicitude du Bon Pasteur, de se pencher de préférence sur les malades, les débiles, les faibles, d'aller à la recherche de ceux qui se sont dévoyés. Il est père comme le Christ.

Le Christ-Père

En effet, si Benoît veut à ce point que l'Abbé soit père, c'est qu'il a une idée très élevée de la Paternité du Christ. L'Abbé est le vicaire du Christ-Père pour tous ses moines, il est envoyé vers chacun d'eux afin de le représenter. Lui-même est un simple lieutenant, c'est-à-dire un tenant-lieu. La famille qu'il régit n'est pas la sienne, c'est la famille du Christ. La doctrine qu'il enseigne n'est pas la sienne, c'est la doctrine du Christ. Les fils qu'il entoure de sa sollicitude ne sont pas les siens, ce sont les fils de Dieu et ceux que le Christ appelait « ses petits enfants ».

Est Père celui qui engendre, qui donne la vie. Les Livres sapientiaux utilisent largement le vocabulaire de la paternité, car il existe une réelle paternité dans l'ordre spirituel. Saint Benoît qui la connaissait bien par toute la tradition monastique, a vu, à la suite du Maître, cette paternité doctrinale exercée par le Christ. Les relations de Jésus et de ses disciples avaient souvent revêtu ce caractère. Le Seigneur ne voulait pas laisser les siens « orphelins » ; il s'est comparé à la poule qui tente de rassembler ses poussins sous ses ailes ; il a nommé ses disciples « mes petits enfants » ou « enfants », comme le faisaient les Maîtres de sagesse en Israël.

Dans la Règle du Maître, le Christ est considéré comme « Père » ; c'est même à lui que s'adresse l'oraison dominicale : « Notre Père qui es aux cieux. » Il est le Seigneur, le Créateur, la source de grâce, le chef de l'humanité nouvelle. Saint Benoît est moins enclin que le Maître à donner au Christ le nom de Père. Mais au chapitre deuxième, il le présente pourtant comme le Père de famille, le maître de la maison dont l'Abbé est l'intendant : « Que celui-ci sache que l'on imputera au pasteur comme faute tout ce que le Père de famille trouvera de mécompte dans ses brebis » (R 2). Dans le Prologue, Benoît s'est présenté lui-même comme le maître, il a invité son lecteur à l'écouter ; il l'a amené en face du vrai Roi, Jésus-Christ. Et c'est de celui-ci qu'il continue à être question dans les versets qui suivent : c'est le Christ que l'on supplie de bien vouloir donner vigueur au propos de vie monastique ; c'est Lui qui daigne compter le moine au nombre de ses fils ; c'est Lui sans doute le Père irrité, le maître redoutable qui livre à la peine éternelle le débiteur insolvable.

A moins de refuser toute cohérence à la pensée de saint Benoît et au déroulement logique de ses phrases, il faut en conclure que pour lui, le Christ est Père, et que des relations filiales unissent le moine au Christ-Père.

Dans le corps de la Règle, le Seigneur est présenté sous les images du pasteur ou du propriétaire de la bergerie. La première est utilisée pour souligner sa sollicitude par rapport aux brebis qui sont les moines (R 27). Selon la seconde, l'Abbé est le berger qui reçoit du propriétaire de la bergerie mandat de paître les brebis (R 1, 2, 27). L'Abbé est donc pasteur, mais à un titre dérivé,

subordonné. Il n'y a en fait qu'un Pasteur, le Christ ; l'Abbé reçoit la charge du troupeau, mais une charge déléguée ; les brebis lui sont « confiées », le troupeau lui est laissé en garde sous la vigilance du « Pius Pastor », invisiblement mais réellement présent.

Une image vient compléter celle du Pasteur : le Christ est le médecin ; l'Abbé l'est également de manière dépendante. Guérir, maladies de l'âme, soins (R 2), maladies, santé, débilité (R 27), fomentation, onguents, médication, cautérisation, fer qui re tranche, contagion, guérison (R 28), autant de termes dont use saint Benoît pour décrire les soins et la sollicitude de l'Abbé. Mais il n'y a que le Christ qui puisse guérir, et le remède le plus efficace est la prière : « Afin que le Seigneur qui peut tout rende la santé au frère malade » (R 28). Le recours au Christ est donc le moyen souverain.

Suivre et imiter le Christ

Le moine se met au service du Christ-Roi ; la perspective du Règne de Dieu domine, en effet, l'idéal monastique et la foi que le moine donne au Seigneur engage toute sa vie ; il sort de lui-même pour se mettre à la suite de quelqu'un. Est-ce vraiment le thème de la fuite du monde que Grégoire le Grand veut illustrer par l'exemple de saint Benoît au premier chapitre des Dialogues ? Ce n'est pas certain. Il montre dans le futur Abbé un sage avant l'âge. Le jeune garçon a le cœur d'un ancien, il juge comme s'il avait déjà acquis une longue expérience ; il passe par-dessus son enfance et jauge les choses à leur vraie valeur. Dans la rose qui s'offre à lui, il voit déjà

la fleur fanée ; il abandonne le monde sans attendre que le monde l'abandonne ; il dédaigne ; il quitte et « il se met en quête de l'habit, gage de la sainte vie » dans le désir de « plaire à Dieu seul ».

Grégoire n'évoque pas davantage le thème de la quête du Christ ; mais Benoît, lui, s'y réfère constamment. « Se refuser soi-même à soi-même pour suivre le Christ », marque-t-il dans les Instruments de l'art spirituel ; le renoncement n'est pas une fin en soi ; la désappropriation est ordonnée à l'appartenance à un autre. On suit le Christ, on suit la Règle, ou bien, par un retournement désastreux qui est le contraire de la conversion, on suit sa propre volonté ; il faut choisir ; la suite du Christ ne peut se réaliser sans le renoncement à soi-même ; l'erreur fondamentale des faux moines (les moines vagabonds et les moines sans supérieur) est de croire possible la vie monastique sans obéissance effective : « Ils n'ont (en fait) d'autre loi que la satisfaction de leurs désirs, car tout ce qu'ils pensent ou préfèrent, ils le tiennent pour saint, et tout ce qui ne leur plaît pas, ils le tiennent pour illite » (R 1).

Le vrai moine, au contraire, concrétise sa « suite du Christ » dans l'obéissance ; une obéissance alerte, pleine d'élan, jeune et joyeuse, dans la loyauté et la fidélité à la parole donnée. « L'obéissance accomplie sans retard... est propre à ceux qui, n'ayant rien de plus cher que le Christ, mus par la pensée du service sacré qu'ils ont voué... dès que le Seigneur a commandé quelque chose, comme si Dieu lui-même avait donné l'ordre, ne sauraient souffrir de délai dans l'exécution. »

L'obéissance est ardente, fougueuse, enthousiaste

même. Le moine ne « souhaite pas autre chose » que de parvenir à cette entière docilité. Son ambition est d'être compté au nombre de « ceux qui accomplissent la sentence du Seigneur qui a dit : « Je ne suis pas venu faire ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé » (R 5, cf. Jn 6, 38). Une obéissance de bon cœur qui est rendue, certes, au supérieur, mais qui « se rapporte à Dieu ».

Saint Benoît tient beaucoup à cette idée que l'obéissance est la forme la plus achevée de l'imitation du Christ. Il le redit au deuxième et au troisième degrés d'humilité : « Le second degré d'humilité consiste à ne pas aimer sa volonté propre et à ne pas mettre son contentement dans l'accomplissement de ses désirs, mais plutôt à imiter dans ses actions cette parole du Seigneur qui a dit : « Je ne suis pas venu faire ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé (Jn 6, 38). » C'est la seconde fois, à deux chapitres d'intervalle que Benoît cite ce verset de saint Jean. « Le troisième degré d'humilité est de se soumettre pour l'amour de Dieu en toute obéissance aux supérieurs, imitant le Seigneur dont l'apôtre dit : « Il a été obéissant jusqu'à la mort » (R 7, cf. Ph. 2, 8).

Le déséquilibre provoqué par le péché a été conjuré radicalement par le baptême, mais la conquête de la pleine santé ne peut se faire que par étapes. Les jours de cette vie nous sont départis en vue de cette tâche ; c'est une trêve que nous devons mettre à profit pour faire triompher en nous la vie du Christ. L'obéissance qui implique le renoncement radical à ce qui en nous est source de péché, est le moyen le plus assuré de rendre effectif ce triomphe. La conformité de volonté est le fruit de l'amour

et son témoignage. Pour l'amour du Christ, le moine s'attache à accomplir la volonté d'autrui, à sacrifier ses goûts personnels ; il s'efforce de s'oublier pour se faire tout à tous, assuré ainsi en toute circonstance d'avoir trouvé le secret de répondre à l'amour du Christ. « Ce n'est pas seulement à l'Abbé que tous doivent rendre le bien de l'obéissance : il faut encore que les frères s'obéissent les uns aux autres, sachant que c'est par cette voie de l'obéissance qu'ils iront à Dieu » (R 71). « Puisque le Christ n'a rien mis au-dessus de nos intérêts, ne mettons non plus absolument rien avant le Christ », disait saint Cyprien que saint Benoît cite implicitement à plusieurs reprises³.

L'exemple du Christ provoque le moine à l'amour de ceux qui s'opposent à lui : « Priez pour ses ennemis dans l'amour de Jésus-Christ » (R 4). A l'instant même où il se voyait outragé, humilié, rejeté par les hommes, crucifié par eux, le Seigneur a aimé ceux qui le faisaient souffrir. Celui que l'on maltraite et que l'on humilie se trouve à ce moment même dans la situation d'un être abaissé, dominé ; il ne peut faire autrement que de sentir l'opprobre et l'avilissement, au moins extérieurs, qui l'atteignent ; sa dignité d'homme se révolte. Le Christ a aimé dans ces circonstances. Il demande à son disciple de l'imiter. Il ne l'appelle pas à une condition exaltante, il lui propose d'être, comme lui, humilié et outragé. Il faut alors non seulement aimer le Christ qui envoie cette souffrance absolument dépourvue d'attrait et de grandeur, mais aussi aimer de cœur ceux qui sont cause de l'humiliation, que celle-ci soit méritée ou non.

3. S. Cyprien, *De oratione dominica*, c. 15, *PL.* t. IV, 520.

L'imitation du Christ conduit en effet le moine jusqu'au cœur de son mystère ; elle lui donne la connaissance expérimentale de l'économie rédemptrice, le salut par la croix. Au centre de l'histoire du monde se situe en effet le mystère pascal, la vie atteinte à travers la mort ; ce sera toujours une chose incompréhensible pour l'esprit humain non éclairé par la foi. Le Christ s'est fait obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort sur la croix. Afin d'accomplir la volonté du Père, il a donné sa vie en offrande d'amour et d'adoration suprême. La vie monastique donne au chrétien le moyen de réaliser une obéissance de même nature. En se faisant moine, il se range parmi les imitateurs du Christ, renonçant dans un acte qui aura besoin d'être constamment renouvelé, à ce qui est la racine même de toutes les désobéissances et de toutes les révoltes : sa volonté propre ; il perd sa vie et la recouvre ; il expérimente le paradoxe de la vie que l'on sauve dans sa perte même.

Saint Benoît demande au moine de mourir à lui-même, de venir participer volontairement, au monastère, aux souffrances de la Passion du Christ (R Prol.) ; il faut au moine se quitter lui-même en un arrachement semblable à une mort : mais l'œuvre de mort à la suite de la croix du Christ est nécessairement une œuvre de vie. Le mystère de Pâques vient l'éclairer et lui donner son sens. Ce sont des liens qu'il s'agit de briser, un asservissement dont il faut s'affranchir au prix du sacrifice et du renoncement. La Passion du Christ est le modèle que le moine garde sous les yeux : « Ne nous écartant jamais de l'enseignement de ce Maître souverain, et persévérant en sa doctrine jusqu'à la mort, nous participons aux souffrances

du Christ par la patience, afin de mériter d'avoir aussi part à son royaume » (Prol.).

Le moine est dans l'attente de la Pâque éternelle. Il attend le Christ ressuscité, dans la joie que donne l'Esprit, et les désirs suscités par celui-ci (cf. R 49). Avec Ignace d'Antioche, il peut dire : « C'est lui que je cherche, ce Jésus qui est mort pour nous. C'est lui que je veux, ce Jésus qui est ressuscité à cause de nous... Permettez-moi d'imiter la Passion de mon Dieu⁴. »

Ne rien préférer à l'amour du Christ

Telle est la consigne maintes fois répétée par saint Benoît. Il affectionne cette formule qu'il reproduit jusqu'à trois fois : au chapitre des Instruments de l'art spirituel, au chapitre de l'obéissance, au chapitre du bon zèle. Il ne l'a pas inventée : il la lisait dans l'explication du Pater de saint Cyprien, dans la vie de saint Antoine, le père des moines, par saint Athanase, dans les commentaires sur les psaumes de saint Augustin, notamment celui sur le psaume 29^e. Saint Benoît demande à son moine un amour exclusif, souverain et dominant qui lui permettra de perdre sa volonté dans celle du Seigneur. L'idéal est l'amour du Seigneur pour le Père. Lorsqu'un conflit s'élèvera entre deux amours, celui du Christ l'emportera. Le Fils de Dieu est venu habiter au milieu des hommes : le moine le découvre si grand qu'avec la logique des simples, il s'emploie à lui faire toute la place. Sa vie est régie non par une loi morale abstraite, encore qu'il la connaisse

4. Ignace d'Antioche, *Epître aux Romains*, c. 6, éd. A. Lelong, coll. Hemmer et Lejay, Paris, 1910, p. 63.

et l'aime, qu'il en goûte le bien-fondé, mais par une personne qui a conquis son cœur. Le moine n'a pas d'autre trésor que le Christ. C'est l'unique aimé. Avec lui, l'abnégation devient facile, les tentations peu dangereuses, car il suffit de faire appel à son secours. Pour mériter le beau titre de disciple, le moine est prêt à renoncer à tout bien extérieur et d'abord à lui-même ; il s'éloigne de ses fausses richesses qui le gonflent et l'encombrent ; il va jusqu'à se traiter comme un étranger pour conquérir la liberté totale de l'amour. Le Christ est le tout de la vie de Benoît.

Les visages humains du Christ

L'Abbé du Cassin demande au moine de stimuler sa foi afin de reconnaître le Christ sous toutes les apparences qu'il peut revêtir. On pourrait sans exagérer dire que, pour une foi vivante, il n'y a que le Christ. Le moine le voit partout. Dans son Abbé d'abord qui en tient la place au monastère et porte, de ce fait, un nom qui ne convient parfaitement qu'au Christ : « L'Abbé étant regardé comme tenant la place de Jésus-Christ, on l'appellera Dom et Abbé, non qu'il en fasse une prétention, mais par honneur et par amour pour le Christ » (R 63). Dans les hôtes : « Tous les hôtes qui surviendront seront reçus comme le Christ lui-même, car il doit dire un jour : « J'ai demandé l'hospitalité et vous m'avez reçu (Mt. 25, 35) » (R 53). Dans les pauvres et les voyageurs étrangers, ceux dont on ne sait d'où ils viennent, « parce que c'est principalement en leur personne qu'on reçoit le Christ » (*ibid.*). Dans les malades : « Avant tout et par-dessus tout, on prendra soin des malades et on les servira comme le

Christ en personne, car il a dit lui-même : « J'ai été malade et vous m'avez visité » (Mt. 25, 36). Et encore : « Ce que vous avez fait à l'un de ces tout-petits qui sont à moi, c'est à moi-même que vous l'avez fait (Mt. 25, 40 » (R 36). On le rencontre dans les prêtres, dans tous les frères : c'est le secret des marques d'honneur et de déférence que l'on rend à tous : « On se prosterne devant le Christ en leur personne » (R 53).

Revenons au chapitre des hôtes. L'accueil que le monastère leur réserve est affectueux, empressé, déférent. Une charité prête à tous les dévouements. Selon le cérémonial prévu par la Règle, on communie d'abord avec eux dans une première prière pour remercier Dieu de cette rencontre, de la grâce reçue en eux, puis on leur donne le baiser de paix. Ils sont menés à l'oratoire pour une prière plus prolongée qui se poursuit en *lectio divina*. Avant d'être accueillis au réfectoire, l'abbé leur lave les mains, et l'on procède conventuellement à un autre moment au lavement des pieds. Dans ce rituel, un commentateur a reconnu une réminiscence de l'épisode du repas chez Simon le pharisien (Luc 7). Celui-ci avait négligé de laver les pieds du Christ, il n'avait pas accueilli Jésus par un baiser ni versé l'huile sur sa tête. Les moines, eux, désirent effacer le souvenir de cette négligence et de ce sans-gêne ; leur volonté est de compenser la froideur de cet accueil, et d'imiter l'ardeur de la pécheresse pénitente. Ils se savent pécheurs comme elle et, en témoignant de leur amour, ils espèrent obtenir le pardon ainsi qu'elle l'a mérité pour avoir beaucoup aimé. C'est pour

cela qu'ils font suivre le *Mandatum*⁵ du verset : *Suscepimus Deus misericordiam tuam*, « Nous avons reçu votre miséricorde, ô Dieu, au milieu de votre sanctuaire » (Ps 47, 40). Le pardon du Seigneur, sa miséricorde, est venu avec l'hôte qu'ils ont accueilli.

Ainsi le moine rencontre-t-il partout le Christ ; c'est la joie de sa vie, la raison pour laquelle il se sent bien au monastère et y vit de « bons jours », dans la maison de Dieu. Tout lui est devenu transparent. Il vit en communion avec Celui qui l'a appelé et, en vivant proche de lui, il est proche de ses frères. Son cœur ne connaît plus qu'un amour qui se répand sur toute créature parce qu'en toutes il voit une image de Celui qu'il aime.

Quant au monastère lui-même, il devient, tel Subiaco, « un ferment qui réchauffe toute la contrée dans l'amour de Dieu Notre-Seigneur Jésus-Christ » : il est un pôle d'attraction pour de nombreuses âmes qui viennent « plier la nuque de leur cœur sous le joug léger de Celui qui rachète » (D 8).

5. Le « Commandement » du nom du premier chant qui accompagnait le lavement des pieds : « Je vous donne un commandement nouveau, celui de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés. » Le rituel d'accueil des hôtes s'est adapté aux nouvelles conditions de vie.

La grâce

Saint Benoît a puisé en saint Augustin une doctrine de la vie monastique qui lui a permis de corriger certaines vues unilatérales de sa source principale, le Maître. Mais à l'inverse, il ne fait aucune difficulté pour user d'un auteur comme Cassien dont la position sur le problème de la grâce diverge notablement de la doctrine augustinienne. Benoît n'a pas éprouvé le besoin de signaler cette lacune, et lui qui se montre chatouilleux sur le problème de l'orthodoxie et de la canonicité des Livres de la Sainte Ecriture, a recommandé sans réserve à ses disciples la lecture de Cassien qui est même en communauté l'une des lectures habituelles de Complies : « Aussitôt que l'on se sera levé du souper, les frères iront tous s'asseoir dans un même lieu, et l'un d'eux lira les Conférences ou les Vies des Pères, ou enfin quelque chose qui soit de nature à édifier les auditeurs » (R 42). Il est évident que Benoît ne considère pas Cassien comme un auteur dangereux. On sait par Cassiodore que, assez tôt, des exemplaires de Cassien, expurgés de leurs erreurs sur la grâce et complétés par l'évêque Victor, furent mis en circula-

tion. Rien ne prouve que Benoît ait connu les livres sous cette forme. En fait Cassien entendait bien s'opposer aux thèses de Pélage qu'il n'aimait pas, mais la réfutation augustinienne lui paraissait dangereuse par son extrémisme ; c'est surtout dans la 13^e Conférence qu'il expose ses positions personnelles ; elles allaient devenir celles du monachisme provençal jusqu'au Concile d'Orange de 529. Le pape Félix IV envoya cette année-là à Césaire d'Arles une série de petits chapitres (*capitula*) dont quelques-uns étaient tirés presque mot à mot des écrits de saint Augustin, et d'autres de Prosper d'Aquitaine. Une quinzaine d'évêques de la Gaule Narbonnaise, réunis pour la consécration d'une église à Orange, acceptèrent et souscrivirent les *capitula* envoyés par le Pape et en ajoutèrent, semble-t-il, quelques-uns à la liste. Mais le Concile d'Orange, pas plus que Césaire d'Arles qui l'avait présidé, ne voulurent s'en prendre à Cassien. L'auteur des Conférences ne sera nommément condamné que notablement plus tard vers le milieu du VI^e siècle, dans un décret fausement attribué au pape Gélase.

Au moment où Benoît composait sa Règle, l'autorité de Cassien n'était pas entamée. Quelques-unes des expressions de la Règle pourraient être interprétées dans un sens semi-pélagien ; d'autres sont en accord au contraire avec la position augustinienne. Saint Benoît ne parlait pas en théologien, mais en auteur ascétique dont le propos était de guider l'effort moral de ses disciples. De toute manière, le problème de la grâce le préoccupait ; il y fait allusion en plus de quinze passages et il a corrigé certaines outrances de la Règle du Maître dans le sens de l'orthodoxie. Benoît sait la nécessité absolue de la grâce, le besoin pro-

fond que l'homme en a ; il a conscience que l'imperfection et l'impuissance de l'homme déchu constituent un appel permanent au secours de Dieu, qui doit s'exprimer en une prière humble et instante, un appel. Toute forme de bien est un reflet de Dieu et vient de Dieu.

L'action de la grâce

La première mention de la grâce dans le Prologue pourrait se comprendre dans le sens des thèses de Cassien, en ce sens qu'elle semble laisser l'initiative première de la conversion à l'homme, mais il est évident que saint Benoît se place au plan psychologique, celui de la conscience et l'expérience, et non au plan de l'être : « D'abord, à proportion même de la bonne entreprise que tu commences, demande (au Seigneur Jésus-Christ) par une très instante prière qu'il la mène à son achèvement. »

Benoît veut que son moine commence par la prière ; une protestation d'humilité, un aveu d'impuissance radicale, un appel à la miséricorde infinie. Il doit bâtir sur l'humilité.

Celle-ci est indispensable. Sans elle, nulle espérance de parvenir un jour aux tentes éternelles, au tabernacle du Royaume. Ceux qui y entreront « ce sont ceux qui, craignant le Seigneur, ne s'élèvent pas de leur bonne observance et persuadés que le bien qui se trouve en eux ne vient pas de leur pouvoir, mais est accompli par le Seigneur, le glorifient opérant en eux, et disent avec le Prophète : « Non pas à nous, Seigneur, non pas à nous, mais à votre Nom donnez la gloire (Ps. 113, 1). » De même

Ce que croyait Benoît

aussi l'Apôtre Paul ne s'est rien attribué à lui-même du succès de sa prédication, car il a dit : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis (I Co. 15, 10). » Ailleurs il dit encore : « Que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur (2 Co. 10, 17) » (R Prol.).

Ce long paragraphe inséré dans les premières pages de la Règle est révélateur de la pensée du législateur et projette sa lumière sur l'ensemble du code de vie parfaite qu'il propose. L'homme agit, mais sous la mouvance de Dieu, et toute la marche vers le terme est soutenue par la vigilance attentive du Christ Seigneur. Le moine s'efforce d'obéir en tout temps à « l'aide des biens qu'il a mis en lui ». Les talents que l'on fait fructifier sont des dons premiers du Seigneur. Sans eux rien ne serait entrepris.

Lorsque les difficultés surviennent, Benoît demande à son disciple de recourir à la prière, sans perdre la tête ni grossir l'obstacle ; avec l'aide de Dieu, tout peut être surmonté : « Quant à ce que la nature en nous trouverait de moins possible, prions le Seigneur d'ordonner à sa grâce de nous fournir le secours. » Le langage est imagé et poétique ; il rejoint celui des paraboles. Les termes, cela est bien évident, ne sauraient être interprétés à la manière de concepts théologiques. Benoît est un maître spirituel, il parle le langage le plus apte à être compris des candidats à la vie monastique qui peuvent être d'anciens esclaves ou des barbares, tels que le bon Goth des Dialogues.

Tout au cours de la Règle et le plus souvent par de brèves formules, saint Benoît rappelle le rôle de la grâce afin que nul ne soit tenté de l'oublier dans la pratique : « moyennant le secours de Dieu », « avec l'aide de Dieu »... Dans l'énumération des Instruments de l'art spi-

rituel, il se montre plus explicite, et sous la forme d'une double sentence, il résume la doctrine exposée au Prologue sur le rôle de Dieu dans l'œuvre de sanctification du moine : « Ce que l'on verra de bon en soi, le rapporter à Dieu, non à soi-même. Quant au mal, comprendre toujours qu'on l'a fait soi-même, et le réputer sien » (R 4, Instr. 42-43). A chacun son dû. La liberté de l'homme existe, avec la redoutable faculté de déchoir, mais Dieu n'est pas responsable des chutes.

Au chapitre de l'humilité, Benoît se devait d'insister à nouveau sur l'œuvre de la grâce. Il le fait brièvement en donnant le sens de l'allégorie dont il se sert pour exposer sa doctrine : « L'échelle (de Jacob) ainsi dressée, c'est notre vie en ce monde que le Seigneur élève jusqu'au ciel si notre cœur s'humilie. Les deux montants de cette échelle sont, selon nous, notre corps et notre âme ; et la grâce divine qui nous a appelés, y a disposé divers échelons d'humilité et de vie régulière qu'il faut monter » (R 7). Aucune hésitation n'est possible ici. Benoît, à l'inverse de Cassien en sa 13^e Conférence, attribue à Dieu l'initiative du premier mouvement de la conversion : c'est la grâce qui appelle, la grâce divine. C'est encore le Seigneur qui élève peu à peu la vie du moine jusqu'à l'atteindre, à condition que celui-ci consente à entrer résolument dans la voie de l'humilité. C'est la grâce divine qui dispose les degrés d'humilité qu'il aura à gravir, ou plutôt qu'elle lui fera monter.

La grâce est là, invisible, secrètement agissante. A nous de correspondre à son attrait ; parfois elle nous invitera doucement à prolonger notre prière (R 20) ; parfois il faudra la solliciter instamment pour nous-mêmes ou

Ce que croyait Benoît

pour nos frères. C'est le dernier recours lorsque tous les autres moyens surnaturels ont échoué, mais il est souverainement puissant ; si un frère s'obstine dans ses fautes, l'Abbé ne désespérera pas : « Qu'il applique un remède encore plus efficace, ses prières pour lui et celles de tous ses frères afin que le Seigneur... rende la santé à ce frère malade » (R 28).

Le Seigneur n'a pas créé les hommes en série ; chacun possède sa personnalité ; dans l'ordre surnaturel, les dons sont également divers, afin que soit manifestée l'infinie richesse de Dieu. Chacun a son don particulier, sa grâce propre à laquelle il devra correspondre (R 40).

Le moine aura foi en la grâce ; avec elle il se sentira tout-puissant ; dès lors que la volonté de Dieu est clairement manifestée, il sait qu'il peut compter sur elle et braver les difficultés les plus redoutables, voire les « *impossibilia* », les choses impossibles. Si le Supérieur les enjoint en toute connaissance de cause et maintient son commandement, le moine ira de l'avant, « se confiant dans le secours de Dieu » (R 68). La vie monastique tout entière n'est-elle pas de l'ordre des *impossibilia* ? L'homme seul n'y suffirait pas. Mais on peut, on doit marcher en toute sécurité : Dieu est là avec sa grâce qui pourvoira à tout ; il suffit seulement de s'assurer auparavant que telle est bien sa volonté et son dessein sur nous.

La Règle s'achève sur l'assurance du succès final de la vie monastique : « Tu parviendras » ; l'espérance ne sera pas vaine, mais elle n'est pas placée en l'homme, c'est à « la protection de Dieu » que sera due la victoire ; en attendant de parvenir à la contemplation qui doit couronner sa quête de Dieu, le moine se mettra résolument à

l'œuvre, soutenu par la grâce : « Accomplis d'abord, avec l'aide du Christ, cette faible ébauche de règle » (R 73).

La nécessité de la coopération humaine

Saint Benoît n'a rien d'un quiétiste. Décrivant les étapes de la vie spirituelle qui relèvent de l'ascèse, du combat, il insiste sur l'agir, sur la nécessité d'aller de l'avant avec générosité. La vie doit témoigner de sa fécondité par des actes positifs. Dieu attend que « nous répondions par nos œuvres » (R Prol.). Dans cette perspective, l'auteur de la Règle dispose ses moines à une action virile, résolue, déterminée. Il met entre leurs mains les instruments de l'art spirituel comme des outils dont il faut faire un usage constant le jour et la nuit, sans relâche (R 4). Saint Benoît est un réaliste ; il ne veut pas de mots, mais des faits ; il se garde en même temps de majorer l'ascèse et d'exalter la part de l'homme ; c'est la grâce qui dirige tout, depuis le premier appel jusqu'à l'achèvement dernier.

Le Seigneur cherche donc des travailleurs ; comme le maître de la vigne, il descend sur la place pour en recruter « dans la multitude du peuple ». A celui qui répond, il propose un programme : « Si tu veux avoir la vie, garde ta langue du mal et que tes lèvres ne profèrent pas de mensonge. Détourne-toi du mal et fais le bien ; cherche la paix et poursuis-la » (R Prol., cf. Ps. 33, 14-15).

La grâce de Dieu ne se substitue pas à l'activité de l'homme, elle la provoque, la soutient et la rend effi-

cace. C'est elle qui permet l'accomplissement des œuvres prescrites par Dieu et de les réaliser de la manière qui plaît à Dieu. Il s'agit en effet d'une œuvre divine ; l'*opus Dei*, l'œuvre de Dieu désigne, selon la tradition, l'ensemble de la vie du moine : celui-ci est l'ouvrier d'une tâche qui le dépasse et appartient à l'ordre divin ; il doit accomplir des œuvres toutes pénétrées de Dieu.

Ainsi n'est-il pas possible de monter vers Dieu sans s'appuyer sur Dieu lui-même, et l'œuvre de sanctification est-elle une coopération ; l'âme se livre avec docilité aux mouvements de la grâce et emploie toute sa générosité à faire taire en elle les résistances. L'agent intérieur de sa sanctification, c'est l'Esprit de Dieu et la douceur d'amour que ressent l'âme à mesure qu'elle avance, est une manifestation de sa présence.

Par une sorte de paradoxe, saint Benoît se montre à la fois très conscient des limites de l'homme, de sa fragilité, de ses lenteurs ; il désire « ne rien établir de trop rigoureux ni de trop pénible » (R Prol.) ; il calcule, fait déborder la mesure de l'indulgence ; et en même temps, il se montre convaincu que ces limites peuvent éclater sous l'action toute-puissante de la grâce et il fait constamment appel à ces réserves cachées (et trop souvent ignorées ou méconnues) d'énergie spirituelle. Il se garde bien d'engager ses disciples dans la voie des performances purement ascétiques, mais il les oriente vers un dépassement d'ordre spirituel auquel il n'assigne pas de limites, confiant en la toute-puissance de Dieu pour réaliser ces merveilles.

La grâce est ainsi absolument nécessaire pour soutenir et parfaire les bonnes actions. L'effort spirituel de l'homme est une réponse. Dieu prend l'initiative ; il parle ;

il appelle ; il fléchit le cœur de celui auquel il s'adresse ; l'homme écoute la voix qui l'invite et consent à obéir. Cette obéissance est œuvre difficile ; elle ne se réalise pas sans effort ; l'homme coopère à la grâce ou il ne le fait pas ; il a en lui des dons, déposés par Dieu, qu'il doit faire fructifier ; Dieu met à sa disposition des instruments à utiliser ; le plus précieux de tous est la prière qui est aveu d'impuissance et appui sur la Toute-Puissance ; la vigilance et l'effort personnel sont de règle. *

En définitive, c'est par l'aide du Christ et le secours de sa grâce que toute vertu véritable s'enracine dans l'âme. Si saint Benoît utilise des termes approximatifs, comme l'aide de Dieu, le secours de Dieu, la protection de Dieu, c'est en raison de la déficience du langage humain. En réalité, et Benoît le sait, Dieu n'est pas une cause coopérante, son action se situe à un niveau plus profond : sa causalité ne s'additionne pas à celle de l'homme ; il est cause de l'être aussi bien dans l'ordre humain que dans le processus de divinisation par la grâce.

S'appuyer sur Dieu seul

L'humilité pour saint Benoît ne consiste pas à nier l'évidence et à méconnaître les résultats du travail de Dieu en l'homme. Sans doute a-t-il placé dans l'échelle de l'humilité deux degrés qui témoignent chez le moine d'une connaissance réelle de son néant, de son impuissance radicale et de sa condition de pécheur. Quelle est la pureté qui peut soutenir l'éclat de la transcendance et de la perfection divine ? « Le sixième degré d'humilité est, lors-

qu'un moine se trouve content dans tout abaissement et extrémité, et lorsque, en tout ce qui lui est commandé, il se considère comme un mauvais et indigne ouvrier, disant avec le Prophète : « Je suis réduit à rien, je ne sais rien ; je suis devant vous comme une bête de somme, mais je suis toujours avec vous (Ps. 72, 22-23). »

« Le septième degré d'humilité consiste, non pas seulement à se dire de bouche le dernier et le plus vil de tous, mais aussi à le croire dans le plus intime sentiment de son cœur, s'humiliant et disant avec le Prophète : « Pour moi, je suis un vermisseau et non un homme ; je suis l'opprobre des hommes et le rebut du peuple (Ps. 21, 7). Après avoir été élevé, j'ai été humilié et couvert de confusion (Ps. 87, 16) » ; et encore : « Il m'a été bon que vous m'ayez humilié, afin que j'apprenne vos commandements (Ps. 118, 71) » (R 7). Telle est bien en effet l'attitude du moine conscient des lacunes de sa vie, de l'abus qu'il fait continuellement des grâces que Dieu lui départit.

Mais saint Benoît a dit ailleurs qu'il devait « magnifier Dieu opérant en lui » et pour cela savoir constater le bien qui est en lui-même. Qu'il ait conscience de sa misère ou que, selon les heures et leurs lumières successives, il reconnaisse l'œuvre que Dieu réalise en lui, le moine se sait continuellement dépendant et pauvre ; en cela consiste son humilité.

Il est, par grâce, enfant de Dieu, frère du Christ, temple de l'Esprit : il lui est permis de voir le bien qui est en lui et de s'en réjouir, comme Notre Dame : « Mon âme glorifie le Seigneur, mon esprit exulte en Dieu mon Sauveur.. toutes les générations me diront bienheureuse »

(Lc 1, 46-48). L'œuvre de Dieu en l'homme reste la propriété de Dieu ; il est bon de l'admirer au même titre que les autres œuvres divines. Tout bien constaté doit être aussitôt renvoyé à son auteur, à sa source. « Voyez en moi votre œuvre et non la mienne, disait saint Augustin ; car si vous considérez mon œuvre, vous me condamnez ; si vous considérez votre œuvre, vous me couronnez ; toutes mes bonnes œuvres, quelles qu'elles soient, me viennent de vous ; elles sont plutôt vôtres que *miennes* ¹. »

Saint Benoît est réaliste, pour le bien comme pour le moins bien. Une fois de plus son engagement invite le moine à adopter le point de vue de Dieu et à considérer les choses telles que Dieu les voit. Tout bien est un reflet de Dieu et un effet de sa Toute-Puissance. L'orgueil est vain et absurde, non en prenant acte des valeurs positives qui existent, mais en dépossédant Dieu de ce qui lui appartient. Il consiste en une vision fausse ; au lieu de voir le monde dans sa relation de dépendance, il fait de la créature un centre ; l'axe du monde est déplacé.

Dans la mesure où le moine acquerra la conviction pratique de l'inefficacité de l'homme laissé à lui-même dans l'ordre du salut, il fera confiance à la grâce et s'appuiera sur elle ; il y puisera la source d'une « grandeur d'âme », d'une magnanimité qui l'empêchera de considérer les difficultés comme insurmontables ; aucune, il le sait, ne peut résister à Dieu, quel que soit d'ailleurs le mode déconcertant dont le Seigneur se serve pour en venir à bout.

La vie trouve les conditions favorables à sa crois-

1. Saint Augustin, *Commentaire sur le Psaume 137*, n. 18, *PL.* t. XXXVII, c. 1783-1784.

Ce que croyait Benoît

sance dans ce climat enveloppant : la grâce divine est le milieu, l'atmosphère qui permet l'éclosion de la vie surnaturelle, son maintien, son épanouissement. De la vérité objective sur laquelle la foi lui donne prise, l'âme passe à la pratique. Elle en vient à prendre appui, en toute occasion, constamment, sur Celui de qui seul émane tout bien. Elle va à l'opposé de la présomption, de la confiance en soi, origine de toute chute.

Saint Benoît n'est pas de ceux qui font aveuglément confiance en l'homme : pour réaliser l'œuvre de sanctification, il veut que le moine commence par l'humilité, la conviction de sa radicale dépendance, qu'il cesse de prendre appui sur lui-même. Ces préliminaires obtenus, on peut dire que l'essentiel est fait ; Dieu ne se dérobera pas. Il a appelé, il continuera à faire bénéficier de ses grâces quotidiennes, de son infatigable sollicitude ; chaque grâce porte en elle le germe de la grâce à venir. Les moines peuvent être sûrs de Celui en qui ils ont mis leur confiance : « Assurés sur l'espoir de la récompense divine, ils (disent) avec joie : « Mais en toutes choses nous remportons la victoire à cause de Celui qui nous a aimés » (R 7, cf. Rm. 8, 37).

La prière

On chante beaucoup chez saint Benoît, et l'on chante dans la joie. L'amour de Dieu, l'amour du Christ expliquent la vie monastique. Le don gratuit de Dieu appelle une réponse d'amour, gratuite comme lui. Le moine a reçu gratuitement, il rend gratuitement dans la joie. La joie est au-dedans, et elle rejaillit à l'extérieur dans le chant et la louange.

L'adoration est un devoir pour la créature ; la loi évangélique n'a pas supprimé ce devoir, elle l'a transfiguré, en surélevant la nature des rapports qui unissent la créature et son Créateur. Ce sont maintenant des relations filiales marquées par la gratuité et la spontanéité. La religion tend à se muer en amour de charité et la prestation cultuelle en contemplation aimante. Les moines de saint Benoît qui vivent ensemble chantent ensemble, et la joie habituelle dans laquelle baigne leur vie se renouvelle périodiquement dans la célébration de la fête de Pâques, dans le dimanche qui est la Pâque hebdomadaire, et dans les fêtes des Saints protecteurs, en attendant la fête de l'Eternité : « L'amour chante dès mainte-

nant, écrit saint Augustin, l'amour chantera aussi alors ; mais aujourd'hui c'est l'amour affamé qui chante, alors chantera l'amour rassasié¹. »

Pâques éclaire de sa lumière le cours de l'année liturgique ; c'est la *sainte* Pâque à laquelle on se prépare avec ferveur et que l'on « attend avec l'allégresse d'un désir tout spirituel » (R 49).

Chaque semaine, le retour du dimanche apporte un peu de la joie de Pâques et de son Alleluia. Le travail manuel cesse, la prière, sous ses diverses formes, emplit la journée : « Le dimanche, tous vaqueront à la lecture hors ceux qui sont pris par les divers emplois » (R 48).

La glorification de la Trinité

C'est à l'Office que se manifeste la foi et la dévotion trinitaire de saint Benoît. Le *Gloria Patri* couronne chaque psaume et le dernier répons de chaque Nocturne. Les psaumes sont dits debout ; mais comme aux répons les moines sont assis (les répons suivent les lectures), saint Benoît prescrit : « Au moment où le chantre commencera le (*Gloria*), tous se lèveront de leurs sièges, pour l'honneur et révérence de la sainte Trinité » (R 9). A travers cette formule solennelle destinée à justifier un point de cérémonial, s'exprime la foi profonde du saint, son amour pour les Trois personnes divines. Le *Gloria* est chanté au Mont-Cassin selon sa version anti-arienne, avec le *Sicut erat* ajouté communément en Italie dès avant le Concile de Vaison de 529. Le *Gloria* termine les Canti-

1. Saint Augustin, *Sermon* 255, n. 5, *PL*, t. XXXVIII, c. 1183.

ques de l'Office, le verset d'introduction, le *Suscipe* de la profession. Il revient constamment dans la liturgie du monastère.

A l'Office de nuit des dimanches et fêtes, saint Benoît introduit le *Te Deum*, hymne trinitaire, et fait suivre la lecture de l'Evangile d'une acclamation doxologique, également trinitaire, traduite du grec, le *Te decet laus*. Ainsi deux chants trinitaires viennent-ils, le dimanche, clore le grand Office de nuit.

Faut-il voir une volonté d'honorer la Trinité dans les groupes ternaires qu'affectionne saint Benoît ? Les trois lectures avec les trois répons à l'Office de nuit des jours ordinaires, les trois Nocturnes des jours de fête et la structure ternaire du troisième Nocturne. Les trois psaumes qui forment l'ossature des petites Heures du jour, les versets de bénédiction du lecteur et des servants de table répétés trois fois, le triple *Suscipe* de la profession...

Saint Benoît honore la Trinité et insiste sur l'honneur qui doit lui être rendu à l'office. Les références à la Trinité affleurent en plusieurs passages de la Règle, parmi les plus importants. Mais la spiritualité monastique reste centrée sur le Christ, et c'est l'itinéraire accompli sous sa conduite que l'Abbé du Mont-Cassin s'est employé à décrire. Il laisse l'âme de son disciple devant le mystère ineffable au seuil duquel il l'a conduite.

L'œuvre de Dieu

L'œuvre de Dieu, c'est toute la vie du moine. Ainsi le comprenaient les anciens Pères. Toutefois, saint Benoît

réserve ce terme à l'Office divin, c'est-à-dire à la prière chantée conventuelle. Pour la prière plus personnelle, il parle d'*oratio*, de prière, ou d'oraison, un peu au sens que l'on donnait à ce mot au XVIII^e siècle. Ainsi le sens d' « œuvre de Dieu » s'est, en quelque sorte, contracté. Ce n'est plus qu'une œuvre parmi d'autres dans la vie du moine, mais une œuvre qui est absolument centrale et vis-à-vis de laquelle rien ne doit être mis en balance.

Saint Benoît entre brutalement dans la section relative à l'Office ; il la place tout de suite après son directoire ascétique. Ayant défini la physionomie spirituelle du moine, avant d'entrer plus avant dans l'organisation concrète du monastère, il s'attarde longuement à décrire l'Office. Nulle part ailleurs il n'apporte autant de précision et de minutie. Le moine est en effet un homme de prière, mieux que cela, un priant. L'appel à la prière continuelle que l'on trouve dans l'Évangile (Lc 18, 1 et 22, 3-6) et dans saint Paul (I Thess. 5, 17) a été entendu dans les milieux monastiques, dès les origines, comme une invitation déterminante. Les moines se sont efforcés de la faire passer dans la pratique. Pour les ermites, ce fut l'attention continuelle à Dieu, avec de longs temps de psalmodie nocturne, alternant avec des prières silencieuses, et une forme de psalmodie plus libre pendant le travail, celui-ci ayant d'abord pour fonction d'occuper le corps sans entraver l'essor de l'âme.

Le choix de la vie cénobitique a imposé à la prière une dimension nouvelle ; elle s'est transformée sur le mode des « synaxes » ² communes que les ermites connaissaient déjà lors des longues veilles dominicales, dans les

2. Réunions de prière.

déserts d'Égypte. Dès lors qu'une collectivité se rassemble pour prier à des moments précis, et cela à longueur de vie, il est nécessaire que des structures bien définies soient mises en place. L'Office divin n'a pas seulement à traduire l'effort de chacun pour parvenir à la prière continuelle, il a à le soutenir, il devient une propédeutique³ à la prière incessante, une véritable école de vie spirituelle. Les moines vivant en communauté se retrouvent à heures fixes pour s'aider mutuellement en réalisant une⁴ œuvre commune, en portant la prière les uns des autres. Le moine est le chantre de la Majesté divine ; son *opus Dei* est l'actualisation momentanée, sous forme communautaire, de son incessante conversation avec Dieu ; l'Office est ordonné à la prière continuelle ; il lui sert d'infrastructure, de base désormais irremplaçable ; mais aussi la tâche monastique de la prière déborde-t-elle de toute part ce temps réservé, privilégié, où toute la communauté rencontre Dieu.

On constate chez saint Benoît la volonté de donner à cette rencontre conventuelle un caractère de dignité et de gravité, d'en faire un véritable service : « L'oratoire sera ce qu'indique son nom. On n'y fera et on n'y déposera rien d'étranger à sa destination. L'œuvre de Dieu étant terminée, tous les Frères sortiront dans un profond silence et que la Gloire de Dieu emplisse ce lieu » (selon d'autres : « on observera la révérence envers Dieu ») (R 52). Il ne désire pas que cette prière conventuelle comporte de longs moments de silence ; elle est faite surtout de louange formelle (la psalmodie), et d'écoute de la Parole (les lectures), avec quelques chants de caractère

3. Enseignement préparatoire, initiation.

plus lyrique (les hymnes). A la prière silencieuse est laissé un caractère de plus grande spontanéité ; saint Benoît n'entend pas donner une mesure rigide pour tous ; chacun s'y portera selon le degré de grâce qu'il a reçu. Il y a une volonté très nette chez lui de dissocier la louange conventuelle, de caractère régulier, prévu, institutionnalisé, et la prière plus personnelle que le moine est poussé par l'Esprit-Saint à faire monter vers Dieu au cours de la *lectio divina*, en des temps d'intimité plus grande à l'oratoire, ou même au cours du travail manuel interrompu pour quelques instants. Mais la louange conventuelle passe avant toute chose. L'organisation que propose l'Abbé du Mont-Cassin tient compte du travail manuel auquel il fait une large place, réduisant notablement la part matérielle que d'autres législateurs avaient prescrite pour la psalmodie (spécialement dans le monachisme gaulois), mais il se montre d'autant plus exigeant pour elle. Il voit en effet dans ce minimum qu'il demande à tous un devoir sacré, le sommet vers lequel converge toute l'activité du monastère. C'est à l'Abbé qu'il confie la charge d'annoncer l'heure de l'œuvre de Dieu. Etant chef d'une communauté rassemblée par la commune recherche de Dieu, il convoquera régulièrement l'assemblée à la prière ; il tient la place du Christ venu susciter sur terre de vrais adorateurs en esprit et en vérité : « La charge d'annoncer l'heure de l'œuvre de Dieu, tant de jour que de nuit, appartiendra à l'Abbé, qui l'exercera par lui-même, ou la confiera à un frère tellement soigneux que tout se fasse aux heures réglées » (R 47). Ayant appelé les moines à la prière, il préside l'Office ; la prière du Seigneur lui est réservée aux Laudes et aux Vêpres ; il proclame l'Evangile à Matines ; il entonne les grandes Doxologies ; il donne les bénédic-

tions ; c'est à lui de veiller au bon ordre de l'assemblée cultuelle ; de choisir ceux qui chanteront ou liront ; ceux qui n'auront pas été là à l'heure attendront qu'il leur ait fait signe pour psalmodier avec leurs frères.

L'Office divin échappe donc à l'arbitraire ; ce sera quelque chose de très défini, que l'on se préparera à célébrer dignement et pour lequel on s'exercera. La législation liturgique de saint Benoît est faite de discernement, de juste compréhension des possibilités de ses moines, des hommes concrets qu'il a rassemblés et dont il connaît les limites.

L'Abbé du Mont-Cassin respecte la tradition, sans craindre d'apporter pour sa part du neuf. Il a modifié la structure qu'il avait reçue du Maître, mais il s'est montré surtout soucieux de recueillir et d'assimiler les richesses accumulées par les générations passées. Il renvoie à des livres de chant que tous connaissent : des recueils d'Antiennes, de Répons, d'Hymnes.

Bien loin d'être l'expression de la communauté qui, en ce cas, n'y retrouverait que son propre visage, la liturgie de saint Benoît s'est préoccupée plus d'accueillir que d'inventer. Elle s'est ouverte non seulement à la Bible à laquelle elle a emprunté le plus clair d'elle-même : psaumes et lectures, mais aussi aux trésors poétiques et musicaux des siècles précédents, aux prières des hommes de Dieu qui avaient paru avant Benoît (oraisons). Par une juste alternance de prières chantées, de textes lus, de pièces lyriques, tout en veillant sans cesse à la gravité et au recueillement contemplatif dans l'expression de leurs sentiments intimes, Benoît s'est attaché à « défatiguer » l'âme de ses moines et à maintenir leur attention en éveil.

Ce que croyait Benoît

Son Office vient aider les âmes des plus faibles à réaliser au moins partiellement l'idéal de la prière continue vers lequel s'était déjà tendu l'effort de nombreuses générations d'ascètes et de moines. A l'Abbé d'inviter les âmes à aller plus avant et à faire de toutes leurs activités une prière. La *lectio divina* bien faite en est une, personnelle et intime, guidée par le Maître invisible qui, jadis, composa le livre et par l'Esprit toujours présent. Mais il faut davantage encore ; la prière liturgique sera toujours imparfaite tant qu'elle ne sera pas soutenue et inspirée par une contemplation authentique ; l'Abbé est incapable d'en faire lui-même le don à ses moines ; mais il peut et doit favoriser les conditions habituellement nécessaires à son éclosion : l'enseignement qu'il dispense, les lectures dont il guide le choix, le silence sur lequel il veille, le recueillement habituel, la séparation effective de tout ce qui serait pour ses moines l'occasion d'une dissipation spirituelle.

Ne rien préférer à l'Office divin

« A l'heure de l'Office divin, dès qu'on a entendu le signal, on quittera tout ce qu'on a dans les mains et on se rendra en toute hâte, avec gravité néanmoins, afin de ne pas donner aliment à la dissipation. Qu'on ne préfère donc rien à l'Œuvre de Dieu » (R 43).

Saint Benoît a donné par deux fois pour consigne à son moine de ne rien préférer à l'amour du Christ ; il reprend la même formule pour l'Office divin comme si, à ses yeux, le zèle pour l'Office était la manière privilégiée de témoigner de l'amour pour le Christ ; comme si

également l'Office divin était le lieu privilégié où cet amour trouvait à s'exercer actuellement. Il veut le novice empressé à l'Office divin. Même quand le moine est en dehors de son monastère, l'Office reste le sommet de sa vie : « Les frères qui sont occupés au travail à une distance considérable et ne peuvent se rendre à l'oratoire pour l'heure assignée, l'Abbé ayant reconnu qu'il en est ainsi, accompliront l'œuvre de Dieu au lieu même de leur travail, fléchissant les genoux, avec le saisissement de la crainte de Dieu » (R 50). Il en va de même pour ceux qui sont en voyage, « ils ne laisseront point passer les heures prescrites » (*ibid.*) ; c'est en effet l'une des tâches essentielles du *servitium* que le moine doit à Celui qui l'a enrôlé dans sa *militia*. Le marchandage serait indigne, ce serait faire « preuve de lâcheté dans le service que (l'on a) voué » (R 18).

L'Office ne vaut que par l'esprit qui l'inspire ; la présence matérielle ne saurait suffire. La foi y doit être active, plus agissante qu'en nulle autre circonstance : « Considérons quels nous devons être sous le regard de la divinité et de ses anges, et soyons présents à la psalmodie de telle sorte que notre esprit soit d'accord avec notre voix » (R 19). C'est une image de la Jérusalem céleste que Benoît place sous les yeux de ses moines, désireux de voir son monastère en refléter la liturgie. Il faut « faire le service du Seigneur avec la crainte de Dieu » et le « louer en présence des anges » (*ibid.*). Toute fonction à l'oratoire sera « remplie avec humilité, gravité, crainte divine » (R 47) ; mais surtout vigilance attentive ; à l'Office le moine va à la rencontre de Celui qui vient ;

il vient attendre Celui qui a annoncé son retour et qui veut, à ce moment, trouver ses serviteurs vigilants.

La prière spontanée

Elle a sa place marquée à l'Office au cours des temps de silence, mais alors saint Benoît la veut très brève, selon le principe adopté de laisser une grande marge à la générosité de chacun : « afin que les forts désirent faire davantage et que les faibles ne se découragent pas » (R 64).

La prière personnelle, en effet, est une forme plus difficile et exigeante que la psalmodie où le moine est aidé par ses frères et où son corps trouve davantage sa part. Certains ont de la peine à s'y appliquer comme le moine flâneur de l'un des douze petits monastères de Subiaco : « (Il) ne pouvait rester à l'oraison ; dès que les frères s'inclinaient, appliqués à parler à Dieu, il allait dehors et, l'esprit absent, faisait quelque besogne terrestre et temporelle » (D 4). Il faut plus encore de recueillement qu'à la psalmodie ; saint Grégoire parle de cette oraison comme d'un « labeur ». Pour sa part saint Benoît priait beaucoup ; Grégoire le montre souvent à l'écart de la communauté tandis que celle-ci travaille : il prie ; il a une cellule à part (non pour y dormir, car la Règle veut qu'il soit avec la communauté, cf. D. 35, R 22), mais pour y prier plus secrètement et y travailler ; il y a placé un tapis fait d'une natte pour ses prostrations ; quand il en éprouve le besoin, il congédie les frères, ferme sa porte et se plonge dans l'oraison ; c'est une habitude

chez lui (D 11). Sa prière est accompagnée de larmes qui ne sont pas habituellement des larmes de tristesse ; il ne s'afflige pas, il pleure doucement (cf. D 17).

Au chapitre 20 de sa Règle, il traite principalement de la prière de demande, et il insiste sur l'humilité et le respect qui doivent l'accompagner, la pureté de la dévotion. Une prière de ce genre doit être « brève et pure », sauf une inspiration spéciale de la grâce qui porte à la prolonger.

Mais la prière personnelle n'est pas seulement prière de demande, elle est surtout recherche d'une intimité plus étroite dans l'attente de la possession définitive. « L'œuvre de Dieu achevée, les frères sortiront de l'oratoire dans un profond silence, en sorte que si quelqu'un veut rester pour prier en son particulier, il n'en soit pas empêché par l'importunité d'un autre. De même si quelqu'un désire prier avec plus de recueillement, qu'il entre avec simplicité et qu'il prie, non pas avec des éclats de voix, mais avec larmes et application du cœur » (R 52).

Saint Benoît veut une prière dans le calme et le silence, semblable à celle du publicain de l'Evangile qui, lui aussi, était entré simplement et humblement, sans imposer sa présence. Le moine qui est sans cesse à la recherche de Dieu est assuré de le trouver ainsi. L'oratoire est le lieu privilégié de cette rencontre. Il n'a que cette destination.

On peut admirer chez saint Benoît l'équilibre qu'il s'efforce d'établir entre vie communautaire et vie de solitude ; il veille à ce que la collectivité ne soit pas envahissante au temps de la prière plus personnelle et de la

lectio divina. Chacun doit découvrir sa mesure propre qui est celle de la grâce qu'il a reçue.

La prière de toute la vie

La vie entière du moine est un effort de prières ; cet effort s'appuie sur des moments privilégiés, des temps forts qui viennent redonner un élan à l'oraison incessante. La conscience du regard de Dieu sur soi en tout temps et à tout instant, « au travail, dans l'oratoire, dans le monastère, au jardin, en chemin, aux champs, et n'importe où : assis, en marche, debout » (R 7) n'est pas autre chose qu'une forme de prière continuelle. Le contact avec Dieu est recherché sans cesse, maintenu, repris lorsqu'il a été perdu ; la présence du moine à Dieu cherche à rencontrer l'omniprésence, le regard divin continuellement posé sur lui.

Comme la nature humaine est excessivement mobile, incapable, sans une grâce spéciale, d'attention soutenue et continue, saint Benoît s'emploie à alimenter la prière du moine par des procédés fort divers : la *lectio* conventionnelle et personnelle, la mémorisation des psaumes que l'on redit tout bas dans le courant de la journée, les courtes pauses durant le travail pendant lesquelles on se prosterne pour prier (« Se recueillir fréquemment dans la prière », instrument 56 de l'art spirituel).

Il y a donc une grande continuité dans la vie du moine : il passe de l'Office à la *lectio*, de la *lectio* à la prière, de la prière aux repas, des repas au travail, dans la paix, le recueillement de la prière intérieure favorisée

par le silence et la clôture. La garde du cœur, le triomphe sur les passions tendent à établir l'âme dans un état où la prière devient sa respiration ; l'absence de souci temporel dans la désappropriation totale favorise la prière ; la joie que saint Benoît désire habituelle chez les siens (« Que personne ne soit troublé ni contristé dans la maison de Dieu », R 31), aura pour effet d'entretenir les moines en état d'action de grâces ; leur occupation sera de chanter Dieu dans leur cœur et, à certaines heures, de le faire en commun, associant leur corps au chant intérieur. Toute l'existence acquiert un caractère sacré. Le travail sera désintéressé, exempt d'inquiétude, libre parce que dégagé de l'âpreté au gain.

Tel saint Martin qui ne relâchait jamais son âme de la prière et priait à l'heure même où il semblait faire autre chose, le moine sera un grand priant, aspirant au charisme de la prière incessante.

N'est-ce pas ici le lieu de citer un passage du Maître qui, par son insertion dans la *Concordia regularis* de Benoît d'Aniane, a sans doute influé sur la manière de concevoir les bâtiments monastiques : « En tout temps le monastère doit être si bien orné et propre que tous les locaux où l'on entre, étant propres et ornés de tentures, il ait partout l'aspect d'une église. Ainsi partout où les frères s'assemblent, il sera pour eux décent, agréable et plaisant de prier » (Règle du Maître, ch. 54, v. 64-65).

La vie du moine est donc, en ce sens, vouée à la louange de Dieu. L'initiative première est venue du Seigneur qui l'a placé, par ses avances et son appel, dans l'obligation de lui rendre grâce. Le moine va proclamer à l'Office, en une louange formelle, les merveilles opérées

par le Seigneur : c'est un témoignage éclatant, une publicité donnée à l'œuvre du salut. Mais il ne saurait se contenter de cela ; sans cesse monte à ses lèvres une *confessio*, qui est l'expression de son amour. Celle-ci requiert une parfaite concordance de la vie et de la voix ; elle demande à être informée par un principe intérieur : l'amour total, sans partage, pour le Seigneur, excluant toute action humaine qui ne serait pas en conformité avec lui.

L'unité est ainsi réalisée : la garde des pensées est ordonnée au triomphe de l'amour divin dans le cœur du moine ; la louange de Dieu sous toutes ses formes, silencieuse et solennelle, personnelle et publique, est la manifestation et l'épanouissement de cet amour triomphant. Tout dans le monastère, structures, ascèse, conditions de vie, silence, travail, converge vers ce but dernier : la glorification de Dieu par la prière continuelle.

La destinée de l'homme

L'intention de saint Benoît n'a pas été d'organiser un petit monde idéal, clos sur lui-même, une sorte de phalanstère où chacun puisse écouler des jours heureux sans soucis ni préoccupations. Sa communauté ressemble beaucoup plus, en dépit de sa stabilité et de son enracinement dans un terroir, au peuple que Moïse conduisait dans le désert à la recherche de la terre promise.

Le but

Le repos dans la joie, la stabilité dans le bonheur ne sont pas pour ici-bas. Dès les premières pages du Prologue, saint Benoît indique où il veut conduire son disciple, quel est le terme du pèlerinage auquel il le convie. Les perspectives sont eschatologiques. Le but est d'habiter sous la tente du Roi, d'aller prendre du repos sur sa sainte montagne, surtout de voir dans son royaume Celui qui nous a appelés.

Pour stimuler l'ardeur du disciple, il lui fait entre-

voir la perspective de parvenir à un terme qui est l'intimité avec une Personne aimée. Il y a un appel, un cheminement et l'arrivée au terme. Une Personne dont l'amour sommeillait au fond de nous-mêmes nous a réveillés ; son appel a fait bondir notre cœur et le corps a suivi ; tout l'être s'est mis en quête. Il faut maintenant parvenir au but du pèlerinage. L'Homme-Dieu était au commencement de la route, il guidera le pèlerin au long de la route, il sera au terme de la route.

Saint Benoît présente encore le but sous l'image de la vie et du bonheur. Les lois de l'être comportent une volonté de conservation et d'épanouissement dont nul vivant ne peut faire abstraction. Mais la vie proposée par Dieu est quelque chose de plus grand, de plus noble, et le bonheur qu'il offre est sans comparaison avec celui d'ici-bas.

La Règle parle aussi de récompense, de salaire ; il n'y a pas de commune mesure entre l'ouvrage commandé, l'œuvre accomplie et ce que Dieu prépare à ses bons ouvriers ; cela dépassera toutes les espérances. Ce que Dieu couronnera, ce sera ses propres biens déposés en nous, les talents confiés que le moine a fait fructifier sous son regard et grâce à son assistance continuelle.

Les noms multiples donnés au terme de la vie monastique témoignent de l'impuissance à décrire une réalité trop riche, ineffable et indicible, qui reste cachée tant que dure la route, enveloppée qu'elle est dans le mystère de Dieu. D'ici là il faudra lutter, ainsi que le montrent les paraboles évangéliques, présentant la vie du chrétien comme un négoce, un service rétribué. Une chose importe : arriver au but de notre pèlerinage.

La possibilité d'un échec

Benoît a voulu son enseignement très proche de l'Évangile. Or, plus d'une fois le Seigneur a évoqué la redoutable possibilité d'échapper à son amour. La vie monastique peut aboutir à un échec, passer à côté du but ; et, dans son réalisme, l'auteur de la Règle demande à ses moines d'avoir peur de l'enfer. Fuir les peines de la géhenne (R Prol.) ; se garder de l'entêtement dans la révolte, car la peine de mort fondra sur les brebis coupables (R 2) ; se détourner absolument des chemins qui, aux hommes, paraissent droits et débouchent au fond de l'enfer (R 7) ; rester fidèles à notre profession en sachant bien qu'autrement, nous serions condamnés par celui dont nous nous serions moqués (R 58). On ne se joue pas de Dieu.

Il n'y a pas de milieu. On ne réussit pas sa vie à demi. S'il ne parvient pas au terme, le moine sera éternellement exilé loin de la Face de Dieu. Saint Benoît insiste pour que ses disciples n'oublient jamais ces vérités essentielles. Pour les anciens, le salut n'est pas un mot vide. Au moine il faut se souvenir toujours de toutes les choses que Dieu a commandées et rappeler fréquemment à sa mémoire « l'enfer dans lequel tombent pour leurs péchés ceux qui méprisent Dieu, et la vie éternelle qui est préparée pour ceux qui le craignent » (R 7). Deux chemins s'ouvrent à l'homme, la voie de la vie et la voie de la mort, aussi réelles l'une que l'autre.

Pour saint Benoît, l'enfer n'est pas un simple épouvantail qu'il agite pour maintenir dans le devoir les plus

difficiles de ses religieux ; il est absolument convaincu de son existence ; et devant une révolte, une infraction grave et répétée, il n'a plus qu'un souci : comment retirer le frère de la voie qu'il prend, comment sauver son âme ? Il veut que l'Abbé porte en lui cette angoisse : « Quel que soit le nombre des frères confiés à ses soins, qu'il tienne pour certain qu'au jour du jugement il devra rendre compte au Seigneur de toutes ces âmes » (R 2). L'excommunication n'a pas d'autre intention : faire réfléchir le coupable « afin que son esprit soit sauvé au jour du Seigneur » (R 25).

La possibilité de l'enfer est maintes fois rappelée, comme châtiment pour ceux qui ont abusé des biens du monastère (R 59), comme danger permanent pour les âmes de ceux qui prennent part ou provoquent des divisions, des jalousies à l'intérieur de la maison de Dieu (R 65).

C'est ainsi que la crainte de la géhenne peut, en plus d'une occasion, se joindre aux autres motifs qui inspirent l'agir du moine. Il n'en est pas avili pour autant ; bien plutôt il utilise cette crainte comme une garantie supplémentaire contre sa propre faiblesse.

Dans ce but, saint Benoît voudrait apprendre au moine dès maintenant à porter sur ses actions le jugement qui sera celui de Dieu ; il le demande à tous, plus particulièrement à l'Abbé : « L'Abbé doit se souvenir toujours qu'au redoutable jugement de Dieu, il sera fait examen... » (R 2). « L'Abbé doit faire toute chose avec crainte de Dieu... sachant que, sans aucun doute, il devra rendre compte de tous ses jugements à Dieu.. » (R 3). « Qu'il songe sans cesse au compte qu'il devra rendre à Dieu de

tous ses jugements et de tous ses actes » (R 63). « L'Abbé devra penser sans cesse au fardeau qu'il a reçu et quel est Celui auquel il devra rendre compte de son administration » (R 64). « Que l'Abbé songe qu'il doit rendre compte à Dieu de tous ses jugements » (R 65). La consigne vaut pour tous ; Benoît ne veut pas d'irresponsables, d'enfants perpétuels qui agissent sans se rendre compte du retentissement de leurs actions.

La crainte de l'enfer rendra donc au moine le sens du péché ; elle lui apprendra aussi l'humilité, car il lui faudra reconnaître que la valeur de ses actes aux yeux de Dieu est trop souvent nulle. Le vrai moine réfléchit souvent en effet à ce que Dieu pense de son agir et, comme il n'est pas un pharisien (qui le pourrait être en face de Celui qui voit tout !), il n'a pas lieu d'en être fier. Plus il avance vers Dieu, plus la conscience d'être incapable d'une conduite digne du regard de Dieu devient aiguë ; elle le confond et le plonge dans l'humilité : « Tenant toujours la tête inclinée, les yeux baissés vers la terre, se sentant à toute heure chargé de ses péchés, comme au moment de comparaître au redoutable jugement de Dieu, et répétant continuellement dans son cœur ce que disait le publicain de l'Evangile... » (R 7). Nul accablement dans une telle attitude : le Seigneur lui-même a proclamé le publicain juste aux yeux de Dieu parce qu'il s'est situé dans la vérité, à sa « juste » place. Humilité et défiance de soi, le moine attentif à ce que Dieu pense de lui se sait vulnérable et sensible à l'attraction de biens incompatibles avec Celui qu'il a choisi. Il s'en appuie davantage sur Dieu.

Il est enfin très vigilant et pratique la garde du cœur. Le seul être sur lequel nous puissions directement quel-

Ce que croyait Benoît

que chose, c'est, en définitive, nous-même ; là seulement nous avons la certitude de pouvoir faire progresser le Royaume de Dieu ; aucun devoir n'affranchit l'homme de celui de faire croître Dieu en lui-même.

Ainsi la crainte de la géhenne ne saurait être paralysante ou inhibante. A condition de n'être point envahissante, elle a sa place dans les motifs de l'agir, et ce n'est point en l'oubliant que le moine supprimera son existence.

La pensée de la mort

Si l'on peut avec raison avoir peur de la géhenne, éprouver une certaine frayeur de l'abîme où nous pourrions tomber, le jugement provoque, lui, la crainte ; ce n'est point de l'épouvante ; c'est de la crainte, c'est-à-dire du respect, une sorte d'attente grave, faite de désir et d'humilité.

Le jour du jugement viendra certainement ; au terme de sa vie, le moine sera confronté avec Celui qu'il a cherché, bien ou mal, ou médiocrement bien. « Vivons comme des voyageurs, écrivait saint Augustin ; songeons que nous passons et nous pécherons moins ; rendons grâce surtout au Seigneur notre Dieu de ce qu'il a voulu que le dernier jour de notre vie ne fût ni éloigné, ni certain ¹. » La certitude que l'heure viendra empêche le moine de biaiser. Il apprend à vivre au grand jour, sous la lumière, avec une loyauté entière, loin des compromissions.

La pensée de la mort accompagne le moine ; mais elle

1. Saint Augustin, *Sermon 301*, n. 9, *PL.* t. XXXVIII, c. 1385.

ne l'attriste pas, bien au contraire ; pas plus que le pèlerin ne craint l'heure où il arrivera au terme, le moine ne se laisse saisir par l'angoisse. Dieu ne changera pas, c'est le moine qui ne sera plus vis-à-vis de son Dieu dans la même situation ; son âme, séparée du corps, expérimentera qu'elle se trouve en présence de Celui qui pèse tout à sa vraie valeur.

« Avoir tous les jours la mort présente devant les yeux » : le moine n'aura garde de l'oublier. La mort a toujours été la grande préoccupation des hommes, le problème majeur traité par la littérature ; les penseurs ont cherché le sens de cette vie si riche et si belle, et tout à la fois douloureuse et pénible, qui semble déboucher sur la destruction. Le moine ne connaît ni leurs angoisses ni leurs doutes, et refuse de s'installer dans le monde comme s'il y devait demeurer toujours. Il adopte le comportement des amis de Dieu : du prophète Siméon (« laisse aller ton serviteur dans la paix », Lc 2, 29), de l'apôtre Paul (« J'ai le désir de mourir pour être avec le Christ », Ph. 1, 23). Il cherche, en fixant son regard sur l'heure décisive, un stimulant qui l'aide à vivre selon Dieu et à réaliser les détachements de sa profession. Grâce à la pensée de la mort, il se désencombre et se simplifie. Sa vie entière devient une préparation.

Le retour à Dieu

La vie monastique se définit comme une conversion, un retour, par le chemin de l'obéissance, un cheminement vers le salut. Les comparaisons sont multiples : tour à

Ce que croyait Benoît

tour elle est recherche, quête, réponse, marche, combat, course. La *conversio* s'épanouit en *conversatio*, manière de vivre, manière d'agir, conduite morale.

Le moine quitte la région de la désobéissance, de l'oubli et de la révolte contre Dieu et se met en quête de la Jérusalem céleste : sa vie tend vers ce but. Un appel l'a porté à faire demi-tour, à désertier le chemin qu'il avait pris et à orienter sa vie vers la véritable fin. Il ne va pas à l'aventure comme les moines vagabonds du premier chapitre ; il tente de s'engager sur la voie royale malgré la difficulté des premiers pas ; devant les souffrances d'une re-conversion, il se « garde de fuir, sous une émotion de terreur, la voie du salut dont l'entrée est toujours étroite » (R Prol.) ; saint Benoît lui garantit qu'elles n'auront qu'un temps. Pour mieux marcher le moine relève ses vêtements dans sa ceinture, et il part vers le but, se frayant un chemin parmi les difficultés, combattant comme Perceval en sa longue Quête. La vie monastique n'est pas un chemin de facilité, même si quelques-uns la taxent d'évasion ; elle suppose une lutte contre Satan et les vices ; dans la communauté cénobitique, le novice s'instruit au combat sous la conduite de vieux soldats qui le soutiennent, l'aident et lui donnent courage. Ses armes, ce sont l'Evangile, les instruments de l'art spirituel, et par-dessus tout l'obéissance. A plusieurs reprises, saint Benoît lui recommande de ne pas donner occasion « au méchant » et donc de veiller, de se garder à droite et à gauche, tel Jean le Bon à la bataille de Poitiers.

Le moine combat ; il ne s'attarde pas à discuter ; dès que l'ennemi paraît, il se met en position de défense et recourt au Christ : « Les pensées mauvaises qui surgis-

sent dans l'âme, il faut les briser aussitôt contre le Christ » (R 4, instr. 50). « Conseillé par l'Esprit mauvais, il le repousse, lui et son conseil, loin des regards de son cœur, il l'anéantit, saisit les premiers rejets de la pensée diabolique et les brise contre le Christ » (R Prol.). « Avez-vous affaire à un grand ennemi ? » lisait saint Benoît dans les *Commentaires des Psaumes* de saint Augustin : « Tuez-le sur la pierre. S'agit-il d'un moindre adversaire ? brisez-le sur la pierre. Et les grands, tuez-les sur la pierre. Et les petits, brisez-les sur la pierre. Que la pierre soit victorieuse ². »

Saint Benoît utilise aussi l'image de l'ascension, des degrés, de l'échelle ; le but est de parvenir à un sommet. Mais il aime encore mieux parler de course. Marcher, monter, ce n'est pas suffisant, il faut se hâter, courir, et courir *tout droit*, sans perdre de temps aux détours. Un indice caractéristique : au Prologue Benoît cite l'Evangile de saint Jean : « *marchez* tant que vous avez la lumière » (Jn 12, 35) ; or il transcrit : « *Courez* tant que vous avez la lumière. » Benoît est un homme pressé, malgré ses apparences de sagesse et de gravité ; il veut que tout se fasse promptement, ardemment. L'obéissance est immédiate ; au lever on est tout de suite sur pied ; si un pauvre crie à la porte, aussitôt on lui répond ; quand la cloche sonne pour l'Office, c'est l'empressement. Pas de retard, pas d'hésitation ; un élan joyeux ; une course pour tout dire. Le visage du moine idéal est celui d'un homme tendu en avant vers un but invisible ; il va sans penser aux obstacles, assuré que Dieu y pourvoira. Il est en effet animé d'un ardent désir.

2. Saint Augustin, *Commentaire sur le Psaume 136*, n. 22, PL. t. XXXVII, c. 1174.

Le désir de Dieu

Le moine n'habite plus vraiment ici-bas. Il est avide d'autre chose ; il est porté en avant par une grande espérance, soulevé par elle. Au-dehors, il donne une impression de grande gravité ; au-dedans il court vers Jérusalem et va se jeter dans les bras de Dieu.

« O biens de mon Dieu qui êtes si doux ! biens impérissables, biens incomparables, biens éternels, biens immuables ! Quand vous verrai-je, ô biens de mon Dieu ? Je crois que je vous verrai, mais non sur la terre où l'on meurt. Je crois que je verrai les biens du Seigneur sur la terre des vivants. Il me délivrera de cette terre où l'on meurt, ce Dieu qui a daigné, par amour pour moi, venir sur la terre des mortels et mourir entre les mains des mortels ³. »

La véhémence du désir augmente tandis que le moine approche du terme, car le goût de Dieu croît dans la mesure où le Seigneur s'est donné. « Désirer la vie éternelle de toute l'ardeur de son âme », recommande saint Benoît (R 4, instr. 46). L'amour du Christ est un appel incessant à sa manifestation, à son retour.

« Qui que tu sois qui hâtes ta marche vers la patrie céleste... » (R 73). Benoît ne pense pas à recommander à ses moines, à la manière de tant d'auteurs monastiques, de mépriser le monde. Il leur prescrit seulement de « s'éloigner des manières du monde » (R 4). Le moine laisse les

3. *Id.*, *Commentaire sur le Psaume 26*, n. 22, *PL t. XXXVI*, c. 210.

réalités temporelles à leur vraie place, qui est subordonnée, à leur fonction de pur moyen ; il ne les « prise » pas parce que son amour est ailleurs ; il les dépasse, car il se sait envahi par la vie divine, et la perspective de la vie éternelle, continuellement présente à son esprit, arrache son âme à l'attrait du sensible.

Le désir de Dieu devient plus vif, plus pur, à mesure que le moine grandit ; le motif de son action s'élève ; l'âme se dilate, devient plus haute que le monde. Et c'est l'état bienheureux décrit à la fin du Prologue et du chapitre sur l'humilité. L'âme, en réponse au zèle que le Dieu de la Bible a manifesté à son égard (cet amour impérieux, jaloux, exclusif et triomphant), est à son tour possédée du bon zèle « qui éloigne des vices et conduit à Dieu et à la vie éternelle » (R 72). Saint Benoît désire que ses « moines s'exercent à ce zèle avec un très fervent amour » (*ibid.*) et il en décrit les modalités. La vie vertueuse, la vie de prière, l'observance monastique entière baignent dans une atmosphère d'intense charité qui donne à la vie un prix incomparable. S'il est une anticipation sur terre de la béatitude, elle se réalise chez le moine qui court, le cœur dilaté, « avec une ineffable douceur d'amour » et n'a plus rien en lui qui retarde l'avènement du royaume.

Tous ensemble

Dans le récit de Grégoire le Grand, Benoît de Nursie enfant apparaît comme un garçon un peu sauvage. Il éveille la sympathie de ceux qui l'approchent, mais il éprouve le besoin d'être seul, il ne se mêle pas à ses semblables ; sa vocation est celle d'un ermite et il faut par deux fois le presser pour qu'il accepte d'en sortir ; la seconde fois, d'ailleurs, la communauté s'est en quelque manière imposée à lui : les disciples se groupent spontanément autour de ce maître de vie spirituelle, selon un processus qui se répétera bien des fois au cours de l'histoire monastique. C'est Dieu, par les circonstances extérieures et les événements, qui a, du dehors, dessiné la vocation cénobitique de l'Abbé du Mont-Cassin. Mais la Règle montre à quel point elle fut profonde. A l'instant où il va achever sa Règle, en conclusion de l'avant-dernier chapitre, Benoît trace ces mots : « Que (les frères) ne préfèrent absolument rien à Jésus-Christ, lequel daigne nous conduire *tous ensemble* à la vie éternelle. Amen » (R 72). Il n'envisage donc plus que la seule vie commune dont les bénéfices spirituels se sont peu à peu

révélés à lui, tandis que grandissait son expérience des âmes. Le monastère cénobitique est le milieu où se déroulera toute la vie du moine et où s'épanouira sa prière contemplative dans les « hauteurs sublimes de doctrine et de vertu » (R 73) ; Benoît écrit en effet en achevant le Prologue : « Ne nous écartant jamais de l'enseignement du Maître souverain, et persévérant en sa doctrine *dans le monastère* jusqu'à la mort, nous (prendrons) part aux souffrances du Christ par la patience, afin de mériter d'avoir aussi part à son Royaume » (R Prol.).

Il continue à admettre la supériorité des ermites, sinon de l'érémisme comme tel, mais il ne s'occupe plus d'eux. Il leur rend hommage au premier chapitre, puis il se tait à leur sujet ; leur vocation lui semble trop particulière pour entrer en ligne de compte dans la Règle qu'il compose : « Omettant donc les uns et les autres (ermites, moines vagabonds, moines sans supérieur), occupons-nous, avec l'aide du Seigneur, à établir la race très solide des cénobites » (R 1).

Il n'y a donc pas eu d'abord chez saint Benoît cette attirance presque sentimentale pour la vie en commun qu'a éprouvée un saint Augustin : « Qu'il est bon, qu'il est doux d'habiter ensemble comme des frères. Cette parole du psaume, ce chant plein de douceur, cette ravissante mélodie que l'on trouve dans le cantique même et dans le sens, a enfanté les monastères. Tel est le chant qui a excité les frères à demeurer ensemble ; ce verset a été pour eux une trompette éclatante ; elle a retenti dans

Ce que croyait Benoît

l'univers entier, et ceux qui étaient divisés se sont réunis ¹. »

L'intuition de saint Benoît est beaucoup plus positive, raisonnée, pourrait-on presque dire. C'est dans sa maturité monastique qu'il a compris la valeur irremplaçable de la vie commune.

Le monastère-église

Chez le Maître, Benoît avait rencontré la comparaison du monastère-famille. Sa communauté est bien telle, avec un père, des fils, et tous les âges de la vie depuis les plus vieux jusqu'aux petits oblats y sont représentés, mais il se garde bien d'insister sur cet aspect. Il corrige même la Règle du Maître. Il ne voudrait pas qu'on se méprenne et que l'on voie dans son monastère une sorte de famille humaine installée, avec son réseau de relations affectueuses. La réalité lui semble plus profonde et son idéal est plus exigeant.

Le vocabulaire militaire dont il use ne vise pas non plus à proposer l'image du monastère-caserne. Non. Il renvoie implicitement à plusieurs textes de saint Cyprien qui a décrit l'Eglise sous les traits d'une armée rangée en bataille, dont les soldats du Christ occupent les rangs, s'appuyant l'un l'autre, après avoir reçu une instruction commune. C'est ainsi que le chrétien se formait au martyre. Le monastère est tel, semblable à l'Eglise en lutte contre Satan. Et les moines se forment au combat au

1. Saint Augustin, *Commentaire sur le Psaume 132*, n. 7, PL t. XXXVII, c. 1729.

milieu de la communauté à la manière dont les chrétiens du temps des persécutions se préparaient au martyre. Saint Benoît parle souvent de son monastère comme d'un Temple, la « maison de Dieu ». Personne n'y doit être contristé (R 31) ; elle doit être administrée sagement par des gens sages (R 53) ; elle recevra en la personne de l'Abbé un dispensateur fidèle (R 64).

Dans les deux chapitres où il traite des objets nécessaires aux frères, Benoît renvoie au chapitre 4^e du *Livre des Actes des Apôtres*, décrivant la communauté apostolique de Jérusalem peu après la Pentecôte, où l'on pratiquait le partage fraternel (R 33 et 34) ; en composant sa Règle, il a sous les yeux ce modèle qui a exercé une telle influence, tout au long de l'histoire de l'Eglise, sur les mouvements dits « apostoliques ». Le monastère a donc l'Eglise pour modèle ; plus particulièrement l'Eglise primitive. Ce que saint Cyprien disait de l'évêque, saint Benoît le reprend à son compte pour l'Abbé ; en revanche, en son « Pastorale », il arrive souvent à saint Grégoire le Grand d'appliquer à l'évêque de Rome, au Pasteur universel, ce que saint Benoît avait écrit de l'Abbé. Le vocabulaire pastoral est en effet continuellement utilisé dans la Règle : le pasteur, les brebis, le troupeau, la bergerie. Les termes employés traditionnellement pour décrire le rôle et les fonctions de l'évêque sont transposés au plan du monastère qui se présente ainsi comme une Eglise en miniature. Cela n'est jamais exposé formellement par saint Benoît, il n'y a pas de tableau central auquel il soit possible de se référer ; ce sont des touches dispersées qui, rapprochées par une lecture systématique, permettent de conclure que telle fût bien la pensée de l'Abbé. Un

Ce que croyait Benoît

ensemble de notations marginales qui témoignent d'une doctrine virtuellement présente, mais dont il se garde de pousser à fond les conséquences.

Car le monastère qui est bâti sur le modèle d'une Eglise n'en est pas proprement une. Son pasteur ne se situe pas dans la ligne de la hiérarchie fondée sur le sacrement d'ordre et instituée par le Christ ; le prêtre que l'on accueille avec une certaine difficulté dans la communauté saura dès la première heure qu'il n'a pas à intervenir comme tel dans le gouvernement du monastère : « Il ne s'ingérera en quoi que ce soit, sachant qu'il est soumis à la discipline de la Règle ; il doit plus qu'un autre donner à tous l'exemple de l'humilité. S'il vient à être question dans le monastère du rang à garder ou dans toute autre circonstance, il considérera comme étant sienne la place qui correspond à son entrée dans le monastère et non celle qu'on lui a concédée par respect pour son sacerdoce » (R 60). Et ailleurs : « Excepté dans la fonction de l'autel, il considérera toujours comme son rang celui de son entrée au monastère, lors même que le choix de la communauté et la volonté de l'Abbé l'auraient élevé plus haut, à cause du mérite de sa vie » (R 62).

La structure du monastère est parallèle à celle des Eglises du Christ, mais la hiérarchie qui le régit est indépendante de la place occupée par ses membres dans la hiérarchie sacerdotale. Le monastère n'est pas, à cet égard, une Eglise particulière, il s'efforce seulement de traduire, d'une manière visible pour toute l'Eglise, l'idéal de sainteté qui est la fin de celle-ci et d'entraîner toutes les âmes vers la Jérusalem d'en-haut, l'Eglise du ciel. Les

moines quittent le monde pour réaliser dans leur cloître l'Eglise parfaite du Christ.

La communauté

Saint Benoît a donc fait choix, en toute connaissance de cause, de la vie commune. Le moine entre dans une milice, un atelier, une école, une armée ; il est intégré dans un troupeau ; ce n'est pas un isolé. La communauté groupera d'ailleurs des tempéraments fort divers. Saint Bernard va jusqu'à prétendre, non sans humour, que dans les monastères régis par la Règle, on retrouvait les quatre espèces de moines, y compris les trois que saint Benoît avait exclues. Il y a des caractères instables (les moines vagabonds), des esprits brouillons et fauteurs de trouble (les moines sans supérieur), les isolés (les ermites) et les vrais cénobites.

Benoît a vu d'immenses avantages à cette insertion du moine dans un milieu tendu ensemble dans un même effort pour réaliser un idéal commun. Tout d'abord le moine peut y recevoir la formation nécessaire, apprendre à combattre le diable. Une direction vigilante est là, proche de lui, continuellement présente pour l'encourager à aller de l'avant, à faire de nouveaux progrès, pour le redresser quand il s'égare, le corriger au besoin. La société monastique est pour chaque moine une aide puissante dans sa recherche de Dieu. On ne vient pas au monastère pour la seule joie de se trouver avec d'agréables compagnons, on vient s'y former, mais la communauté elle-même contribue à éduquer chacun de ses membres.

Ce que croyait Benoît

Saint Augustin avait beaucoup insisté sur la communion d'esprit, de cœur et de ressources qui se réalisait au monastère ; pour lui, c'était là l'essentiel : donner libre carrière à l'esprit de charité. De l'humilité, de l'obéissance, du silence, de l'Office divin, il était à peine question dans sa Règle. L'organisation de la vie commune l'intéressait beaucoup moins que le fait de celle-ci. Son idéal est tout de charité mutuelle, avec la préoccupation d'accorder les différences de tempérament, d'habitudes, d'éducation. La vie commune est pour lui la meilleure façon de réaliser le commandement de l'amour du prochain. Saint Benoît a été impressionné par cet idéal et en a retenu les notations essentielles mais, chez lui, la vision est plus complexe. Il voit dans la vie de communauté le moyen de réaliser plus parfaitement une autre mise en œuvre du commandement de l'amour : l'obéissance.

L'obéissance, dit-il, se rapporte à Dieu (R 5). Est-ce parce que le père spirituel, le supérieur qui donne l'ordre est l'interprète infaillible de la pensée divine ? Sans doute celui-ci s'entoure-t-il habituellement de toutes les garanties possibles, s'efforçant de ne rien « prescrire qui soit contraire aux préceptes du Seigneur » ; mais saint Benoît ne lui reconnaît pas le charisme d'infaillibilité, même lorsqu'il lui applique le passage de saint Luc : « Qui vous écoute m'écoute » (Luc 10, 16). D'autant que le commandement peut venir de multiples côtés : les officiers du monastère, les autres frères : « Qu'ils s'obéissent à l'envi les uns aux autres », écrit saint Benoît au chapitre 72. En se donnant, en acceptant de suivre l'ordre qui lui vient d'un homme, le moine apprend à se libérer de lui-même, à se vider de sa volonté personnelle et à se

rendre disponible à la volonté de Dieu tout entière : « Ne vivant plus à leur gré, n'obéissant plus à leurs désirs et à leurs satisfactions, mais marchant au jugement et au commandement d'autrui, (les frères) ne souhaitent autre chose, en se retirant dans un monastère, que de s'assujettir à un Abbé » (R 5).

Au commencement de la vie monastique, l'obéissance a une valeur éducative : le novice ignore l'art d'aller à Dieu et s'est mis sous la direction d'un ancien, plus expérimenté que lui ; il lui a fait confiance, pliant son propre jugement, insuffisamment éclairé, à celui de son supérieur. L'obéissance au sein de la communauté voulue par saint Benoît a ensuite une autre fonction, celle d'assurer le bien commun du groupe ; à l'Abbé de conjuguer les efforts de tous pour la bonne marche du monastère ; même si tel ordre lui semble peu opportun, le moine accepte de faire la volonté du responsable chargé de promouvoir le bien du groupe. Du fait des garanties dont s'entoure le supérieur, désireux de toujours refléter dans ses ordres la volonté divine, l'obéissance des moines contribue en troisième lieu à assurer la conformité de leur agir moral avec les intentions de Dieu. Dans les commandements positifs, sont explicitées les règles selon lesquelles l'homme arrivera au but de sa destinée ; sans l'obéissance effective à ces normes, il ne serait pas possible d'atteindre la fin ; de même que celui qui marche vers un but n'y parviendra pas s'il cesse de marcher.

Mais l'obéissance selon saint Benoît va encore au-delà ; son but est d'assurer la liberté totale de l'amour, la désappropriation du bien le plus propre, celui de la volonté personnelle. Par l'obéissance dans la vie de communauté,

Ce que croyait Benoît

le moine se détache résolument de tout bien contingent, dans une perception très vive de sa contingence. Elle est un moyen de perfection et de libération pour un amour sans entrave. Loin de consister en une abdication de la volonté, elle est affirmation de celle-ci, car elle affranchit de toutes les contraintes subies de la part de l'être inférieur ; elle établit l'âme du moine dans la région de la liberté.

Les relations dans la communauté

A la communauté, saint Benoît a donné pour pierre angulaire l'Abbé. Comme le Christ dont il tient la place, il est maître, pasteur, guide spirituel, médecin ; à lui de garder et d'interpréter la loi ; il est l'unique arbitre de la manière dont il convient de gouverner le monastère. Son charisme prend place dans la ligne de celui des docteurs et didascales² de l'Eglise primitive. Il exerce la paternité spirituelle à la manière des maîtres du désert ; mais sa charge s'étend à tout le monastère et il lui est loisible de la partager avec d'autres à l'intérieur de sa communauté, les doyens, le maître des novices, le cellerier pour tout ce qui relève du temporel.

Sa tâche est lourde car sa responsabilité s'étend à tous les domaines, sans en excepter aucun : « (Il) doit se souvenir sans cesse du nom qu'il porte et songer qu'il est exigé davantage de celui à qui on a confié davantage. Qu'il considère aussi combien est difficile et ardue la

2. Les maîtres chargés de l'enseignement dans l'Eglise primitive.

charge qu'il a reçue de conduire les âmes et de s'accommoder aux exigences des caractères variés » (R 2).

La tâche qui lui incombe est double : le gouvernement de sa communauté, la bonne organisation de la maison de Dieu qui permettra à chacun de trouver le milieu favorable à sa recherche de Dieu et, d'autre part, la direction effective de ses moines dans la vie spirituelle.

Les pouvoirs que lui confie saint Benoît^{*} sont donc très amples, mais il le place en face de ses responsabilités et lui demande de les exercer comme un père. Ce n'est pas un maître au sens humain du terme, c'est un homme qui se donne et ne songe qu'à être utile aux siens. « Il doit être docte dans la loi divine, sachant où puiser les choses anciennes et nouvelles. Qu'il soit chaste, sobre, indulgent, faisant toujours prévaloir la miséricorde sur la justice afin d'obtenir pour lui-même un traitement semblable. Qu'il haïsse les vices, mais aime les frères » (R 64).

Saint Benoît désire pour Abbé un homme sage, mesuré, prudent, plein de maîtrise de soi et de dévouement, de caractère grave et égal ; mais surtout un moine plein de cœur qui ait la passion des âmes et ne recule devant aucune fatigue, aucune souffrance pour les gagner à Dieu. On peut dire que le *cœnobium* est tout entier suspendu à la grâce paternelle de l'Abbé.

Mais pour que l'on puisse trouver des hommes de cette sorte dans les communautés, doués d'une personnalité aussi marquée, il est évident qu'il faut créer un climat favorable au développement de leurs qualités humaines et monastiques. L'Abbé en charge s'y emploiera de son

Ce que croyait Benoît

mieux. Les aides que lui donne saint Benoît ne sont pas des mineurs perpétuels. Le cellérier est ainsi décrit : « Quelqu'un de la communauté qui soit sage, d'un caractère mûr, sobre, qui ne soit pas grand mangeur, ni hautain, ni turbulent, ni porté à l'injure, ni lent, ni prodigue, mais craignant Dieu et qui soit comme un père pour toute la communauté » (R 31). Le maître des novices sera « un ancien qui soit apte à gagner les âmes » (R 58) ; les doyens, « des frères de bonne réputation et de sainte vie », capables d'exercer « une surveillance universelle sur leurs décanies », des hommes « avec lesquels l'Abbé puisse, en toute sûreté, partager son fardeau » (R 21). L'hôtelier sera « un frère dont l'âme est remplie de la crainte de Dieu » ; « on fera en sorte que la maison de Dieu soit administrée sagement par des sages (R 53). Pour portier, l'Abbé fera choix d' « un sage vieillard qui sache recevoir ou rendre une réponse » (R 66).

Saint Benoît ne tient pas beaucoup à la charge de prévôt (prieur) qui lui semble présenter plus d'inconvénients que d'avantages. Néanmoins si la nécessité le demande, on le choisira pourvu de qualités plus nombreuses encore (R 65).

Il est entendu que chacun doit se conformer à la direction de l'Abbé et répondre devant lui de l'exécution de sa charge ; mais tous les aides de l'Abbé sont des hommes de gouvernement, investis eux-mêmes de lourdes responsabilités.

De saint Augustin, saint Benoît a hérité une conception des relations à l'intérieur du monastère, toute imprégnée de charité fraternelle et de joie humaine. Alors que la Règle du Maître appuyait un peu lourdement sur l'au-

torité abbatiale et son importance dans la vie conventuelle, saint Benoît se montre sensible aux nécessités de chacun et aux relations entre frères. Cela se remarque très spécialement dans les derniers chapitres. On trouve là un ensemble doctrinal qui n'est pas sans rappeler par son importance matérielle les chapitres traitant des vertus monastiques fondamentales au début de la Règle. Par là il montre le prix qu'il attache au cénobitisme pour lui-même.

La stabilité qui fixe le moine pour toujours dans son monastère donne aux relations fraternelles un caractère de permanence et de profondeur que l'on ne retrouve pas ailleurs. Tous partagent les joies et les souffrances de chacun, et chacun reçoit de tous. La charité fraternelle est la loi qui régit les rapports mutuels, qui réchauffe et anime la vie conventuelle. Chez saint Benoît on se respecte et on s'honore mutuellement. Il n'y a pas de camaraderie, mais une affection profonde, familiale et non familière. Les jeunes obéissent aux plus âgés « en toute charité et empressement » (R 71) ; ils leur rendent honneur tandis que les anciens montrent de l'affection pour les jeunes (R 63) ; mais c'est surtout le chapitre 72^e qui mériterait d'être cité en entier : « Qu'ils se préviennent d'honneur les uns les autres (saint Benoît l'a déjà dit au chapitre 63). Qu'ils supportent avec une grande patience les infirmités d'autrui, soit celles du corps, soit celles de l'âme. Qu'ils s'obéissent à l'envi les uns les autres. Que nul ne cherche ce qu'il juge devoir lui être avantageux, mais plutôt ce qui l'est aux autres. Qu'ils acquittent la dette de la charité fraternelle. Qu'ils craignent Dieu d'amour. Qu'ils aiment leur Abbé d'une affection humble et sincère. »

Ce que croyait Benoît

C'est à ce prix que la communauté devient signe de Dieu pour le monde et pour ses membres moyen d'aller à Dieu. Le monastère constitué sur le modèle de l'Eglise primitive est l'image anticipée de la Jérusalem céleste, l'Eglise triomphante, vers laquelle tous ses membres s'acheminent ensemble sous la direction de l'Abbé.

Conclusion

Nul ne devient maître sans avoir été auparavant disciple. Saint Benoît l'a été excellemment. Avant d'enseigner les générations à venir, il a d'abord engrangé, recueilli les trésors du passé ; puis il les a assimilés, décantés ; il s'est ensuite permis de perfectionner selon son charisme propre la tradition reçue. Parce qu'il a été disciple dans toute la force du terme, l'avenir, c'est-à-dire quatorze siècles de monachisme latin, lui ont appartenu. Ce qu'il a recueilli lui-même de ses pères l'a stimulé dans sa propre recherche et, comme Dieu lui avait départi un charisme de discernement, c'est à travers lui que les moines ont reçu l'héritage et c'est par lui qu'ils se sont rattachés aux siècles antérieurs.

Selon saint Augustin, la plus haute forme de charité est la dispensation de la doctrine. Aucun bien ne peut être comparé au don de la lumière de vie. En donnant sa Règle au monde occidental, Benoît de Nursie lui a légué un chef-d'œuvre, fruit de son amour pour ses frères, les moines, et par là même preuve et témoignage de sa propre charité. Pour une bonne part la spiritualité

Ce que croyait Benoît

de l'Occident latin jaillit de cette source ; elle s'y est constamment alimentée. La paternité et la charité de Benoît se sont ainsi exercées non sur des milliers ou des centaines de milliers, mais sur des millions d'âmes. A un moment donné de l'histoire, la Règle a paru et, depuis, son influence n'a cessé de se faire sentir. Elle a été tout d'abord adoptée conjointement à d'autres Règles, principalement celle de saint Colomban. Puis, à partir de l'époque carolingienne, elle s'est imposée comme unique cadre de vie monastique. Sans doute les interprétations en ont été fort diverses ; des controverses naquirent entre les différentes familles qui se réclamaient de saint Benoît, mais il est remarquable que ces divergences portaient sur les éléments adventices et ne touchaient pas à l'essentiel de son message. Bien loin d'être occasion de divisions, elle a été, en fait, un facteur d'unité profonde. Elle ne répond pas à tous les problèmes posés par l'incarnation de la vie monastique à une époque déterminée ou dans une culture donnée, mais elle est là pour rappeler à toutes les générations ce qui est essentiel à la vie monastique, ce sans quoi cette vie ne serait plus elle-même. Et grâce à elle, les moines de tous les temps ont communiqué à la *vision de foi* de leur père, saint Benoît de Nursie.

TEXTES

LA RÈGLE DE SAINT-BENOÎT

CHAPITRE XX

DE LA RÉVÉRENCE ^{a)} DANS LA PRIÈRE

Lorsque nous avons une requête à présenter aux hommes puissants, nous ne les abordons qu'avec humilité et respect ; combien plus devons-nous offrir nos supplications en toute humilité et pureté de dévotion ^{b)} au Seigneur Dieu de l'univers ! Et sachons bien que ce n'est pas pour la multitude des paroles que nous serons exaucés, mais pour la pureté du cœur et les larmes de la componction ^{c)}. La prière doit donc être brève et pure, à moins que, par une inspiration de la grâce divine, nous ne nous sentions portés à la prolonger. Mais il faut qu'en communauté on la fasse très courte ; et le Supérieur ayant donné le signal, que tous se lèvent en même temps.

●

a) La révérence est un respect de caractère religieux et connote l'idée d'adoration.

b) Pureté de dévotion : dévouement, don de soi, empressement au service de Dieu sans mélange de motivation inférieure.

c) Les larmes de la componction : la souffrance intime qui accompagne le regret du péché ou repentir et provoque les larmes.

CHAPITRE XXVII

QUELLE DOIT ÊTRE LA SOLLICITUDE DE L'ABBÉ À L'ÉGARD DES EXCOMMUNIÉS ^{a)}

L'Abbé doit s'occuper en toute sollicitude des frères coupables car « ce sont les malades qui ont besoin du médecin, et non ceux qui sont en bonne santé ¹ ». Il doit donc, comme un médecin expérimenté, user de toute sorte de remèdes. Il enverra, pour consoler l'excommunié, des sympectes, c'est-à-dire des frères âgés et sages qui, comme en cachette, réconfortent ce frère chancelant et l'engagent à faire une humble satisfaction. Qu'ils le consolent surtout, de peur qu'il ne sombre dans un excès de tristesse ; mais, comme dit l'Apôtre, « il faut que la charité redouble à son égard ² », et que tous prient pour lui.

L'Abbé doit donc employer tous ses soins et user de toute sorte de discernement et de zèle intelligent pour ne perdre aucune des brebis qui lui sont confiées. Qu'il sache qu'il a reçu la charge de conduire des âmes faibles et non d'exercer sur des âmes saines un pouvoir tyrannique. Qu'il redoute la menace du Prophète : « Vous preniez pour vous les brebis qui vous paraissaient les plus grasses, et celles qui étaient débiles, vous les rejetiez ³. » Qu'il imite plutôt l'exemple du bon Pasteur qui, laissant sur les montagnes ses quatre-vingt-dix-neuf brebis, s'en alla à la recherche d'une seule qui s'était égarée ;

1. Matth. 9, 12.

2. II Cor. 2, 8.

3. Ezéch. 34, 3.

a) L' « ex-communié » est le moine qui, à la suite d'une faute grave, a été privé de la communauté de vie avec ses Frères afin d'être amené par là à la réflexion sur lui-même et au repentir.

et il compatit tellement à sa faiblesse qu'il daigna la charger sur ses épaules sacrées et la rapporter ainsi à la bergerie ¹.



CHAPITRE XXXIII

SI LES MOINES DOIVENT AVOIR QUELQUE CHOSE EN PROPRE

Qu'on s'applique avec grand soin à retrancher du monastère ce vice de la propriété. Que personne n'ait la témérité de donner ou de recevoir quelque chose sans l'autorisation de l'Abbé, ni d'avoir quoi que ce soit en propre, aucune chose absolument, ni un livre, ni des tablettes, ni un poinçon ^{a)} : en un mot, rien du tout puisqu'il ne leur est pas permis d'avoir en leur pouvoir ni leur corps ni leur volonté. Mais ils doivent attendre du Père du monastère tout ce qui leur est nécessaire. Qu'il ne leur soit donc jamais licite d'avoir quelque chose que l'Abbé n'aurait pas donné ou permis d'avoir.

Que tout soit commun à tous, ainsi qu'il est écrit ² ; que personne n'ait la hardiesse de faire sien aucun objet, pas même en paroles.

Si quelqu'un est convaincu de complaisance pour ce vice détestable, on l'avertira une première et une seconde fois ; s'il ne s'amende pas, il sera soumis à la correction.

1. Luc 15, 4.

2. Act. 4, 32.

a) Ce qui touche de près ou de loin à l'étude et à la lectio revêt, chez saint Benoît, une importance très particulière. Livre, tablette, poinçon sont des objets absolument indispensables à un moine.

CHAPITRE XXXIV

SI TOUS DOIVENT RECEVOIR ÉGALEMENT LE NÉCESSAIRE

On fera comme il est écrit : « On partageait à chacun selon les besoins de chacun ¹. » Nous n'entendons pas dire par là que l'on fasse acception des personnes, ce dont Dieu nous préserve ! mais qu'on ait égard aux faiblesses de chacun. Celui qui a besoin de moins, qu'il rende grâce à Dieu et ne s'attriste pas. Celui à qui il faut davantage, qu'il s'humilie de la miséricorde qu'on a pour lui. Ainsi tous les membres seront en paix.

Avant tout qu'on ne voie jamais paraître le vice du murmure, pour quelque sujet que ce puisse être, ni dans le moindre mot ni dans un signe quelconque. Si quelqu'un y est surpris, qu'il soit soumis à une correction sévère.



CHAPITRE XLIX

DE L'OBSERVANCE DU CARÊME

La vie d'un moine doit en tout temps être conforme à l'observance du Carême ; néanmoins, comme cette perfection ne se rencontre que dans un petit nombre, nous exhortons les frères à garder leur vie en toute pureté durant les jours du Carême, et à réparer en ces saints

1. Act. 4, 35.

jours toutes les négligences des autres temps. C'est ce que nous ferons dignement, en nous abstenant de toute sorte de vices, en nous appliquant à la prière avec larmes, à la lecture, à la componction du cœur ^{a)} et à l'abstinence.

Donc, en ces jours, ajoutons quelque chose à la tâche ordinaire de notre service : des prières particulières, quelque retranchement dans le manger et le boire, en sorte que chacun, de son propre mouvement, offre à Dieu, dans la joie du Saint-Esprit, quelque chose au-dessus de la mesure qui lui est prescrite, c'est-à-dire qu'il retranche à son corps sur la nourriture, le boire, le sommeil, la liberté de parler et de rire, et qu'il attende la sainte Pâque avec l'allégresse d'un désir tout spirituel ^{b)}.

Cependant chacun devra déclarer à son Abbé ce qu'il veut offrir, afin que tout se fasse avec son agrément et le secours de ses prières ; car tout ce qui se fait sans la permission du Père spirituel sera réputé présomption et vaine gloire, et n'aura pas de récompense. Que tout se fasse donc avec l'assentiment de l'Abbé.



CHAPITRE LIII

DE LA RÉCEPTION DES HÔTES

On recevra comme le Christ lui-même tous les hôtes

a) Voir supra, ch. XX, note c.

b) L'insistance de saint Benoît sur la joie de l'Esprit-Saint, l'allégresse qui doit animer la pénitence du moine, est remarquable ; elle est caractéristique de sa spiritualité.

Ce que croyait Benoît

qui surviendront, car lui-même doit dire un jour : « J'ai demandé l'hospitalité et vous m'avez reçu ¹. »

On rendra à chacun l'honneur qui lui est dû, principalement aux frères dans la foi et aux pèlerins.

Aussitôt qu'on aura annoncé l'arrivée d'un hôte, le Supérieur et les frères iront à sa rencontre en tout empressement de charité. On priera d'abord en commun, et ensuite on se donnera mutuellement la paix. Or, ce baiser de paix ne doit se donner qu'après la prière, de peur des illusions du diable. En abordant les hôtes, on procédera en toute humilité. Devant tous ceux qui arriveront ou partiront, on inclinera la tête, ou même on se prosternera par terre de tout le corps, adorant en eux le Christ qu'on reçoit en leur personne.

Les hôtes ayant été ainsi accueillis, on les conduira à la prière ; après quoi le Supérieur, ou celui à qui il en aura donné l'ordre, s'assiéra près d'eux. On lira ensuite devant eux la loi divine pour leur édification ; après quoi on leur rendra tous les devoirs de l'hospitalité.

Le Supérieur rompra le jeûne à l'arrivée d'un hôte, à moins que ce soit l'un des jeûnes principaux que l'on ne saurait violer. Quant aux frères, ils n'interrompront point l'observation des jeûnes.

L'Abbé versera de l'eau sur les mains des hôtes ; quant au lavement des pieds de tous les hôtes, il l'accomplira avec toute la communauté. Après qu'ils les auront lavés, ils diront ce verset : *Suscepimus Deus, misericordiam tuam in medio templi tui* ².

1. Matth. 25, 35.

2. Ps. 47, 10. Nous avons accueilli, Seigneur, ta miséricorde au milieu de ta Demeure.

On recevra avec une sollicitude et un soin particuliers les pauvres et les voyageurs, parce que c'est principalement en leur personne qu'on reçoit le Christ ; car pour les riches, la crainte qu'ils inspirent porte assez à les honorer.

La cuisine de l'Abbé et des hôtes sera à part, afin que les frères ne soient point troublés par l'arrivée des hôtes qui surviennent à des heures incertaines, et ne manquent jamais au monastère. Chaque année, deux frères capables de bien remplir leur office entreront au service de cette cuisine. On leur donnera des aides selon qu'ils en auront besoin, afin qu'ils fassent leur service sans murmure. Et quand ils n'auront pas assez d'occupation, ils sortiront pour le travail qu'on leur commandera.

Et non seulement dans cet office, mais dans tous les autres du monastère, on observera cette disposition. Ainsi, quand les frères auront besoin d'aides, on leur en procurera ; et lorsqu'ils auront moins d'occupation, qu'ils obéissent en faisant ce qui leur sera commandé.

Quant au logement des hôtes, on en confiera la charge à un frère dont l'âme soit remplie de la crainte de Dieu. On y aura des lits garnis en nombre suffisant, et l'on fera en sorte que la maison de Dieu soit administrée sagement par des gens sages.

Celui qui n'en aura pas reçu obédience ^{a)} ne se joindra pas aux hôtes et n'aura pas de conversation avec eux ; mais si on les rencontre ou si on les aperçoit, on les saluera humblement, comme il a été dit, et après avoir

a) L' « obédience » dans le langage monastique est la charge ou la tâche que l'Abbé confie au moine, en vertu de l'obéissance promise au jour de la profession.

Ce que croyait Benoît

demandé la bénédiction, le frère passera outre, leur ayant dit qu'il ne lui est pas permis de s'entretenir avec les hôtes.



CHAPITRE LXIV

DE L'ÉTABLISSEMENT DE L'ABBÉ

Dans l'élection de l'Abbé, on tiendra pour principe que celui-là doit être établi qui aura été élu d'un commun accord, selon la crainte de Dieu, par la communauté, ou seulement par une partie de la communauté, quoique restreinte, dirigée par un jugement plus sain.

On fera le choix pour cet office d'après le mérite de la vie et la doctrine de sagesse de la personne, lors même que celui qu'on préférerait tiendrait le dernier rang dans la communauté.

Si, par malheur, il arrivait que la communauté tout entière élût à l'unanimité une personne complice de ses dérèglements, lorsque ces désordres parviendront à la connaissance de l'évêque au diocèse de qui relève ce lieu, ou des Abbés et des chrétiens du voisinage, qu'ils empêchent le complot des méchants de réussir, et qu'ils pourvoient eux-mêmes la maison de Dieu d'un dispensateur fidèle, assurés qu'ils en recevront une bonne récompense, s'ils le font pour un motif pur et par le zèle de Dieu, de même qu'ils commettraient un péché s'ils s'y montraient négligents.

Une fois établi, l'Abbé devra penser sans cesse au

fardeau qu'il a reçu, et quel est celui auquel il aura à rendre compte de son administration.

Qu'il sache aussi qu'il lui faut beaucoup plus songer à être utile qu'à être le maître.

Il doit donc être docte dans la loi divine, sachant d'où tirer les choses anciennes et nouvelles ¹.

Qu'il soit chaste, sobre, indulgent, faisant toujours prévaloir la miséricorde sur la justice, afin qu'il obtienne pour lui-même un traitement semblable.

Qu'il haïsse les vices, mais qu'il aime les frères.

Dans les corrections même, qu'il agisse avec prudence et sans excès, de crainte qu'en voulant trop racler la rouille, il ne brise le vase. Qu'il ait toujours devant les yeux sa propre fragilité, et qu'il se souvienne de ne pas broyer le roseau déjà éclaté ².

Par là, nous n'entendons pas dire qu'il doive laisser les vices se fortifier ; au contraire, il doit travailler à les détruire, mais avec prudence et charité, et selon qu'il le jugera expédient à l'égard de chacun, ainsi que nous l'avons déjà dit ; qu'il s'étudie plus à être aimé qu'à être craint.

Qu'il ne soit ni brouillon ni inquiet ; qu'il ne soit ni outrancier ni entêté ; qu'il ne soit ni jaloux ni trop soupçonneux ; autrement, il n'aura jamais de repos.

Qu'il soit prévoyant et circonspect dans ses commandements, soit dant le service de Dieu, soit dans les choses de ce monde.

1. Cf. Matth. 13, 52.

2. Is. 42, 3.

Ce que croyait Benoît

En imposant les travaux, qu'il use de discernement et de modération, se rappelant la discrétion du saint patriarche Jacob, qui disait : « Si je fatigue mes troupeaux en les faisant trop marcher, ils périront tous en un jour ¹. »

Faisant donc son profit de cet exemple et d'autres semblables sur la discrétion, la mère des vertus, qu'il tempère si bien toutes choses que les forts désirent faire davantage et que les faibles ne se découragent pas.

Et principalement, qu'il garde en tous ses points la présente Règle, afin que, après avoir bien administré, il entende le Seigneur lui dire comme au bon serviteur qui a distribué en temps opportun la nourriture à ses compagnons de service : « En vérité, je vous le dis, il l'établira sur tous ses biens ². »



CHAPITRE LXVI

DES PORTIERS DU MONASTÈRE

On placera à la porte du monastère un sage ancien qui sache recevoir et rendre une réponse, et d'une maturité qui le préserve de courir çà et là.

Le portier doit avoir son logement près de la porte, afin que ceux qui arrivent le trouvent toujours présent pour leur rendre réponse.

Et aussitôt que quelqu'un aura frappé ou qu'un pauvre aura fait entendre son appel, il répondra *Deo gratias* ou dira *Benedicite*, et avec toute la douceur que donne

1. Gen. 33, 13.

2. Matth. 24, 47.

la crainte de Dieu, il s'empressera de répondre avec une charité fervente.

Si le portier a besoin d'aide, on lui donnera quelque frère plus jeune.

S'il est possible, le monastère doit être établi de manière que l'on y trouve tout ce qui est nécessaire, c'est-à-dire de l'eau, un moulin, un jardin, une boulangerie et les divers métiers qui s'exerceront à l'intérieur, en sorte que les moines n'aient aucune nécessité de courir au-dehors, ce qui n'est aucunement avantageux à leurs âmes.

Nous voulons que cette Règle soit lue souvent en communauté, afin que nul des frères ne s'excuse en alléguant son ignorance.



CHAPITRE LXXI

QUE LES FRÈRES S'OBÉISSENT MUTUELLEMENT

Ce n'est pas seulement à l'Abbé que tous doivent rendre le bien de l'obéissance : il faut encore que les frères s'obéissent les uns aux autres, sachant que c'est par cette voie de l'obéissance qu'ils iront à Dieu.

Mettant d'abord au-dessus de tout les ordres de l'Abbé et des officiers qu'il a établis, auxquels ordres nous ne permettons pas de préférer ceux des particuliers, tous les jeunes obéiront pour le reste à leurs anciens, en toute charité et empressement. S'il se rencontre quelqu'un qui ait l'esprit de contention, qu'il soit châtié.

Lorsqu'un frère est repris par l'Abbé ou quelque

Ce que croyait Benoît

ancien que ce soit, pour une cause même légère, en quelque manière que ce puisse être, s'il s'aperçoit que l'esprit de ce supérieur est irrité contre lui, ou ému si peu que ce soit, il se prosterner aussitôt par terre à ses pieds pour faire satisfaction et demeurera ainsi jusqu'à ce que la bénédiction qu'on lui donnera ait fait connaître que l'émotion est calmée. Si quelqu'un, par mépris, refuse de le faire, il subira un châtiment corporel, et s'il s'obstine, on le chassera du monastère.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Dom A. BORIAS, « Le dynamisme spirituel de saint Benoît », dans *Lettre de Ligugé*, n° 120, 1966, pp. 18-30.
- « La dévotion de saint Benoît envers la Trinité », *ib.* n° 129, 1968, pp. 6-16.
- « La foi dans la Règle de saint Benoît », dans *Revue d'Ascétique et de Mystique*, t. 44, 1968,, pp. 255 s.
- « La répétition dans la Règle de saint Benoît », dans *Revue bénédictine*, t. 73, 1963, pp. 111-126, t. 75, 1965, pp. 312-328.
- Dom C. BUTLER, *Le monachisme bénédictin*, Paris, De Gigord, 1924.
- Dom P. DELATTE, *Commentaire sur la Règle de saint Benoît*, Paris, Plon, 1913.
- Dom A. DUMAS, *Des hommes en quête de Dieu. La Règle de saint Benoît*, Paris, Le Cerf, 1967.
- Dom I. HERWEGEN, *Saint Benoît, portrait psychologique*, Maredsous, Desclée de Brouwer, 1927.
- Dom Cl. JEAN-NESMY, *Saint Benoît et la vie monastique*, coll. « Maîtres spirituels », Paris, Le Seuil, 1959.
- Dom M. LACAN, *Saint Benoît et ses fils*, Paris, Fayard, 1961.
- Dom M. MÄHLER, « Evocations bibliques et hagiographiques

Ce que croyait Benoît

dans la vie de saint Benoît par saint Grégoire », dans *Revue bénédictine*, t. 83, 1973, pp. 398-428.

M. MESLIN, *Benoît de Nursie*, Paris, Ed. ouvrières, 1957.

Dom A. MUNDÓ, « L'authenticité de la Regula sancti Benedicti », dans *Studia Anselmiana*, t. 42, 1957, pp. 105-158.

Dom G. PENCO, « La prima diffusione della Regola di S. Benedetto », *ib.*, pp. 321-345.

M.-D. PHILIPPE, *Analyse théologique de la Règle de saint Benoît*, Paris, La Colombe, 1961.

Dom I. RYELANDT, *Essai sur la physionomie morale de saint Benoît*, coll. « Pax », Maredsous, 1924.

Dom H. de SAINTE-MARIE, « Le vocabulaire de la charité dans la Règle de saint Benoît », dans *Mélanges Christine Mohrmann*, Utrecht, 1963, pp. 116-119.

Dom A. SAVATON, *Valeurs fondamentales du monachisme*, Tours, Mame, 1962.

R. M. ELISABETH de SOLMS, *La Vie et la Règle de saint Benoît*, Paris, Desclée de Brouwer, 1965.

Dom R. TSCHUDY, *Les Bénédictins*, adapt. Dom G. Varin, Paris, Ed. Saint-Paul, 1963.

Dom Van HOUTRYVE, *L'unique nécessaire d'après saint Benoît, la tradition monastique et les grands Maîtres de la vie spirituelle*, Bruges, Beyaert, 1957.

Dom A. de VOGUÉ, *La Communauté et l'Abbé dans la Règle de saint Benoît*, Paris, Desclée de Brouwer, 1962.

— *La Règle de saint Benoît*, traduction et commentaire, coll. « Sources chrétiennes », n° 181-186 (6 tomes), Paris, Le Cerf, 1972-1973.

ZODIAQUE : Les moines de la Pierre-qui-Vire, dans leurs trois collections « La Nuit des temps », « Les points cardinaux », « La carte du ciel », et dans leur revue « Zodiaque » montrent de façon admirable quelle a pu être l'activité artistique des moines dans la Chrétienté des X^e-XIII^e siècles.

L'ORDRE DE SAINT-BENOÎT FRANCE

*Cette liste ne comporte
que les monastères de type contemplatif, érigés*

Moines

Bénédictins :

- Abbaye Saint-Pierre de Solesmes (72300 Sablé-sur-Sarthe)
- Abbaye Saint-Martin de Ligugé (86240 Ligugé)
- Abbaye Notre-Dame d'Hautecombe (73310 Chindrieux, Saint-Pierre-de-Curtille)
- Abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle (76490 Caudebec-en-Caux)
- Abbaye Saint-Paul de Wisques (62500 Saint-Omer)
- Abbaye Sainte-Anne de Kergonan (56720 Plouharnel)
- Abbaye Sainte-Marie de Paris (3, rue de la Source, 75016 Paris)
- Abbaye Notre-Dame de Fontgombault (36220 Tournon-Saint-Martin)
- Prieuré Notre-Dame de Randol (63450 Saint-Amant-Tallende)
- Abbaye Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire (89830 Saint-Léger-Vauban)
- Abbaye Saint-Benoît d'Encalcat (81110 Dourgne)
- Abbaye Notre-Dame de Belloc (64670 Urt)

Ce que croyait Benoît

Abbaye Saint-Guérolé de Landevennec (29147 Argol)

Abbaye Saint-Benoît de Fleury (45110 Châteauneuf-sur-Loire, Saint-Benoît-sur-Loire)

Abbaye Sainte-Marie de Tournay (65190 Tournay)

Prieuré du Christ-Roi de Toumliline à Villecerf (77250 Moret-sur-Loing)

Abbaye Saint-Michel de Cuxa (66500 Prades, Codalet)

Abbaye Notre-Dame du Bec (27260 Cormeilles)

Abbaye Notre-Dame de Maylis (40250 Mugron)

Prieuré Notre-Dame de l'Espérance de Croixrault (80290 Poix-de-Picardie)

Prieuré Saint-Dodon de Moustier-en-Fagne (59132 Trélon)

Prieuré Saint-Benoît de Saint-Lambert-du-Bois (78470 Saint-Rémy-les-Chevreuse)

Cisterciens :

Abbaye Notre-Dame de Cîteaux (21700 Nuits-Saint-Georges)

Abbaye Notre-Dame de la Trappe (61380 Moulins-la-Marche, Soligny-la-Trappe)

Abbaye Notre-Dame de Melleray (44520 Moisdon-la-Rivière, La Meilleraye-de-Bretagne)

Abbaye Notre-Dame de Port-du-Salut (53260 Entrammes)

Abbaye Notre-Dame de Bellefontaine (49720 Bégrolles-en-Mauges)

Abbaye Notre-Dame d'Aiguebelle (26230 Grignan)

Abbaye Notre-Dame de Sept-Fons (03290 Dompierre-sur-Besbre)

Abbaye Notre-Dame d'Ēlenberg (68950 Reiningue)

Abbaye Notre-Dame de Bricquebec (50260 Bricquebec)

Abbaye Notre-Dame du Mont-des-Cats (59270 Bailleul, Godewaersvelde)

Abbaye Notre-Dame de Tamié (73580 Mercury)

Abbaye Notre-Dame de Timadeuc (56580 Rohan, Bréhan-Loudéac)

Abbaye Notre-Dame des Neiges (07590 Saint-Etienne-de-Lugdarès)

Abbaye Notre-Dame du Désert (31530 Lévignac, Bellegarde-Sainte-Marie)

Abbaye Notre-Dame des Dombes (01240 Saint-Paul-de-Varax, Marlieux)

Abbaye Notre-Dame d'Acey (39350 Gendrey, Ougney)

Monastère Notre-Dame d'Aubazine (19190 Beynat)

Abbaye Notre-Dame de Lérins (06400 Cannes)

Moniales et Sœurs contemplatives

Bénédictines :

Abbaye Sainte-Croix de Poitiers (86000 Poitiers, Saint-Benoît)

Abbaye Notre-Dame et Saint-Pierre de Faremoutiers (77120 Coulommiers)

Abbaye Notre-Dame d'Argentan (61200 Argentan, rue de l'Abbaye)

Abbaye Notre-Dame du Pré (14100 Lisieux, 39, avenue du 6-Juin)

Abbaye Saint-Nicolas de Verneuil (27130 Verneuil-sur-Avre)

Abbaye du Sacré-Cœur de Jésus d'Oriocourt (57590 Delme)

Abbaye de l'Immaculée-Conception d'Ozon (65190 Tournay)

Abbaye Saint-Louis du Temple de Limon (91430 Igny)

Prieuré Notre-Dame de Fidélité de Jouques (13490 Jouques)

Prieuré Saint-Jean-Saint-Benoît (45800 Saint-Jean-de-Braye, av. de Verdun)

Prieuré de l'Annonciation de Saint-Julien-l'Ars (86800 Saint-Julien-l'Ars)

Prieuré de la Purification (49000 Angers, 8, rue Vauvert)

Ce que croyait Benoît

- Prieuré de l'Immaculée-Conception (29220 Landerneau)
Prieuré Notre-Dame d'Orient (12380 Saint-Sernin-sur-Rance)
Prieuré Sainte-Trinité (14400 Bayeux, 48, rue Saint-Loup)
Prieuré Notre-Dame de Bon-Secours (14000 Caen, 1, rue des Fosses)
Prieuré du Cœur-très-Pur de Marie (20222 Erbalunga)
Prieuré de l'Immaculée-Conception (53400 Craon, 16, rue de la Libération)
Prieuré du Cœur-très-Pur de Marie (59200 Tourcoing, 18, rue Faidherbe)
Prieuré Notre-Dame (67560 Rosheim, 28, rue du Couvent)
Prieuré Sainte-Anne (68490 Ottmarsheim)
Prieuré Sainte-Geneviève (75005 Paris, 33, rue Lhomond)
Prieuré Notre-Dame (76000 Rouen, 14, rue Bourg-l'Abbé)
Prieuré du Sacré-Cœur (82700 Montech, Le Mas-Grenier)
Abbaye Saint-Joseph de Pradines (42630 Régný)
Abbaye Saint-Joseph de la Rochette à Belmont-Tramonet (38300 Bourgoin-Jallieu)
Abbaye Notre-Dame de Jouarre (77640 Jouarre)
Abbaye Sainte-Marie des Anges de Maumont (16190 Montmoreau-Saint-Cybard, Juignac)
Abbaye Saint-Vincent (03140 Chantelle)
Prieuré de La Paix-Notre-Dame de Flée (72500 Château-du-Loir)
Abbaye Sainte-Cécile de Solesmes (72300 Sablé-sur-Sarthe)
Abbaye Notre-Dame de Wisques (62500 Saint-Omer)
Abbaye Saint-Michel de Kergonan (56720 Plouharnel)
Abbaye Sainte-Scholastique de Dourgne (81110 Dourgne)
Abbaye Notre-Dame de la Protection de Valognes (50700 Valognes, 30, rue des Capucins)
Abbaye Notre-Dame de Venières (71700 Tournus)
Prieuré Sainte-Scholastique d'Urt (64670 Urt)
Abbaye Saint-Eustase de Poyanne (40720 Poyanne)

Prieuré Sainte-Françoise-Romaine du Bec-Hellouin (27260 Cormeilles)

Prieuré du Sacré-Cœur de Montmartre (75018 Paris, 33, rue du Chevalier-de-la-Barre)

Prieuré Sainte-Bathilde (92170 Vanves, 7, rue d'Issy)

Prieuré Sainte-Marie de Fontevrault (49540 Martigné-Briand)

Prieuré Saint-Thierry (51220 Hermonville)

Prieuré des Bénédictines du rit byzantin du Cateau (59360 Le Cateau)

Camaldules :

Abbaye du Cœur-Immaculé de Marie (83600 Fréjus)

Cisterciennes :

Abbaye Notre-Dame de Bonneval (12500 Espalion, Le Cayrol)

Abbaye Notre-Dame de Bonne-Espérance (24410 Saint-Aulaye, Echourgnac)

Abbaye de la Grâce-Dieu (25360 Bouclans, Passavant)

Abbaye Notre-Dame de Bon-Secours de Maubec (26200 Montélimar)

Abbaye Sainte-Marie du Rivet (33124 Auros)

Abbaye Notre-Dame de Chambarand (38940 Roybon)

Abbaye Notre-Dame des Gardes (49120 Chemillé)

Abbaye Notre-Dame d'Igny (51170 Fismes)

Abbaye de l'Immaculée-Conception de la Coudre (53000 Laval)

Abbaye de La Joie Notre-Dame (56800 Ploermel, Campénéac)

Abbaye Notre-Dame de Belval (62130 Saint-Pol-sur-Ternoise)

Abbaye Notre-Dame d'Altbronn (67120 Molsheim, Ergersheim)

Abbaye Saint-Joseph d'Ubexy (88130 Charmes)

Abbaye Notre-Dame de la Paix (06940 Castagniers)

Abbaye Notre-Dame de Boulaur (32450 Saramon, Boulaur)

Ce que croyait Benoît

Monastère de la Paix-Dieu (30140 Anduze, Cabanoule)

Monastère Notre-Dame de la Plaine, La Cessoie (59350 Saint-André, 287, av. de Lattre)

Monastère Notre-Dame d'Esquermes (59000 Lille, 124 boul. Vauban)

Monastère Notre-Dame de Grâce (59400 Cambrai, rue de Roubaix)

BELGIQUE (Wallonie)

Moines

Bénédictins :

Abbaye Saint-Benoît de Maredsous (5640 Mettet)

Prieuré Saint-Jean l'Évangéliste (7281 Quévy-le-Grand, 28, rue Grande)

Prieuré Saint-Remacle de Wavreumont (4970 Stavelot)

Abbaye Saint-André à Ottignies (1340 Ottignies, 1, allée de Clerlande)

Prieuré Sainte-Croix de Chevetogne (5395 Chevetogne)

Cisterciens :

Abbaye Notre-Dame de Scourmont (6483 Forges)

Abbaye Notre-Dame de Saint-Rémy (5430 Rochefort)

Abbaye Notre-Dame d'Orval (6823 Villers-devant-Orval)

Abbaye Notre-Dame de Val-Dieu (4580 Aubel)

Moniales et Sœurs contemplatives

Bénédictines :

Abbaye Saint-Jean et Sainte-Scholastique de Maredret (5640 Mettet)

Abbaye de la Paix Notre-Dame (4000 Liège, 54, boulevard d'Avroy)

Prieuré des Bénédictines (7281 Quévy-le-Grand, 26, rue de la Fontaine)

Fraternité bénédictine (7024 Ciply-Mesvin, 50, route de Maubeuge)

Prieuré Notre-Dame (5644 Ermeton-sur-Biert)

Prieuré des Bénédictines (1330 Rixensart, 64, avenue Albert I^{er})

Prieuré Notre-Dame d'Hurtebise (6900 Saint-Hubert)

Cisterciennes :

Abbaye Notre-Dame de la Paix (6460 Chimay)

Abbaye Notre-Dame de Soleilmont (6060 Gilly)

Abbaye Notre-Dame de Clairefontaine (6830 Bouillon)

Monastère Notre-Dame de Bonsecours (7603 Bon-Secours)

Abbaye Notre-Dame de Brialmont (4040 Tilff)

Abbaye Notre-Dame de Grâce (5620 Saint-Gérard)

LUXEMBOURG

Moines bénédictins

Abbaye Saint-Maur et Saint-Maurice de Clervaux

Moniales bénédictines

Monastère de Peppange-les-Bettembourg

SUISSE ROMANDE

Moines

Bénédictins :

Monastère Saint-Benoît de Port-Valais (1897 Bouveret VS)

Cisterciens :

Abbaye Notre-Dame d'Hauterive (1725 Posieux FR)

Moniales

Cisterciennes :

Abbaye Notre-Dame de la Fille-Dieu (1680 Romont FR)

Abbaye Notre-Dame de La Maigrauge (1700 Fribourg)

Moniales Bernardines (1868 Collombey VS)

Moniales Bernardines de Géronde (3965 Chippis VS)

CANADA FRANÇAIS

Moines

Bénédictins :

Abbaye Saint-Benoît-du-Lac (Prov. Québec)

Cisterciens :

Abbaye Notre-Dame-du-Lac (Oka, Prov. Québec)

Abbaye Notre-Dame de Mistassini (Lac Saint-Jean, Prov. Québec)

L'ordre de Saint-Benoît

Abbaye Notre-Dame de Nazareth (Rougemont, Prov. Québec)
Abbaye Notre-Dame du Calvaire (Rogersville, Nouv. Brunswick)

Moniales

Bénédictines :

Abbaye Sainte-Marie des Deux-Montagnes (Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Prov. Québec)
Abbaye du Précieux-Sang (Mont-Laurier, Prov. Québec)
Abbaye du Précieux-Sang (Joliette, Prov. Québec)

Cisterciennes :

Abbaye Notre-Dame du Bon-Conseil (Saint-Romuald, Lévis, Prov. Québec)
Abbaye Notre-Dame de l'Assomption (Rogersville, Nouv. Brunswick)

TABLE DES MATIÈRES

I. La vie et la Règle de saint Benoît	7
II. La physionomie spirituelle de Benoît de Nursie	22
III. La Parole de Dieu	36
IV. L'amour de Dieu	48
V. Le regard de Dieu	58
VI. Le Christ	70
VII. La grâce	87
VIII. La prière	99
IX. La destinée de l'homme	113
X. Tous ensemble	124
Conclusion	137
Textes	139
Bibliographie sélective	153
L'ordre de saint Benoît	155

Achevé d'imprimer
sur les Presses d'Offset-Aubin
86000 Poitiers
le 15 février 1975

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 1975.— Imprimeur n° 5284.
Imprimé en France.

Ouvrages parus dans la collection
« Ce que croyait... » :

L. PEROUAS

**Ce que croyait
GRIGNION DE MONTFORT**

G.-M. OURY

**Ce que croyait
MARIE DE L'INCARNATION
Ce que croyait BENOÎT**

P.-M. THÉAS

**Ce que croyait
LA VIERGE MARIE
Ce que croyait BERNADETTE**

W. van DIJK

Ce que croyait FRANÇOIS D'ASSISE

G.-H. BAUDRY

Ce que croyait TEILHARD DE CHARDIN

G.-M. GARRONE

**Ce que croyait JEANNE JUGAN
Ce que croyait PASCAL
Ce que croyait THÉRÈSE DE LISIEUX**

Un petit frère de Jésus

Ce que croyait CHARLES DE FOUCAULD

L. GUILLET

Ce que croyait THÉRÈSE D'AVILA

à paraître automne 1974 :

Mgr DELARUE

Ce que croyait MONSIEUR VINCENT

ABBAYE SAINT-BENOIT
St-Benoît-du-Lac (Québec)
Canada

mame

ISBN 2-250-00600-8